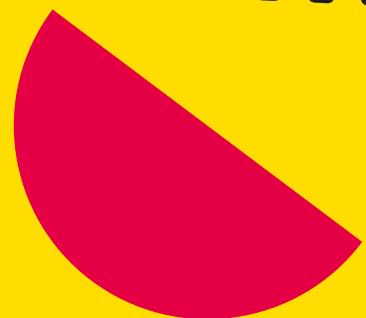




## Les Maisons Pop

Renouvellement de l'agrément Centre Social



Les Maisons Pop | MJC de Chenôve - 7, rue de Longvic, 21300 Chenôve  
ASSOCIATION LOI 1901

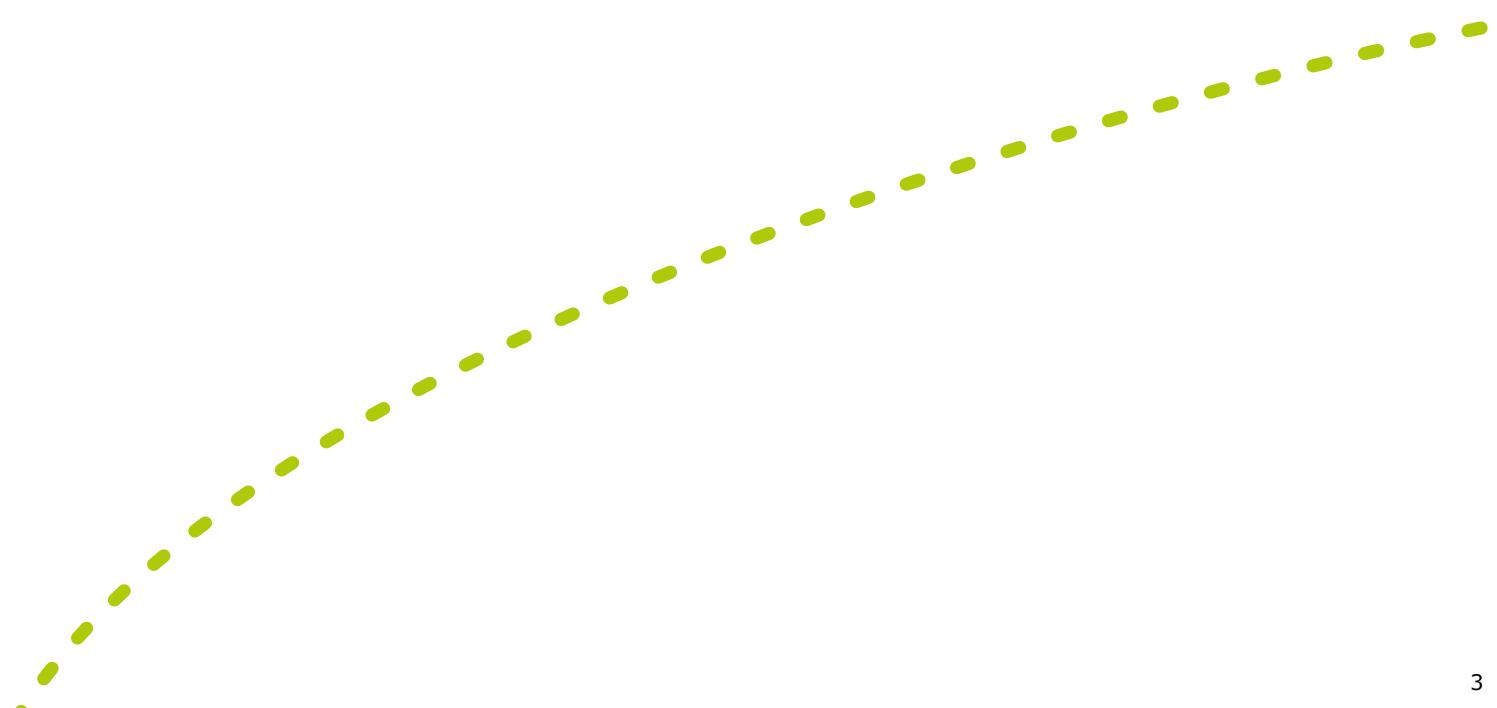
N° SIRET : 301 342 622 000 18 / CODE APE : 9499 Z

Agrée par le Ministère Jeunesse et Sports / Affiliée à la FRMJC de BFC  
Adhérent à la FDSCS21 / Agrée Centre Social





## SOMMAIRE

- 1-Introduction - p.4
  - 2-Méthodologie - p.5
  - 3-Bilan de l'agrément 2021-2025 - p.7
  - 4-Le contexte social du territoire - p.28
  - 5-Le regard des membres de l'association - p.46
  - 6-L'expression des habitants et des partenaires - p.48
  - 7-Mise en perspectives et orientations pour les 4 années à venir - p.55
  - 8-Les projets structurant du nouvel agrément - p.59
  - 9-Les conditions de réussite - p.72
  - 10-L'évaluation, outil de conduite - p.77
  - Annexes - p.82
- 

# 1 - Introduction

L'écriture de ce dossier vers une demande de renouvellement d'agrément a été conduit par la co-présidente en charge du Projet Social et des question éducatives, la directrice de l'association et nos référentes familles. Leur rôle a consisté à structurer une démarche de travail permettant à tous de contribuer à la réflexion, à l'interne comme avec nos partenaires et les habitants.

Ce travail important et le résultat présenté n'auraient pas été possibles sans la mobilisation de tous bénévoles, permanents, habitants, partenaires.... Il est le fruit d'idées des uns des autres mais également de l'interaction lors des ateliers, des comités de pilotage. La démarche construite d'octobre à fin juin, a permis une écriture finale durant l'été qui vous est présentée dans le document.

Celui-ci souhaite avoir une double vocation : présenter notre projet pour les 4 années à venir à nos partenaires, être un document référence pour le pilotage de notre action. Composé de 10 chapitres, ce document est structuré autour de trois entrées :

- L'évaluation des actions conduites
- La lecture du contexte et la contribution des acteurs
- Le projet pour les 4 années à venir

Enfin ce projet présente les valeurs portées, les actions structurantes – modalités de conduite – gouvernance - conditions de réussite et évaluation.

Un grand merci à tous.

## 2-Méthodologie



La méthodologie choisie pour le renouvellement de l'agrément Centre Social s'est construite à partir du bilan de la démarche mise en œuvre en 2020/2021, de l'évaluation des actions conduites ces 4 années, des questionnements réflexifs auxquels le territoire et notre action sont confrontés et plus globalement, notre société. D'où un parti-pris méthodologique pour la réalisation de notre diagnostic croisant contribution de données objectivantes, expressions des acteurs dans leurs diversités et analyses croisées lors des comités de pilotage durant l'année 2025.

Le premier agrément porté par l'association s'est construit au regard :

- de son projet initial sur le territoire : une action d'éducation populaire en matière d'actions citoyennes, éducatives et culturelles en synergie des savoir-faire acquis par la MJC au fil des années.
- du choix de la Ville de Chenôve pour que cette mission soit portée par une association d'éducation populaire en 2019.

Dans ce cadre, le bilan du Projet Social initial permet d'évaluer si notre action quotidienne fut pertinente ces 4 années, pour les missions et les engagements pris auprès de la commission d'agrément composée d'élus et de représentants de la CAF, l'ESCO, la Préfecture et la Fédération des Centres Sociaux.

Par ailleurs, il est pertinent de conduire dans le même temps la préparation de la CPO avec la Ville de Chenôve renouvelable en Janvier 2026. Celle-ci est par nature complémentaire dans les missions contractualisées entre l'Association et la Ville. Le groupe de pilotage a donc acté la nécessité de ce double regard sur l'ensemble de l'évaluation et de la définition du projet.

Ces deux modalités de contractualisation - agrément Centre Social et Convention Pluriannuelle d'Objectifs- avec des partenaires publics conduisent également à définir une méthodologie d'actualisation de notre projet de Centre Social. Ainsi, elles croisent l'évaluation des actions et le recensement de la demande sociale pour une mise en perspective des projets au regard des cadres de contractualisation et des compétences d'intervention.

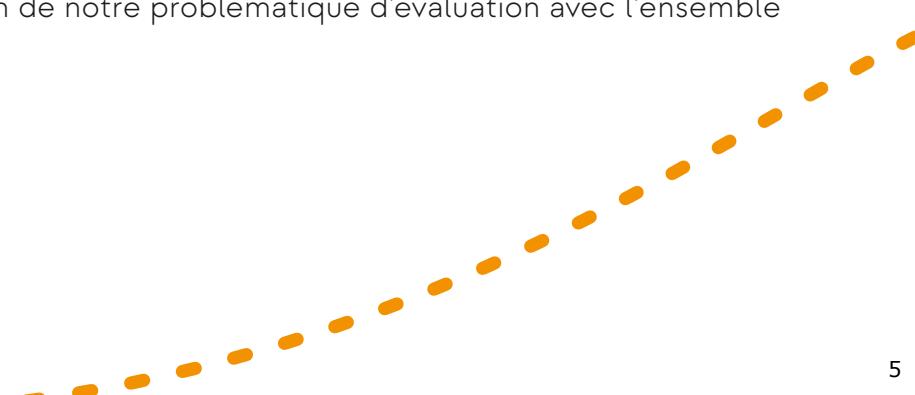
Au vu de ce contexte institutionnel, il a été proposé un processus de recueil des besoins émergeant à partir de l'expression des différents acteurs : les membres de l'association, les habitants et les partenaires.

La parole des uns et des autres a été recueillie à partir :

- d'un cadre commun défini par l'Association validé en Comité de pilotage,
- d'une grille d'entretien et d'exploitation construite en amont des groupes de travail
- de la séparation des groupes d'expression habitants/partenaires d'actions permettant ainsi d'amoindrir la différence d'expérience de la prise de parole en groupe, d'expertise d'usage, ou technique des contributeurs.

Les questions retenues pour la problématique d'évaluation avec l'ensemble des partenaires sont issues du temps "**Bouillons et Tempêtes**" réalisé par les équipes des Maisons Pop.

Ce temps de travail était basé sur un échange portant sur les questions récurrentes de notre action quotidienne - questions auxquelles sont confrontées les publics en général et le territoire en particulier pour aller vers la construction de notre problématique d'évaluation avec l'ensemble des acteurs du territoire.



Nous avons retenu trois entrées de questionnement :

- Le contexte d'intervention – habitants- territoire
- Le sens du projet : répit- projet éducatif-intérêt général
- Les acteurs du projet : partenariat-éthique d'intervention- notre positionnement

A l'issue de ces échanges, nous avons construit un outil de recueil de données et un choix du support d'animation.

La méthodologie proposée puis retenue permet :

- De se décenter pour l'opérateur des actions,
- De favoriser la parole des partenaires du projet: habitants et acteurs du territoire.

Cette méthodologie centrée sur des entretiens collectifs qualitatifs tend vers une représentativité des publics, sachant que l'expérience plus ou moins grande des groupes d'expression peut être une difficulté.

Mais le biais de la parole subjective a été atténué par la mise en regard des points de vue au moment des analyses comparées des groupes de travail. Les observations seront donc nuancées et comparées aux données froides et contributions des différents acteurs.

L'ensemble de ce dispositif a été présenté et validé lors du comité de pilotage du 9 janvier 2025. Les questions et thématiques retenues pour réaliser le diagnostic sont issues du travail interne de bilan réalisé en amont et présenté lors de ce même comité de pilotage.

# 3- Bilan de l'agrément 2021-2025

Cette partie présente le bilan pluri-annuel des actions réalisées durant les 4 années de l'agrément 2021- 2025. Axe par axe, nous sommes partis des propositions faites lors de la rédaction du dossier d'agrément en mettant en avant bien sûr, les actions identifiées dans les projets structurants. Ces axes présentés tentent de réunir des éléments qualitatifs et quantitatifs mis en perspectives sur les 4 années.

En amont de ce rapport d'activités, nous proposons de donner quelques chiffres-clés de la vie de l'association sur ces 4 années tels que le nombre d'adhérents, ainsi que le nombre de familles et individus participants globalement aux activités.

## Évolution des adhésions (2021-2025)

Adhésions	2021	2022	2023	2024	2025 au 15/04
Adhérents	437	663	684	732	681
Dont nombre de familles différentes	405	603	610	652	590

La forte progression du nombre d'adhérents est à interpréter avec deux facteurs :

- La diminution d'activités en période des multiples confinements « COVID » bien que l'activité prioritaire, tout au long de cette période ait été les propositions en direction des enfants et familles : balade, jardin....
- Un effet des modifications de la politique tarifaire facilitant l'accès à l'adhésion pour tous.

Ces éléments d'analyse sont complétés par des tableaux retraçant la fréquentation par famille et par individu, toutes activités confondues selon le quotient familial, qui montrent également la progression du développement des activités « sociales » et l'identification de plus en plus grandes des activités de la Maison Pop Jaune.

FAMILLES							INDIVIDUS								
2023				2024			N°	TRANCHE des quotients familiaux	2023			2024			
	Chenôve	EXT	Total	Chenôve	EXT	Total			Chenôve	EXT	Total	Chenôve	EXT	Total	
T0	De 0 à 500	18	2	20	59	9	68	T0	De 0 à 500	47	3	50	166	17	183
T1	De 500,01 à 750	5	4	9	11	5	16	T1	De 500,01 à 750	6	6	12	21	11	32
T2	De 750,01 à 1 083	15	3	18	25	7	32	T2	De 750,01 à 1 083	19	3	22	48	8	56
T3	1 083,01 à 1 416	15	7	22	25	11	36	T3	1 083,01 à 1 416	20	11	31	31	13	44
T4	De 1 416,01 à 1 917	29	20	49	27	19	46	T4	De 1 416,01 à 1 917	37	22	59	38	21	59
T5	De 1 917,01 à 2 500	21	17	38	21	26	47	T5	De 1 917,01 à 2 500	22	17	39	25	30	55
T6	De 2 500,01 à 1 000 000	18	19	37	23	19	42	T6	De 2 500,01 à 1 000 000	19	20	39	27	19	46
Barème Non renseigné (activités sans besoin du barème)		134	61	195	108	46	154	Barème Non renseigné (activités sans besoin du barème)		307	92	399	236	60	296
<b>Total familles inscrites</b>		<b>255</b>	<b>133</b>	<b>388</b>	<b>299</b>	<b>142</b>	<b>441</b>	<b>Total individus inscrits</b>		<b>477</b>	<b>174</b>	<b>651</b>	<b>592</b>	<b>179</b>	<b>771</b>

\* Ces données ne sont disponibles que sur les années 2023, 2024, celles-ci ayant nécessité de réaliser une organisation de la saisie et des paramétrages du logiciel après une année pleine en 2022.

## 3.1 - Favoriser la Médiation culturelle

### Pratiques artistiques et culturelles

Fortes d'une expertise culturelle historique, les Maisons Pop ont fait le choix d'intégrer cette dimension à leur projet social comme levier de médiation et support de rencontre des publics. Les actions de médiation culturelle concernent toutes les formes d'expressions : des arts graphiques et audiovisuels aux spectacles vivants, ...

Elles voulaient également permettre des niveaux différents d'implications et de pratiques : du spectateur novice au spectateur initié, du pratiquant amateur au plus ou moins confirmé, ....

#### Le cinéma

- Nous avons tenu à poursuivre le développement du projet cinéma en intégrant toutes les dimensions du Projet Social. Notamment en renforçant l'action avec nos médiateurs, les équipes d'animation présentes sur le territoire et les enseignants du premier et du second degré pour enrichir l'offre en direction de toutes les familles. Cette mobilisation s'est accompagnée du développement de la dimension « accueil » des séances cinéma grâce aux bénévoles et à l'équipe permanente.

- A chaque période de vacances, une projection spéciale à destination des **3 à 6 ans** est organisée. La durée et le support sont adaptés à leur âge, ce qui permet souvent un premier contact avec des familles.

- Depuis 2022, nous avons progressivement mis en place **une politique tarifaire au quotient familial** en direction des Familles qui s'applique également pour le cinéma.

#### L'école du spectateur, sorties « art et culture »

Nous avons établi des programmations diversifiées permettant l'accès de tous les publics lors des sorties Familles ou adultes : au Bistrot de la Scène, à la Minoterie, à l'Opéra, à l'Auditorium, à la Cité des sciences de Dijon, au Musée de l'Histoire de l'Immigration, à l'Institut du Monde Arabe, au Musée des Arts Décoratifs à Paris, Galerie Dior, à Avignon, à Chalon dans la rue...mais aussi au Cèdre, à la Bibliothèque de Chenôve.

Toutes ces sorties accompagnées ont favorisé la participation. Les habitants, en particulier ceux issus du QPV, les ont appréciées.

#### Trophée d'impro

Ce projet inscrit depuis plusieurs années sur le territoire est le fruit d'une collaboration étroite entre le Cèdre, les collèges et les Maisons Pop. Fortement porté par la politique de la Ville, puis La Cité éducative, il voit des évolutions pédagogiques et rencontre un succès certain auprès des jeunes. Les équipes éducatives constatent tout le bénéfice de cette démarche des années. L'action se déploie désormais sur une période d'apprentissage et de pratique plus longue. Cela contribue à proposer des espaces de valorisation et des temps d'ateliers supplémentaires et donc une implication plus importante de la part des élèves inscrits dans le processus.

La valorisation à Paris lors de finales nationales, dans des lieux emblématiques de la pratique théâtrale, sont aussi une contribution à la pertinence de cette action.

Tout ce travail collaboratif concourt de la qualité de ce projet.

Ecole du spectateur	Pass covid 1 seul spectacle - déc 2021 38 pers.	13 Spectacles 350 entrées 99 familles (107 adultes 27 enfants) 1 séjour Avignon 1 sortie Paris	• 9 Spectacles = 201 entrées 82 familles (78 adultes et 67 enfants) 1 séjour Avignon	• 7 Spectacles = 72 entrées 36 familles (38 adultes et 30 enfants) 1 séjour Lyon 1 sortie Paris
---------------------	--	---	--	---

## Les Livres à soi

Le dispositif « Des Livres à soi » est un programme de médiation à la littérature jeunesse qui recourt au livre comme vecteur d'inclusion sociale et de soutien à la parentalité.

A Chenôve, le projet est un succès depuis plusieurs années grâce à une coopération de différents acteurs locaux : les Maisons Pop, la Bibliothèque municipale et le Programme de Réussite Éducative, coopération soutenue par Dijon Métropole.

Le dispositif s'adresse aux parents d'enfants en bas âge. Durant 6 mois, de janvier à juin, des ateliers de lecture et des temps de rencontre sont organisés pour permettre aux parents volontaires de découvrir différents types de livres jeunesse, adaptés à tous les profils de lecteurs.

Ce sont 25 mères sur 3 années qui ont pu y participer.

## Des Ateliers de « pratiques universelles »

Ces ateliers autour de **la cuisine** et de **la couture** sont animés de manière à être des lieux d'échanges culturels, de rencontres et de valorisation des savoir-faire des participants. Deux ateliers sont proposés dans ce cadre :

- « Couture créative » tous les vendredis après-midis : Atelier privilégiant une pratique de création et d'apprentissage, visant un projet collectif et une occasion de la pratique du français langue étrangère entre participants.
- Les « Ateliers Cuisine » du jeudi matin évoluant vers les journées « Astuces et délices » reposant sur la coanimation médiatrice/ une participante en charge de la transmission et de la confection d'une recette.

## FOCUS



### Création de l'exposition « Et d'ailleurs, je vis à Chenôve »

Initiée en 2022 et conclue en 2023, l'action « *Et d'ailleurs, je vis ici à Chenôve* » a été une démarche forte pour les habitants impliqués.. La Boîte à Photos Mobile nous permet d'aller à la rencontre de nombreux habitants. Nous avons souhaité mettre en lumière cette multitude de parcours, de portraits d'habitants très attachés à leur Ville et souhaitant en offrir une vision positive et renouvelée. Ce sont ainsi plus de 20 habitants que nous avons accueillis, interviewés et photographiés. Ce fut un long et beau processus dévoilé à l'occasion du festival des Nuits d'Orient en novembre 2023.

Ces portraits et témoignages se sont trouvés magnifiés par la scénographie confiée à l'artiste Frédérique Toutain (atelier Goutte d'Art). La Maison Pop Rouge s'est ainsi trouvée métamorphosée avec trois espaces (hall, escaliers, salle de spectacle) pour accueillir ces tirages associés à ceux qui valorisaient le Collectif de Femmes.



## Pratiques de découverte scientifique et numérique

### L'axe découverte scientifique

Cet axe a été construit en partenariat avec des associations issues du monde de la recherche et des acteurs éducatifs volontaires : l'Université de Bourgogne, la société astronomique de Bourgogne, les services éducatifs, les écoles, la maison du Projet et « l'Expérimentarium »

Encourager la démarche de découverte scientifique chez tous les publics, répond à plusieurs objectifs :

- Démystifier la science et la rendre accessible à tous.
- Encourager la curiosité à travers des expériences et projets scientifiques.
- Susciter des vocations en mettant en avant les sciences et les métiers scientifiques. Nous a rejoint l'association les Petits Débrouillards depuis un an.

Les premières observations montrent un intérêt grandissant pour les activités scientifiques mais certains défis restent à relever :

- Diversifier les thématiques : proposer de nouveaux sujets pour toucher un public plus large.
- Développer des partenariats : collaborer avec des acteurs locaux pour enrichir les contenus.
- Poursuivre et renforcer les actions : multiplier les opportunités de rencontres et d'expériences pratiques.

• A compter de 2023, des sorties test ont été organisées comme une sortie au Planétarium à Dijon, un camp astronomie, la visite de la Cité des Sciences à Paris, divers ateliers de curiosités. Ces activités sont programmées régulièrement et ont trouvé progressivement leur public... En 2025, un « Tout le monde dehors : spécial sciences » croisé avec une semaine d'animation familles autour de la « Nuit des étoiles » a eu lieu fin juillet.

• En partenariat avec l'école des Violettes, une démarche expérimentale à caractère scientifique a débuté, sur l'année scolaire 2023/2024. Face au succès de celle-ci, une nouvelle édition a été programmée sur l'année 2024/2025. Au-delà de la pertinence de son contenu, la dimension de valorisation pour les enfants et leurs parents et la mise en situation de réussite des enfants sont des effets notables de cette démarche.

L'ambition de pouvoir en faire une opération tout public est fondamentale mais nécessite une immense ténacité. Des perspectives sont envisagées notamment avec la Maison du Projet.

## FOCUS

### Expose ta science à l'École des Violettes

Cette action coordonnée par les Maisons Pop et l'école élémentaire des Violettes associe élèves, parents, Expérimentarium et un réseau de scientifiques.

L'équipe enseignante de l'école des Violettes a choisi dans le cadre du projet du REP+ de réaliser un projet autour du développement durable durant l'année 2023-2024. Chaque classe a décidé de créer des expériences, des jeux, des défis, pour mieux apprêhender ses connaissances au travers de démarche d'expérimentation : le tri des déchets, les éco-gestes du quotidien, les cycles de l'eau... Nous nous sommes associés à l'équipe enseignante pour enrichir cette expérience de l'intervention de chercheurs, d'une journée de valorisation de tous les projets entre enfants, auprès de leurs parents, de la communauté éducative : journée de découverte « Expose ta science ».

L'école a accueilli plus d'une soixantaine de parents et des membres des familles venus soutenir et observer les travaux de leurs enfants. Près de 140 élèves âgés entre 6 et 10 ans ont ainsi pu profiter de cette journée.



## L'axe «multimédia et culture numérique »

Cet axe répond à plusieurs objectifs :

- Réduire la fracture numérique en permettant à chacun d'accéder à ces technologies et de les maîtriser.

- Sensibiliser aux enjeux du numérique (cybersécurité, fake news, réseaux sociaux).

- Encourager la créativité et l'expression à travers des projets multimédias (cinéma, podcast, doublage de voix, webradio).

- Favoriser l'inclusion « numérique » et accompagner les publics dans leur appropriation des outils numériques.



Fort de l'élaboration du Projet Social et de l'appel à projet CAF numérique, il a été décidé de poursuivre la réflexion autour du jeu vidéo, à partir de l'initiative de la convention de l'été 2021.

Puis d'autres initiatives se sont progressivement développées :

- Des espaces d'échange : "On en parle jeudi ? Focus numérique" en 2023 puis en 2025, pour discuter des enjeux actuels du numérique, une fois par trimestre, des professionnels exposant différents points de vue

- Des aides personnalisées à l'utilisation des outils numériques : deux ateliers par semaine

- Des ateliers « Education aux médias » « presse et numérique » en fonction des années avec les collèges et le lycée de Chenôve : production vidéo, podcast, Webradio, journal papier...



### Des productions de jeunes

Les Maisons Pop travaillent avec le lycée Carraz chaque année, à l'accompagnement de la classe UPE2A qui scolarise des jeunes arrivant en France :

- « Un survivant », film réalisé en 2023 évoque le parcours des jeunes ukrainiens de la classe, déracinés de leur pays en guerre.

- « le jardin de Djeneba », en 2024

- Un nouveau projet ambitieux répondant au concours des Climats de Bourgogne en 2025.

Avec le Collège Herriot, depuis deux ans, des ateliers ont permis la rédaction d'un journal du collège et des podcasts réalisés par des jeunes de 5ème et la classe UPE2A. Cette réalisation valorise témoignages et documentaires audio sur chaque pays d'origine des adolescents.

- Depuis 2023, régulièrement les jeunes ont pu bénéficier de propositions de créations via des ateliers podcasts et des ateliers BD leur permettant de développer leur imagination. Le podcast engendre une dimension plus collective car une histoire unique les réunit. L'inscription dans une démarche exigeante, durant les vacances, demeure pour certains encore une difficulté.

Ces projets annuels ambitieux ont pour vocation de former les adolescents à la réalisation de projets audiovisuels, de découvrir des sujets de société et soutenir l'apprentissage de la langue française ....

## **3.2 - Animer des activités au service de l'évolution de la qualité de vie des habitants**

### **L'atelier d'aide à la réparation de vélos**

Cet atelier situé en plein cœur de ville dans le bâtiment Lamartine, bien connu des Chenevillers, a pour vocation d'accueillir les habitants pour les aider à entretenir ou réparer leur vélo. Il s'agit d'un lieu équipé d'établis et d'outils où chacun peut trouver tout ce dont il peut avoir besoin pour mettre en état son vélo. Nous vendons à prix coûtant les pièces détachées nécessaires. Ce sont principalement des enfants mais aussi des adultes, en majorité du Quartier Politique de la Ville qui fréquentent ce lieu. De nombreux adultes du QPV n'ont pas de voiture et ne circulent qu'à vélo. Ils trouvent le lieu nécessaire pour l'entretenir. Nous avons constaté l'arrivée d'un public allophone qui nous demande une médiation plus importante, à la fois dans la compréhension mais également dans la prise en charge des vélos qui sont en très mauvais état. La Boîte à Vélos, adhérente à la Fédération des Usagers de la Bicyclette, dans sa mission d'Education Populaire, reste bien un atelier vélo, qui fait la promotion des mobilités actives, bonnes pour la santé et l'environnement.

### **La vélo-école**



La cour du Centre Social où avait lieu l'entraînement, s'est avérée bien trop étroite. La vélo-école se déroule désormais sur le terrain de l'ancien site de dépôt de bus DIVIA, site appartenant à la Métropole.

Afin de promouvoir l'activité physique et les mobilités douces, en transversalité, les Maisons Pop proposent des rendez-vous « spécial famille » autour de la pratique du vélo.

Nous mesurons la difficulté que nous avons à mobiliser les parents sur ce type d'activité, alors même que les enfants seraient partants. Les freins et les craintes liés à la pratique du vélo sont multiples et les parents ont besoin d'être rassurés. Le travail de médiation en amont est donc essentiel.

Depuis 2023, nous avons également collaboré avec le service des sports de la Ville de Chenôve pour animer **la fête du vélo dans les écoles** de Chenôve en mai. Nous apprenons aux enfants des écoles élémentaires qui ne savent pas faire de vélo, à acquérir l'équilibre grâce aux draisiniennes.

De la même façon, en juin nous travaillons avec la Police Municipale de Chenôve chargée de faire passer **un "permis vélo" aux élèves de CM2** de toutes les écoles de la Ville. Les enfants se sont perfectionnés à l'apprentissage du vélo lors d'un circuit maniabilité. L'idée est de favoriser les déplacements à vélo et de donner envie à une génération qui est moins enclue à utiliser ce mode de transport.





## Récupération / réemploi



L'atelier de récupération et de remise en état de vélos fonctionne de façon efficace, permettant de proposer à des tarifs attractifs des vélos-reconditionnés. On compte plus de 70 vélos remis en état annuellement par l'équipe, chiffre qui augmente d'année en année. Bon indicateur pour notre service qui répond à une demande des habitants de bénéficier de vélos remis en état à moindre coût. **Des bénévoles améliorent leurs compétences de remise en état des vélos qui sont ensuite proposés à la population.**

Tous nos vélos sont visibles sur notre site internet avant d'être vendus des samedis matins.

## Les opérations « Cyclistes, brillez »

La Boîte à Vélos anime régulièrement des opérations « Cyclistes Brillez » sur Chenôve, consistant durant **1h30 à sensibiliser les cyclistes à l'importance d'être éclairés à vélo**. En lien avec la Métropole qui donne des brassards lumineux, sur-sacs, catadioptres, nous diagnostiquons leur éclairage par rapport à la législation et discutons circulation à vélo.

## La « Rue aux Enfants, Rue pour Tous »

Les Maisons Pop organisent une manifestation « Rue aux enfants, Rue pour tous », chaque année, dans une rue différente de Chenôve. Aidés par les services de la Ville, les bénévoles pour le soutien technique et logistique, le temps d'un après-midi, nous accueillons entre 150 et 250 habitants du quartier pour proposer des animations comme un atelier draisien, un circuit maniabilité vélo, des karts à pédales, des dessins à la craie sur la route, des grands jeux en bois pour les familles... **Ce dispositif national a pour objectif d'apaiser les rues et de permettre à la population de se réapproprier l'espace public**, les rues étant devenues des routes. Ces Rues aux enfants s'inscrivent pleinement dans la mobilisation des familles pour une meilleure santé au travers de l'activité physique.



## Les balades familiales à vélo

En 2024, nous avons organisé des balades familiales à vélo lors des vacances de printemps et d'été.

Il ne s'agit pas de balades sportives car elles s'adressent aux débutants, aux mamans qui ne font pas spécialement de vélo avec leurs enfants. Ce qui implique une véritable **démarche de médiation, d'explication pour rassurer et encourager**. En amont, il faut tester les intéressés sur le minimum d'aisance à vélo pour pouvoir participer. Le public captif est présent, nous devons poursuivre la démarche pour d'autres personnes moins acquises au vélo et en développer l'usage en famille. Travailler l'axe santé-mobilité. Faire bouger les jeunes mais aussi leurs parents est nécessaire pour la prévention santé. Rappelons qu'en quelques dizaines d'années, les 13/25 ans ont perdu 25 % de leur capacité cardio-pulmonaire.



## Les apéros-formation des vacances

Afin de fidéliser du public et de former les habitants à l'entretien de leur vélo, nous organisons un apéro-formation « apprendre à entretenir son vélo » à chaque vacances scolaire 2024.

Le concept est simple, connaître les bases pour prendre soin de son vélo : entretenir sa transmission, gonfler ses pneus, régler ses freins, équipements obligatoires du vélo. C'est **un vrai enjeu de formation simple mais efficace**. Ce sont toujours des petits groupes de trois ou quatre personnes afin de pouvoir pratiquer.

		2021	2022	2023	2024	2025 au 15/04
Boite à Vélos	Atelier réparation	193	250	179	210	50
	Vélo école	24	83	90	101	13

## 3.3 - Soutenir la participation à la vie locale

*Notre engagement sur cet axe se traduit par plusieurs modes d'intervention*

### L'animation du Conseil Citoyen

A l'initiative de l'État et des élus locaux, le Conseil Citoyen est mis en place sur le quartier populaire « le Mail » depuis 2016.

Pour la période 2020-2026, il s'agit d'animer l'implication citoyenne de ce groupe selon ses motivations et les **objectifs opérationnels** élaboré progressivement avec eux :

- **Poursuivre la dynamique de coopération entre le Conseil Citoyen et les Conseils Participatifs des autres quartiers** : les participants au Conseil Citoyen sont habitants d'un quartier autant que d'une ville. Il s'agit de poursuivre la dynamique partenariale avec les services de la Ville, de l'État et les associations du territoire pour soutenir l'accès à l'information et les projets issus du conseil.
- **Mobiliser les habitants** : malgré la forte mobilisation de tous, depuis la relance des activités des Conseils Participatifs, la difficulté d'engagement persiste. Aujourd'hui, ce sont 6 membres actifs. Bien qu'ils soient pleinement investis, se relayer entre membres pour mener des actions et se répartir les tâches est complexe
- **Favoriser la convivialité** : prendre le temps d'installer cette convivialité est essentielle car elle permet aux participants de prendre le temps de s'approprier les enjeux du Conseil Citoyen et de vivre une expérience pleinement enrichissante.

• **Encencher de la réflexion et la prise en compte de chacun** : tous les membres ont le souhait de participer et rencontrer d'autres habitants et de créer des liens. Ceci étant, proposer des projets pour améliorer la vie du quartier n'est pas une mission évidente pour plusieurs raisons : le sentiment de manque de légitimité, la peur de proposer un projet qui ne serait « pas suffisamment ambitieux » sont des facteurs qui « téstanisent » la dynamique du collectif.

C'est pourquoi le projet de « **visites du quartier** » est né en 2022. Elles ont pour but de découvrir le territoire de manière conviviale et d'identifier des problématiques pertinentes pour le Conseil Citoyen.

Les objectifs sont doubles :

- Permettre aux membres **d'initier des actions simples** dans un **projet sécurisant**.
- Connaître son lieu de vie différemment et dépasser ses représentations.

Au-delà de leurs participations aux évènements marquant la vie sociale du territoire au fil des années, progressivement, le collectif a décrit un projet auquel chacun adhère : **réaliser une gazette** valorisant la transmission entre génération prenant de multiformes sur le quartier.

Ce projet accompagné par des professionnels du journalisme devrait permettre une vraie mobilisation par la reconnaissance et la mise en avant de compétences complémentaires pour se sentir soutenu.

## La participation à la vie sociale du territoire

Notre mission nous conduit à accompagner les habitants à participer à la vie sociale du territoire, à y trouver leur place. Dans ce cadre, nous avons travaillé avec les familles et nos adhérents en général à l'information et aux liens nécessaires pour permettre l'inscription des personnes dans des dynamiques : Carnaval de Chenôve, Fête de la République, Fête du Vélo, Vœux du Maire, Inauguration du Parc du Cèdre, Semaines des droits de l'Enfant, Bombi'Cup, commémorations... Comme nous le verrons plus loin, c'est cette ambition qui nous a conduit à développer les Rues aux Enfants / Rues pour Tous et les Tout Le Monde Dehors, ainsi que les différentes actions listées ci-dessous :

- Co-animation de projets dans les écoles avec les services municipaux : Savoir-rouler à vélo, permis vélo
- Travail avec les équipes enseignantes du territoire
- Réponses aux sollicitations séances spéciales Cinéma
- Diffusions de films et documentaires choisis par les collèges et lycées
- Organisation ciné Noël avec les écoles primaires
- Accueil de partenaires associatifs organisateurs de manifestations : Fédération d'éduc pop, festivals : Nuits d'Orient, Film palestinien, écrans de l'aventure...
- Participation à la valorisation des savoir-faire cheneveliers : Convention Métropolitaine, Contrat de Ville



## **3.4 - Rendre visibles et lisibles nos missions aux acteurs du territoire**

Le changement de nom nécessaire au regard du développement de l'association, la perte des locaux Centre Social, l'absence de lieu en proximité du QPV sont autant de réalités qui nécessitent un travail constant de communications, d'échanges, d'informations afin de rendre nos actions visibles.

### **Participation aux réunions proposées par les partenaires**

Le maillage partenarial est un élément central dans le repérage des missions des Maisons Pop : si les partenaires maîtrisent le sens de nos actions, ils seront davantage en mesure de nous orienter des personnes concernées.

Aussi, l'intégration par les partenaires de la nouvelle identité de l'association demande du temps et impose aux Maisons Pop de réaffirmer leurs missions et les valeurs des actions portées.

Les Maisons Pop sont toujours présentes lors des invitations aux « café-partenaires » autour de la thématique « jeunesse », aux Comités de Pilotage du CLAS et du PRE ou aux groupes de travail permettant de construire la Convention Territoriale Globale - CTG - ou le projet culture de la bibliothèque (PCASCS). Les Maisons Pop s'impliquent comme un acteur clé sur le territoire.

### **Animation du réseau « familles éducation »**

Cette action prévue lors du précédent agrément n'a pas vu le jour, suite aux différentes évolutions et contractualisation entre la Ville et la CAF. Effectivement l'arrivée de la nouvelle contractualisation de la CTG et la réorganisation des services de la Ville ont conduit la Ville à prendre des options différentes. Ceci devra faire l'objet d'une description conjointe à l'occasion du renouvellement de l'agrément CS des Maisons Pop.

### **Participer aux réunions avec les directeurs des services de la Ville**

Dans une logique de cohérence et d'unification des propositions à destination des habitants sur le territoire, des rencontres régulières avec les différentes directions ont été instaurées.

Ces rencontres permettent d'ouvrir le dialogue sur les réalités institutionnelles et organisationnelles de chacun, de renforcer l'interconnaissance des missions et projets des partenaires et de simplifier les relations.

Accentuer notre présence auprès des acteurs éducatifs du territoire pour construire des projets concertés : L'Éducation Nationale, les services de la Ville et autres acteurs associatifs :

La mise en œuvre d' « Expose ta science » avec l'équipe enseignante de l'école des Violettes a été l'occasion de travailler avec un acteur éducatif incontournable et de tisser des liens avec l'équipe plus large de la circonscription et du REP+.

## Création et distribution de flyers

Les flyers de diffusion des activités restent un moyen privilégié de communication auprès du public. Les Maisons Pop éditent une plaquette par vacances, regroupant l'intégralité des activités et sorties proposées à destination des habitants, et une plaquette par trimestre, offrant une visibilité sur les activités hebdomadaires.

Pour permettre une large diffusion de l'information concernant l'activité des Maisons Pop pendant et hors vacances, ces plaquettes sont diffusées via nos partenaires : Bibliothèque, CCAS, PRE, Espace Solidarité Côte D'or, Association Médiation Prévention Dijon Métropole, associations du territoire, etc.

Une distribution est réalisée également 15 jours avant de chaque période de vacances directement aux parents à la sortie des écoles et via les écoles elles-mêmes qui diffusent au moyen de leur site internet.

## Poursuivre la rédaction de la lettre d'information, site internet, identité visuelle

Pour augmenter la visibilité et faciliter la communication des activités de l'association, Les Maisons Pop ont fait le choix d'élaborer une stratégie. Ainsi, Les Maisons Pop ont diversifié leurs canaux de communication pour toucher un public plus large.

Notre lettre d'information mensuelle permet aux adhérents et usagers de recevoir une synthèse des événements passés et à venir. En moyenne, 600 personnes sont destinataires chaque mois de « ce qui s'est passé aux Maisons Pop » et l'annonce des activités à venir.

Notre service communication a développé un site internet alimenté régulièrement. On y retrouve l'intégralité de l'activité des Maisons Pop et toutes les informations utiles.

C'est un moyen dématérialisé de retrouver les plaquettes d'activités.

## 3.5 - Poursuivre l'accueil inconditionnel des familles

La mission d'accueil est **une mission centrale** pour les Maisons Pop. Nous considérons que les référents « accueil » sont les premiers interlocuteurs des habitants et doivent pouvoir représenter pleinement les valeurs de l'association. Les notions d'écoute, de respect des personnes, de disponibilité sont des qualités primordiales au cœur des missions des référents d'accueil.

Les Maisons Pop font de cette mission d'accueil et d'orientation un véritable enjeu, souhaitant que cette mission soit relayée par les deux référentes d'accueil mais aussi par l'ensemble de l'équipe permanente. L'accueil des Maisons Pop est organisé de manière à ce que chaque personne qui se présente trouve une réponse adaptée à sa situation, qu'une réorientation soit possible vers des partenaires en cas de besoin et que chaque personne soit prise en considération quelle que soit sa situation personnelle.

L'accueil aux Maisons Pop est facilité par **l'ouverture de larges plages horaires** du lundi au samedi.

Les Maisons Pop offrent **trois lieux d'accueil** :

● **La Maison Pop Rouge** (7 rue de Longvic), ouverte du lundi au vendredi, avec des plages horaires larges permettant ainsi aux familles qui travaillent de venir se renseigner en fin de journée. Durant ces 4 années, l'accueil a été réaménagé avec une extension du pôle administratif – accueil secrétariat. Cette nouvelle configuration permet aux adhérents et usagers d'être vus tout de suite et reçus rapidement.

Par ailleurs, une multiplication des temps de présentation de nos activités - à chaque début d'année scolaire, à chacune des vacances – auprès de nos partenaires et de leurs publics directement ou indirectement permet l'arrivée de nouvelles familles.

● **La Maison Pop Jaune** – local Lamartine – n'est ouverte que trois jours par semaine, depuis 2023, du mardi au jeudi.

A tour de rôle, une référente accueil et une personne de l'équipe médiation ou animation sociale assurent ces temps d'accueil.

Ce lieu est le point de ralliement avant les balades, les rencontres en extérieur, etc.

On constate que la fréquentation y est plus importante au moment des inscriptions aux activités Familles des vacances du fait de la proximité du lieu avec le centre de Chenôve.

Toutefois, ce lieu ne permettant pas l'accueil des activités Familles, le soutien - initié avec la Ville et particulièrement avec la Bibliothèque et la Maison du Projet – demeure indispensable.

Ce local reste moins identifiable pour de nouvelles personnes car il n'a pas d'accès direct sur les Allées du Mail contrairement à la Maison du Projet, à la Bibliothèque ou à la Boite à Vélos mais le travail d'information a permis au fil des semaines, une réelle identification pour nos adhérents.

● **La Maison Pop Bleue** bénéficie, quant à elle, du local de la Boite à Vélos sur le Mail, d'un atelier réparation à la Maison Pop Rouge et de la vélo-école sur le parking de l'Entrepôt rue de Longvic mis à disposition par la Métropole. Cette dernière permet au-delà de l'activité spécifique liée à la pratique du vélo, d'être un véritable pôle d'information via ses médiateurs, ouverte les mercredis et samedis toute l'année.

## Animation sur l'espace public



Cette mission s'est très fortement développée depuis 2022, dans les pratiques de l'équipe. Elle répond autant à l'objectif précédent de rendre visible les actions aux publics que d'une fonction d'accueil inconditionnel. Elle est structurante de notre projet d'éducation populaire.

## FOCUS

### Coordination de l'événement Tout le Monde Dehors

Un rendez-vous régulier chaque année. En moyenne 120 personnes vivent cet événement en 2025.

	2021	2022	2023	2024	2025 au 15/04
TLMD	N'existe pas	6 éditions 200 pers.	5 sur 7 éditions 400 pers. 80 en moyenne	7 éditions 700 pers. 100 en moyenne	À venir





« Tout le Monde Dehors » est un projet de médiation qui vise à proposer des animations de rue, le temps d'un après-midi aux habitants de Chenôve. Reproduit toutes les semaines en juillet et en d'août, il consiste à animer l'espace public durant les vacances d'été avec les habitants qui restent en ville. En ce sens, le projet est accessible (par sa gratuité) et inconditionnel (par l'accueil de tout le monde). Il se déroule dans des espaces publics urbains au plus proche des habitants. Les espaces mobilisés ont été l'espace Parabiago, la plaine Herriot, la place Coluche, la cour de l'école en St Jacques, la cour d'école des Violettes, la ferme à l'école, le jardin de l'Hôtel des Sociétés, la plaine Kennedy et pour l'été 2025 deux après-midis au parc du Cèdre.

#### Ces animations permettent de

- Retrouver de la proximité avec les habitants
- (Re)créer du lien avec les habitants
- Être mieux identifié par les habitants
- Mobiliser de nouveaux publics sur nos activités
- Travailler avec les partenaires éducatifs et culturels



Au fur et à mesure des années, ce projet d'animation de l'espace public est passé d'une action organisée conjointement par la MJC et la Ville de Chenôve, via le service Éducation, à une action coordonnée par l'association en lien aux différents partenaires, à la demande de la Ville.

Par ailleurs, l'association Médiation Prévention Dijon Métropole nous a rejoints dès la première année.

Progressivement, le projet s'est structuré autour d'après-midis à thèmes : cinéma plein-air, vélos, musique, jeux d'eau, cirque et spectacles. Des thèmes enrichis avec d'autres propositions telles que le salon d'été, le Bibliambule de la Bibliothèque, l'initiation aux échecs et Jeux, activités arts plastiques et le prêt de matériel du Service municipal « Jeunesse ».

Malgré une météo parfois capricieuse, une affluence en moyenne à 80/100 personnes est observée.

Cet événement constitue une vitrine offrant une version accessible des projets portés par les acteurs du territoire y participant et les activités présentes tout au long de l'année. Les habitants et les familles ont ainsi l'occasion de rencontrer les équipes, d'animer l'espace public - lieu de rencontre des habitants par nature.

#### Le Centre Social Hors-les-Murs



L'année 2023 a été marquée par la fermeture du bâtiment sur le côté de la Mairie, Place Meunier. Grâce au soutien de nos partenaires, la Bibliothèque et la Maison du Projet, l'animation collective à destination des familles a pu se poursuivre au plus proche des habitants.

Les mercredis après-midis sont des temps incontournables de l'action collective à destination des familles. Chaque mercredi (hors vacances scolaires), une activité ludique et créative est proposée aux familles présentes. Les objectifs sont de permettre aux parents et à leurs enfants de partager du temps ensemble, d'expérimenter en s'amusant et également de sortir de chez soi pour rencontrer d'autres familles. C'est ainsi un temps essentiel dédié à la parentalité et à l'éducation dans un lieu bienveillant.

En 2024, à l'image des « Mercredis en Familles » et des expériences des « **Tout Le Monde Dehors** », **les animations de Rues** s'inscrivent dans cette continuité de proposer aux familles des temps de partage inconditionnels, garantis par :

- La gratuité
- La simplicité de fonctionnement : un lieu et un horaire de rendez-vous unique, sans inscription
- L'accessibilité dans les supports proposés : pas besoin d'être reconnu comme un artiste pour créer.

Elles répondent également à la difficulté persistante d'offrir un lieu d'accueil de proximité aux habitants du QPV.

Ces rendez-vous Hors-les-Murs ont fédéré en moyenne 16 participants par atelier.

### **Orientation et accompagnement vers les partenaires**

Lieu de rencontre et de proximité sociale, les Maisons Pop fédèrent un large public. L'instauration d'une relation de parité permet la rencontre et l'échange. Ainsi, lorsque les personnes s'autorisent à partager un besoin, une difficulté, le rôle des médiateur.rices avec le soutien de la référente famille est d'identifier, d'évaluer puis d'orienter voire d'accompagner vers le partenaire compétent.

L'agrément Centre Social confère aux Maisons Pop cette mission de veille sociale et de repérage des situations fragiles pour faciliter, par la suite, le parcours des personnes vers l'institution ou l'organisme compétent.

Le rôle des agents d'accueil est de fait central. Premier interlocuteur de toutes les personnes passant la porte des Maisons Pop, leurs connaissances du territoire et de ses acteurs sont une richesse permettant aux personnes de pouvoir être réorientées au plus juste suivant leur demande. Ainsi, nous participons à limiter l'errance administrative et à lever les freins d'accès au premier droit, celui de l'information.

### **Orientation des jeunes (adolescents) vers les partenaires**

L'animation de rue, les ateliers réparations de la Boite à Vélos et tous les types des manifestations informelles sont autant d'occasions de rencontrer des jeunes. En effet, il est plus rare de parvenir à mobiliser des jeunes sur les propositions d'actions cadrées.

L'accueil facilité par les horaires d'ouverture, la proximité avec le lycée Roland Carraz sont aussi des occasions pour les jeunes de découvrir les Maisons Pop.

Cette première porte d'entrée permet la rencontre mais surtout l'échange avec les jeunes et leurs besoins. Par la suite, les Maisons Pop peuvent s'appuyer sur l'AMPDM ou encore le service de prévention de la Ville face à un jeune en difficulté ou plus largement, au service jeunesse de la commune.

#### **L'accueil en stage de découverte de troisième :**

\* Chaque année, des jeunes souvent issus du Collège Herriot et du Collège Le Chapitre, sont accueillis afin de découvrir le monde du travail dans le cadre de leur parcours scolaire

#### **Les Stages bénévolat de 15h :**

\* Des jeunes viennent aux Maisons Pop effectuer des heures de bénévolat dans le cadre du dispositif régional « aide au permis de conduire ». Ce dispositif permet à des Jeunes de fournir 15h de soutien bénévole à une association en échange d'une attestation de bénévolat leur ouvrant droit à une aide financière de 500 € pour passer le permis de conduire.

#### **L'accueil des jeunes en mesure de responsabilisation :**

\* Lorsqu'un jeune a des difficultés récurrentes de discipline et avant une exclusion du collège, l'équipe enseignante propose cette solution : nous avons ainsi accueilli des jeunes régulièrement.

## Permanence d'accueil avec des partenaires (EPE, PRE, Très d'Union, CESAM)

Cette fonction d'accueil s'appuie sur la mission des référents accueil, avec un espace aménagé et des activités permanentes organisées par les médiateurs permettant l'échange et la spontanéité du moment pour les adultes voire des temps d'accueil commun avec les partenaires adéquats :

- lancement du Jardin en 2021, puis Jardin & compostage, vers médiation animale : ateliers inter-générationnels et inter-associatifs et incitant à la rencontre, à la collaboration à l'apprentissage de la nature- du jardin du Centre Social à la Ferme à l'École-
- le lien aux partenaires socio-éducatif du territoire afin d'inscrire les familles dans le territoire
- les organismes accueillant les ateliers sociolinguistiques, le PRE, l'ESCO...
- l'école des métiers sur les démarches de certifications des usages vélo

Cette mission très importante et moteur du **Projet Social**, s'est vu fortement réduite ces trois premières années, par la disparition des locaux place Pierre Meunier et les évolutions d'accueil des associations de la Ville.

La permanence d'accueil de l'EPE s'est donc déplacée dans les écoles, les séances de soutien scolaire organisées par Très d'union ont transité dans des salles municipales, l'activité de Trèfles jaunes s'est arrêtée.

En revanche, le travail de concertation avec l'équipe du Programme de Réussite Educative (PRE) s'est poursuivi durant ces 4 années. Les équipes ont adapté le fonctionnement aux évolutions du contexte mais gardent **une proximité et une logique de complémentarité**. Pour les vacances notamment, un premier accompagnement physique dans nos locaux se fait avec les référentes de parcours pour les premières inscriptions et premiers paiements. A long terme, l'enjeu commun entre ce dispositif et notre projet familles est que celles-ci deviennent progressivement autonomes sur l'organisation du temps des vacances.

Malgré des évolutions fonctionnelles externes, le partenariat avec l'équipe du CESAM se développe. L'année 2024 voit l'intensification des actions complémentaires construites avec cet organisme. La volonté de nos deux associations est de permettre le pont, autant pour les adultes et leurs enfants entre l'apprentissage d'une langue, d'une culture portée par le CESAM et l'appropriation d'espaces de vie sociale animés par les Maisons Pop, repères pour ces Familles afin de faciliter leur intégration.

Quant au partenariat avec l'EPE, ce dernier a pu être redéfini permettant ainsi la projection de nouveaux projets partenariaux notamment sur l'année 2025 avec le retour des ateliers philo, cette fois à destination des parents avec enfants âgés entre 8 et 11 ans autour de la question des émotions.

### En conclusion :

Les Maisons Pop ont une ouverture du lundi au vendredi avec un accueil de 09h-12h puis de 14h à 20h. Seule la Maison Pop Bleue-Boîte à Vélos et la Maison Pop Jaune, exceptionnellement ont une organisation de travail du mardi au samedi, permettant d'assurer les cours de vélo-école et l'accueil à l'atelier de réparation, ouvert ainsi au plus grand nombre.

Une réflexion est menée sur l'élargissement de cette organisation de travail à toutes les missions des Maisons Pop afin d'intégrer une présence et des actions à destination des habitants les samedis. Ce fut testé à plusieurs occasions.

Cette réflexion fait suite au constat de l'absence des pères dans les activités quand celles-ci se déroulent en semaine. En effet, la charge du travail salarié est majoritairement portée par les pères qui travaillent du lundi au vendredi. Lors d'événements ponctuels se déroulant les week-ends, nous constatons que les pères sont présents auprès de leur(s) enfant(s).



## 3.6 - Utiliser des supports éducatifs variés et des pédagogies adaptées

### Activités gratuites et ouvertes à tous permettant la rencontre

#### Marche bien-être

Initiative prise en octobre **2020**, durant le 2ème confinement, elle a permis un rendez-vous pour une balade. Devant son succès, elle s'est poursuivie tous les mardis matin au départ du Centre Social Rue Lamartine, les marcheurs se retrouvant pour une balade de 2h sur Chenôve et ses alentours, accompagnés par la référente familles ou une médiatrice : **ce temps de respiration et de bien-être** permet d'échanger sur les sujets de la vie quotidienne.

De façon ponctuelle, des participantes aux cours socio-linguistiques rejoignent l'activité : l'occasion de pratiquer la langue française et de découvrir la ville.



L'affluence est constante, ce qui démontre le besoin toujours actuel de « prendre l'air ». En outre, les participants émettent la demande de plus en plus fréquente de **prendre l'air à l'extérieur de la ville**.

C'est pour cela que nous avons proposé au fur et à mesure des marches urbaines dans la métropole dijonnaise, accessibles en transport en commun telles que le sentier de la coulée verte, le circuit du rouge-gorge vers le Val Suzon, le lac Kir, le parc de la Colombière ...

Ces Marches Bien-être chaque mardi matin sont devenues un rendez-vous très attendu avec une trentaine de sorties effectuées par an. L'occasion pour les participants de se retrouver, de vivre une vraie dynamique de groupe. Lors de ces temps au sein de la nature, les participants s'autorisent à exprimer leurs besoins en termes d'activités, de partager leur réalité de vie en tant qu'habitant de Chenôve et profiter d'un moment privilégié pour soi.

	2021	2022	2023	2024	2025 au 15/04
<b>La marche Bien être</b>	Pass covid Début des marches le mardi matin	43 femmes différentes 14 femmes viennent régulièrement	• 38 femmes différentes 18 fem. sur 22/23 et 24 fem. sur 23/24 • 7 femmes viennent régulièrement	40 femmes 1 homme 30 sorties = 220 inscriptions Janv à juin = 5,7 femmes en moyenne Sept à déc = 10 en moyenne	Depuis janvier 10 sorties 82 inscriptions + de 8 en moyenne

#### Le jardin

Le jardin a permis à des membres de l'Association de Rencontres de Culture et d'Échanges et des familles qui fréquentent le Centre Social de partager un temps ensemble.

Le jardin a pris forme grâce à un premier travail de découverte et de prise d'informations auprès d'autres structures - MJC des Bourroches, à la Maison Phare - mais aussi grâce à l'accompagnement d'un médiateur des espaces verts de l'agglomération dijonnaise.

Les familles ont participé au nettoyage, à la préparation du terrain, à la mise en terre de plants, à l'entretien et à la récolte durant l'été.

Un véritable support pour favoriser la mixité hommes / femmes au Centre Social. C'est au total 37 personnes qui ont participé à ce projet sur 2021.

Ce jardin est un support idéal des temps familiaux en extérieur. On y aborde aussi des sujets de société autour de l'environnement et de la biodiversité.

Face à la modification des lieux d'action, les Maisons Pop ne disposent plus de l'espace adapté à ce type d'actions. Une alternative a été expérimenté en lien avec la Ferme à l'École qui a développé un jardin partagé. La disparition de ce lieu d'accueil apprécié par les familles est une vraie perte pédagogique pour l'activité du Centre Social que nous n'avons jamais réussi à compenser.

## Médiation animale

Un projet de médiation à « La Ferme à l'école » a été expérimenté, avec la coopération des services municipaux dédiés depuis 2023.

Les familles chenevelières ont pu redécouvrir ce parc emblématique de la ville et entrer dans ses coulisses pour prendre soin des animaux.

En 2023, 117 inscriptions soit 70 enfants et 41 adultes correspondant à 39 familles

En 2024 /11 ateliers réunissant 18 Familles différentes de Chenôve, soit 66 personnes différentes (21 adultes et 45 enfants)

## Des pratiques culturelles

Aller au spectacle n'est pas une priorité pour de nombreuses personnes mais ces sorties sont toujours un moment de partage où s'exprimer sur ce que l'on a ressenti, sur ce que l'on a compris ou pas, contribuent au parcours de **sensibilisation au spectacle vivant**.

Des ateliers de pratiques artistiques ont lieu à chaque période de vacances : les publics concernés par cette découverte sont souvent les jeunes mais certains créneaux ont pu être aussi réservés aux adultes ou à des familles : atelier cirque, bande dessinée, animations scientifiques- visites d'équipements, ateliers ... Planétarium, ateliers de curiosité, ateliers numériques, création de podcasts....

## Ateliers culinaires Familles

Le pôle Animation Collective Familles a proposé à chaque période de vacances scolaires et au fil de l'année, des activités à destination des familles.

Les ateliers culinaires sont une activité appréciée durant laquelle petits et grands remontent leurs manches et participent à la confection d'un repas collectivement.

**En 2024** – 9 ateliers -32 familles soit 31 adultes et 44 enfants, soit pour les ateliers en Familles en moyenne 21 personnes

A cette occasion, les enfants apprennent à découper, éplucher, peser, mesurer et convertir, soutenus et accompagnés par leur parent avec l'encadrement des médiateurs. Ces temps sont très intéressants pour observer les interactions au sein des familles et encourager l'apprentissage par le faire.

## Animation jeux en famille en lien avec la médiathèque

### Les après-midis jeux en famille

Jouer en famille permet de renforcer les liens et de partager collectivement un moment de plaisir. Lorsque parents et enfant jouent ensemble, ils apprennent à se découvrir autrement d'égal à égal. L'année 2024 a vu se développer de plus nombreuses initiatives, à partir d'expériences nouvelles faites lors des animations de rue ou durant les vacances avec la Médiathèque de Chenôve et l'association « Chouette en jeu ». Le jeu est en effet, un véritable support à la relation qui

mobilise des compétences psycho-sociales essentielles et transposables à la vie de tous les jours. Ces rendez-vous se veulent réguliers et gratuits afin d'amener les gens à oser renconter cette pratique et pourquoi pas, à répéter cette pratique au sein du foyer.



## Mercredis en famille

Tous les mercredis après-midis, les parents et leurs enfants sont invités à venir partager un moment de loisirs au Centre Social.

Ces temps ont permis la création du jardin partagé dans la cour du Centre Social, l'appropriation des composteurs, l'aménagement d'un coin lecture (réalisation d'une fresque commune, recyclage et customisation d'une bibliothèque), **l'animation de cycles sur les questions de l'alimentation**, les usages numériques des familles...

Les familles peuvent aussi réaliser des activités créatives en tous genres. Ces activités se veulent simples, avec souvent des matériaux de récupération ou à bas prix afin que les familles puissent aisément reproduire l'activité à la maison.

Nous souhaitons que les mercredis soient « **la journée des familles** » et non des seuls enfants, même si cela n'est pas sans difficulté pour de multiples raisons : disponibilité, conception éducative, ...

Aux beaux jours, les mercredis après-midis sont dédiés à l'animation de rues, principalement au niveau du Mail. Celle-ci renforce l'accueil inconditionnel, les familles se sentent libres de s'y installer pour discuter ou réaliser l'activité prévue.

Sur ces temps, nous développons des activités de jeux d'extérieur, des jeux collectifs où parents et enfants mais aussi les familles entre elles se mélangent et jouent ensemble.

Les Maisons Pop portent **les valeurs d'écologie, d'éco-responsabilité** et souhaitent intégrer la dimension **de développement durable** dans leurs actions. Afin d'informer et sensibiliser le public et notamment les plus jeunes à ces valeurs, chaque mois, à l'occasion des « Mercredis en famille », une action est dédiée à découvrir une alternative de consommation éco-responsable. De plus, une fois par trimestre, Les Maisons Pop organisent **une éco-marche** à destination des familles, afin de nettoyer une zone identifiée puis d'échanger lors de la phase de caractérisation des types de déchets.

	2021	2022	2023	2024	2025 au 15/04
<b>Les mercredis en Familles</b>	1 lieu place Pierre Meunier mais période de covid Mercredi en familles au jardin	Pas de comptabilisation des inscrits car nouveau concept accueil libre Janvier - cycle sur l'alimentation Printemps - Le jardin pour la 2e année	65 inscriptions 28 inscriptions adultes (26 fem. 2 hom) 37 inscriptions enfants (19 filles 18 garçons)	108 inscriptions 33 inscriptions adultes (30 fem. 3 hom) 75 inscriptions enfants (46 filles 29 garçons)	Depuis début janvier 71 inscriptions 34 inscriptions adultes (31 fem. 3 hom) 37 inscriptions enfants (19 filles 18 garçons)

## Sorties familles

La proposition régulière de sorties en famille répond à une demande du public souhaitant sortir du territoire de Chenôve, saisir l'occasion de faire des découvertes et de vivre en famille des moments uniques alors que ces personnes ne partent pas ou très peu en vacances...

Ainsi, les Maisons Pop ont proposé à chaque période de vacances scolaires, une sortie famille avec des supports diversifiés : sorties culturelles, sorties spectacles, visites de monuments historiques, journées dans des parcs à thèmes, journées près d'un point d'eau, ...

Effectuer une sortie en collectif impose de faire partie de ce collectif et de répondre aux règles du groupe. Ces moments sont aussi l'occasion pour les familles et habitants de se rencontrer entre eux, de développer un esprit collectif.

## Séjours pré-ados



Durant les vacances scolaires, les Maisons Pop proposent régulièrement un séjour pré-adolescents. L'objectif de ces séjours – 4 jours- est, pour les pré-ados, de leur fournir une expérience de vacances en dehors du cadre familial, de les aider à **développer leur autonomie**, à appréhender le monde qui les entoure différemment et de favoriser le vivre-ensemble. Lyon, séjour à la ferme à Pisseloup dans la Haute-Marne, Strasbourg, Corcelles pour camp tipis et astronomie...

À travers notre politique tarifaire adaptée aux ressources des familles, ainsi qu'à notre capacité d'adaptation et d'écoute selon les situations familiales, nous avons voulu permettre l'accès à tous les enfants désireux de venir.

En choisissant une tranche d'âge (8-12 ans), nous avons l'intention de permettre à des enfants de vivre leur première expérience de séjour sans leurs parents.

## Séjours familles

La volonté des Maisons Pop est de proposer au minimum un séjour à destination des familles par an, le plus souvent au cours de l'été.

Les familles sont identifiées au préalable et associées à la construction du projet de départ.

Les Maisons Pop s'appuient aussi sur les partenaires sociaux qui accompagnent les familles en situation de fragilité et pour lesquelles vivre une expérience avec Les Maisons Pop est bénéfique. Une belle opportunité de travailler sur un temps long avec les familles, ce qui permet de développer des relations de qualité et des solidarités entre elles.

**En 2022** : 4 jours 3 nuits à la ferme nature à Borgirault.

4 familles 20 personnes 7 parents 13 enfants.

**En 2023** : 4 jours 3 nuits à l'Adefo Maison Familiale de Grancey-le-Château

4 familles 22 personnes 7 parents 15 enfants âgés de 3 à 14 ans.

**En 2024** : 4 familles 4 parents 14 enfants soit 18 personnes dans le Morvan.

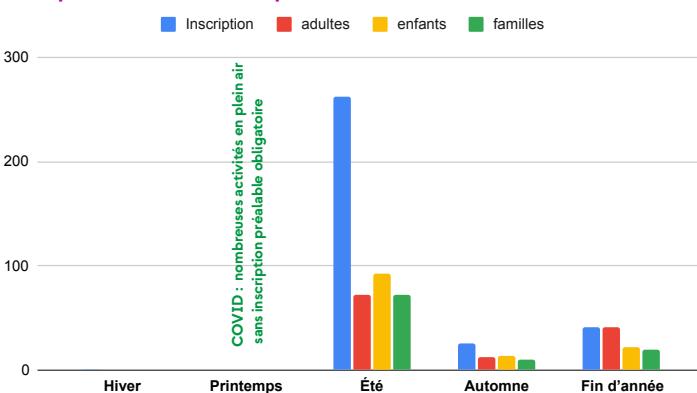
## Séjours adultes

**En 2022** : Séjour en Avignon – 12 femmes de 25 à 65 ans - avec 11 spectacles.

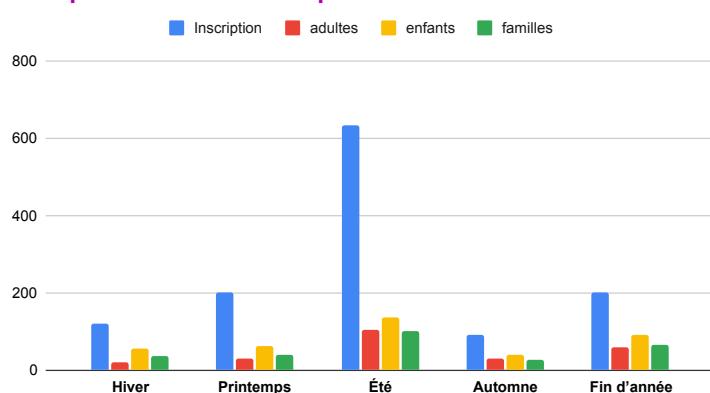
**En 2023** : Séjour en Avignon – 11 femmes de 18 à 63 ans – et 3 jeunes filles de 14 à 17 ans

**En 2025** : Journées à Lyon et Chalon dans la rue

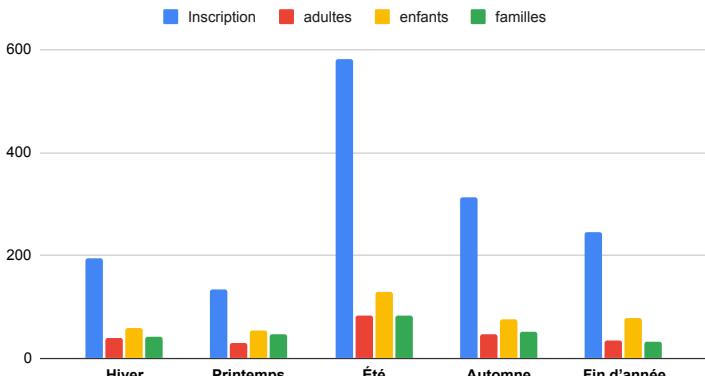
Inscriptions en 2021 selon les publics



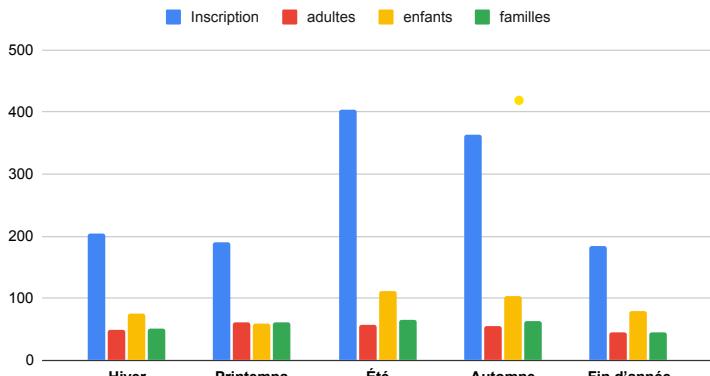
Inscriptions en 2022 selon les publics



### Inscriptions en 2023 selon les publics



### Inscriptions en 2024 selon les publics



## 3.7 - S'associer aux parents et créer une relation de parité avec tous les co-éducateurs

### S'associer aux parents

Une posture tout au long de notre action. Trois types de situations favorisent ce travail conjoint :

#### Les marches bien-être et les activités de répit

Ces supports d'activités permettent **tout en se consacrant du temps**, de laisser aller la parole entre pairs et de pouvoir livrer ses préoccupations du moment. Ces moments sont précieux car ils permettent **d'identifier** des besoins non satisfaits, d'élaborer conjointement des idées, faute d'être des solutions, de se remobiliser, de ne pas baisser les bras, de se donner des conseils.

#### Les réunions de préparation d'activités ou de bilan

Celles-ci s'organisent à différents moments :

- réunion de rentrée des familles
- préparation journée répit section handicap
- préparation départ séjour familles 2 réunions
- **réunion d'info pré-départ séjour ados**
- les activités en familles : ateliers culinaires, sorties familles

Ces moments de vie collective sont précieux mais restent également difficiles car ils indiquent les écarts de postures éducatives, vis-à-vis des enfants : ce qu'on accepte, ce qu'on ne tolère pas. Ces moments sont souvent extrêmement fatigants, cela génère des tensions car il ne faut pas prendre la place de l'autre éducateur et ne pas entrer dans un jeu discréditant la parole de l'adulte vis-à-vis des enfants.

La multiplication de ces situations est importante car elles permettent de se découvrir. Cependant elles nécessiteraient des temps de bilan partagé entre adultes. Leurs systématisations seraient pertinentes.

#### Les café-parent

Ces moments sont les plus faciles à animer quand les parents sont réellement demandeurs et non pas dans une mission prescrite. Les familles les plus en difficulté, identifiées par les divers services du territoire, sont souvent les plus réticentes. Nous n'utilisons plus cette forme depuis 2023 suite à l'arrêt des interventions de l'EPE.

## **S'associer aux partenaires**

Durant la période d'agrément, l'équipe a été présente à toutes les réunions auxquelles les partenaires l'avaient invitée. Ceci représente un nombre de réunions important et permet une information réciproque :

- Elles portent sur la co-construction d'action commune avec l'ESCO, la Bibliothèque de Chenôve, le PRE, l'AMPDM, la médiathèque et le service culturel.
- La réponse à des invitations de réunions d'information avec les services de la Ville de Chenôve : café partenaires, semaine des droits de l'enfant, semaine bleue.
- La Rencontre d'acteurs associatifs : P'tit bleu P'tit jaune, ATD Quart-Monde, Très d'Union,... présentation des actions et projets des Maisons Pop.
- La participation aux différents comités de pilotage institutionnels : CTG, PRE CLAS, Limit's.
- La participation aux réunions de direction Ville/association.
- La participation aux réunions organisées par la CAF et la fédération des Centres Sociaux pour les agents d'accueil et les référents familles.
- La participation aux réunions des MJC de la métropole.

### **3.8 - S'évaluer, s'adapter, innover en fonction des contextes en mutation constante.**

Au-delà des rapports en direction des différents partenaires institutionnels, le livret d'Assemblée Générale est un bon support de recensement des activités conduites et de mise en perspective par rapport au projet associatif porté.

Les réunions d'équipes sont également l'occasion de faire un pas de côté sur nos pratiques et la qualité des actions proposées.

L'équipe dans son ensemble participe régulièrement à des modules de formation continue, à des journées d'étude qui alimentent la réflexion ainsi que les journées thématiques proposées par nos fédérations, Trajectoire Ressource, la Métropole, la CAF et le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports.

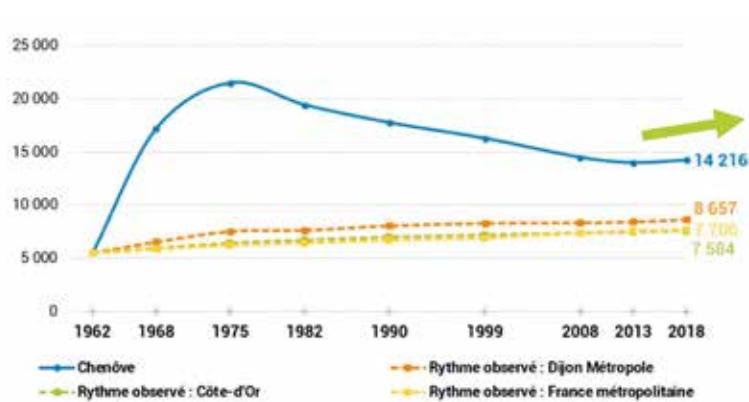
## 4.a- Le contexte social du territoire

### Le contexte territorial de l'intervention du Centre Social

Ces données ne sont disponibles que sur les années 2023, 2024, celles-ci ayant nécessité de réaliser une organisation de la saisie et des paramétrages du logiciel après une année pleine en 2022.

#### 4-1 Le contexte social du territoire

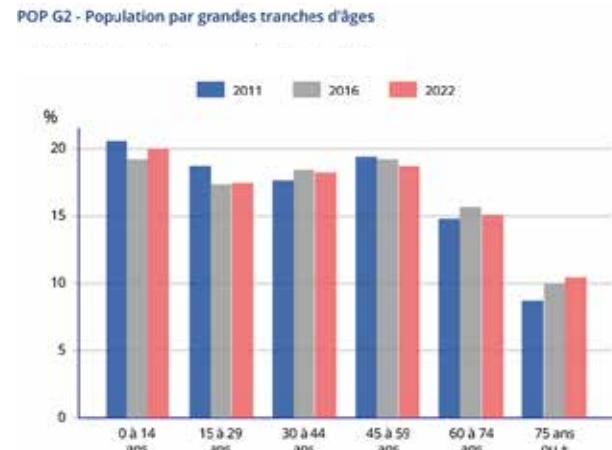
Chenôve compte une population de 14 299 habitants, inscrite dans une métropole de 258 630 habitants. Elle est la deuxième ville de l'agglomération et la troisième du département de Côte d'Or en 2024. Population plutôt jeune, avec presque 40% de la population, âgée de – de 29 ans, stable depuis 2008, elle se décompose comme suit :



Indique l'évolution qu'aurait connu Chenôve si le territoire avait suivi le rythme observé dans les territoires de comparaison.

Entre 2013-2018 : +234 habitants, soit +0,3% par an dont +0,7% par an dû au solde naturel et -0,4% par an dû au solde migratoire.

Evolution de la population des années 60 à nos jours. Source : Insee, RP 1962-2018 - Traitements © Compas



Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

POP T3 - Population par sexe et âge en 2022					
Âge	Hommes	%	Femmes	%	
Ensemble	6 860	100	7 439	100	
0 à 14 ans	1 499	21,9	1 357	18,2	
15 à 29 ans	1 243	18,1	1 265	17	
30 à 44 ans	1 284	18,7	1 327	17,8	
45 à 59 ans	1 312	19,1	1 378	18,5	
60 à 74 ans	898	13,1	1 256	16,9	
75 à 89 ans	565	8,2	744	10	
90 ans ou plus	59	0,9	112	1,5	

## 4-2 Un niveau de pauvreté important

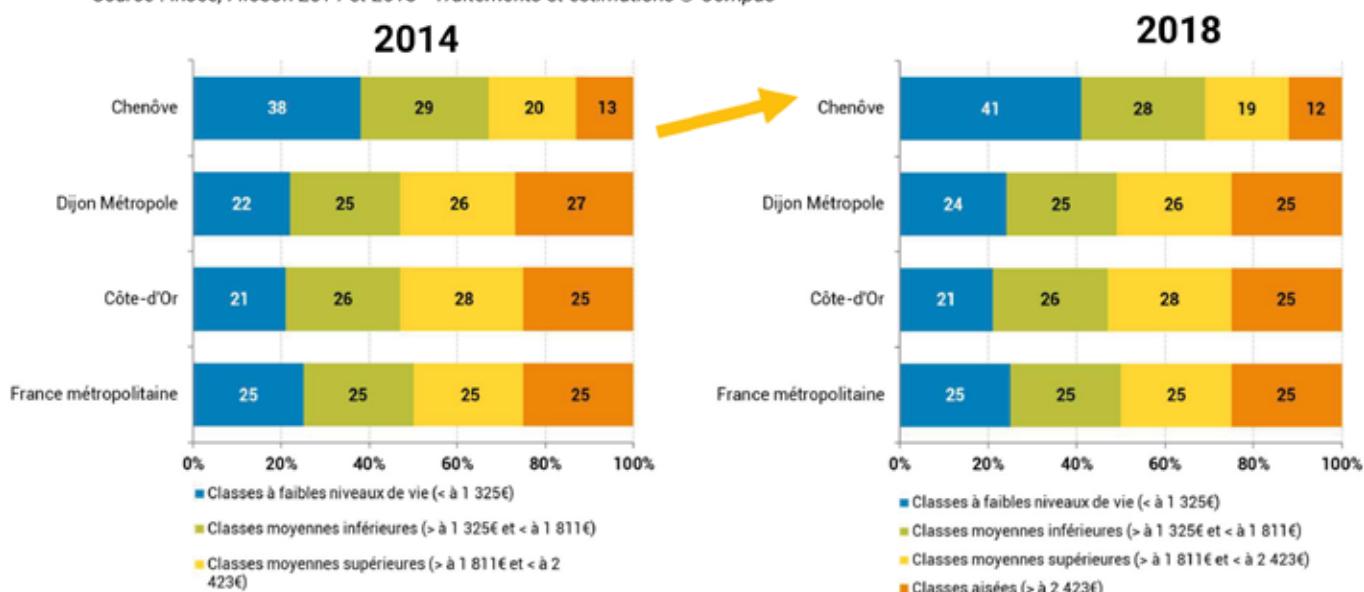
Chenôve connaît une population avec des niveaux de vie bien en dessous de la moyenne métropolitaine et départementale et un niveau de pauvreté important qui touche particulièrement les moins de 30 ans. On observe notamment que la part des classes à faibles niveaux de vie est importante, bien au-dessus de la Métropole, du département et de l'ensemble national. De plus elle continue à augmenter entre 2014 et 2018. Au vu des autres données, on peut supposer que cette part n'a pas reculé ces dernières années.

La répartition des populations par classe de niveaux de vie.

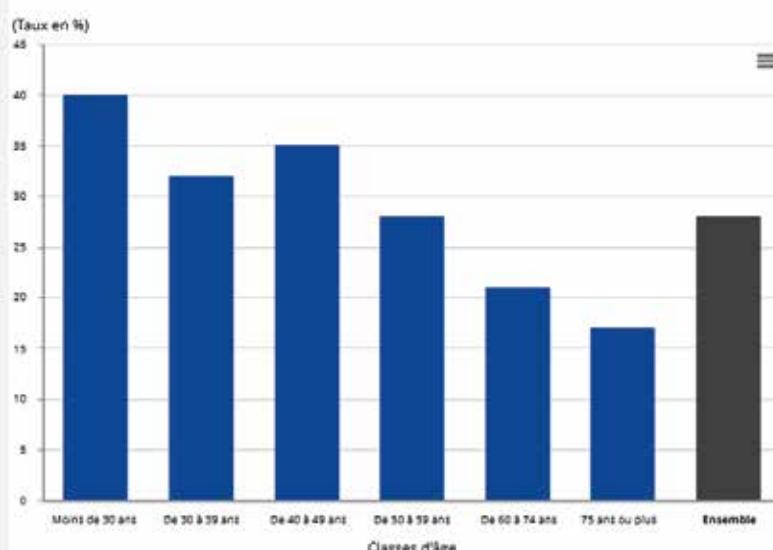
Source : Insee, Filosofi 2014 et 2018 - Traitements et estimations © Compas

### La répartition des populations par classe de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2014 et 2018 - Traitements et estimations © Compas



### REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référentiel fiscal en 2021



Note : Pour des raisons de secret statistique (s) ou de donnée manquante (vm), les graphiques et tableaux peuvent être incomplets.

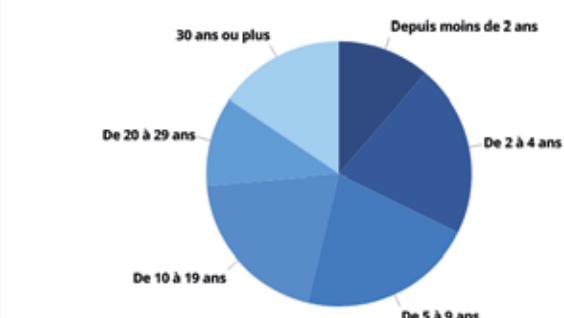
Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) en géographie au 01/01/2025.

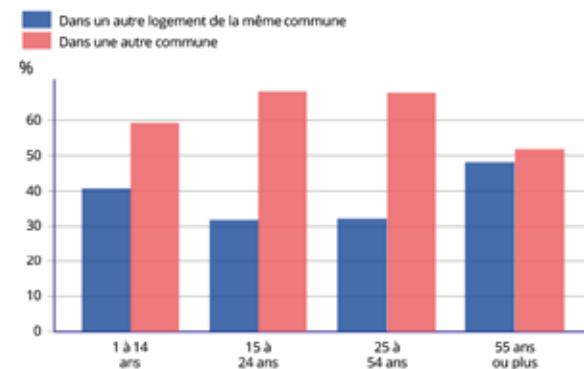
## 4-3 Une population composée pour 1/3 d'habitants arrivés récemment sur le territoire

Une des autres caractéristiques de la commune, c'est la part importante d'habitants résidant depuis peu d'années sur le territoire. Ce constat demeure d'année en année, ce qui signifie qu'à l'instant T, plus de la moitié de la population habite dans la commune depuis moins de 10 ans. Et 1/3 depuis moins de 4 ans.

LOG G2 - Ancienneté d'emménagement des ménages en 2022



POP G3 - Lieu de résidence antérieure par âge des personnes habitant un autre logement 1 an auparavant en 2022



Source : Insee, RP2022 exploitation principale, géographie au 01/01/2025.

Source : Insee, RP2022 exploitation principale, géographie au 01/01/2025.

Enfin, Chenôve demeure composée d'une population très familiale.

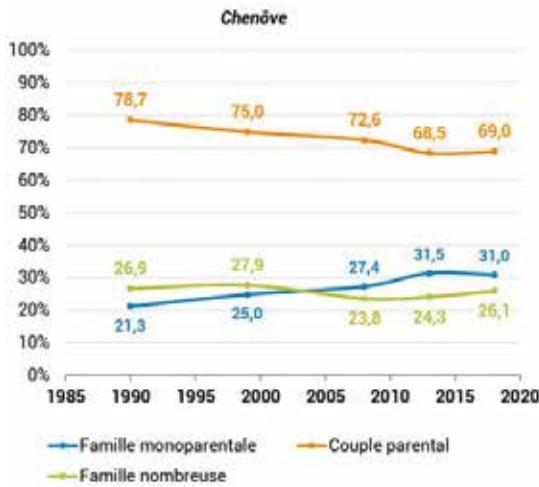
Plus de 75% de la population vit au moins à deux dans un logement et plus de 60% des ménages comptent un ou plusieurs enfants. Comme en 2020, on voit que la part des familles nombreuses est très importante, + 5,6% des foyers en 2022. Elle est encore en augmentation par rapport à 2011. Ceci est conforté par une augmentation des familles de 2 ou 3 enfants, soit 28,8% des familles.

Type de ménages	Nombre de ménages						Population des ménages				
	2011		2016		2022		2011		2016		2022
	%		%		%						
Ensemble	6 095	100	6 209	100	6 230	100	13 921	13 694	14 148		
Ménages d'une personne	2 236	36,7	2 390	38,5	2 358	37,9	2 236	2 390	2 358		
Hommes seuls	760	12,5	869	14	1 006	16,1	760	869	1 006		
Femmes seules	1 476	24,2	1 521	24,5	1 353	21,7	1 476	1 521	1 353		
Autres ménages sans famille	141	2,3	159	2,6	122	2	359	397	294		
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	3 718	61	3 660	59	3 749	60,2	11 326	10 907	11 496		
Un couple sans enfant	1 373	22,5	1 346	21,7	1 360	21,8	2 832	2 729	2 763		
Un couple avec enfant(s)	1 599	26,2	1 501	24,2	1 549	24,9	6 442	6 021	6 435		
Une famille monoparentale	747	12,3	813	13,1	840	13,5	2 052	2 157	2 298		

Les facteurs de l'évolution de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas

Enfin, il faut noter que le nombre de familles monoparentales, s'il n'augmente pas, demeure important, 31% des familles avec enfants.



FAM T4 - Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans						
Nombre d'enfants	2011	%	2016	%	2022	%
Ensemble	3 752	100	3 672	100	3 782	100
Aucun enfant	1 644	43,8	1 649	44,9	1 655	43,8
1 enfant	960	25,6	903	24,6	853	22,6
2 enfants	649	17,3	651	17,7	710	18,8
3 enfants	302	8	316	8,6	351	9,3
4 enfants ou plus	197	5,3	153	4,2	212	5,6

Insee, RP 2011 ; RP 2016 et RP 2022, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2025

## 4-4 Les cadres de vie : logement, mobilité et services à la population

### Le Logement

Les Cheneveliers vivent très majoritairement en appartement soit 71,2% . Le parc de logements est quant à lui composé à presque 70 % de résidences principales. Ceci n'est pas sans incidence sur les enjeux autour des espaces publics et leurs usages, notamment pour jouer, se promener et l'usage des parties communes.

LOG T2 - Types de logements						
Type de logement	2011	%	2016	%	2022	%
Ensemble	6 522	100	6 707	100	6 779	100
Maisons	1 641	25,2	1 756	26,2	1 880	27,7
Appartements	4 771	73,2	4 923	73,4	4 824	71,2
Autres	110	1,7	28	0,4	75	1,1

L'évolution des logements, des années soixante à nos jours  
Source : Insee, RP 1968-2018 - Traitements © Compas

## Le projet de peuplement porté par la Ville

La municipalité dans le cadre de sa politique d'urbanisme a souhaité une reprise progressive et significative de la dynamique constructive induisant l'arrivée de nouveaux habitants. Les objectifs décrits dans le cadre du PLUi-HD et de la dynamique souhaitée par les élus sur la période 2020-2030 permettent la projection suivante :

	2018	2023	2028	2033
Population projetée	14216	14320	15960	16820
-de 20 ans	3908	3850	4170	4190
20-39 ans	3194	3110	3730	4150
40-59 ans	3582	3590	4120	4360
60-79 ans	2640	2810	2890	3020
80 et plus	893	960	1050	1100
Taux d'évolution moyen entre les deux dates	0,30%	0,10%	2,20%	1,10%
Taux d'évolution logements	0,60%	0,40%	2,40%	1,20%
Évolution moyenne annuelle du nombre de logement	38	24	170	96
Pds des résidence principales	92%	92%	92%	92%
Taille moyenne des ménages	2,27	2,25	2,23	2,21

Rappel des objectifs pris

- Projection de la population par tranche d'âge
- Eléments de cadrage : le projet de peuplement
- Une projection de la population (hypothèse « basse »)

Source : Ville de Chenôve, Direction de la Cohésion Sociale et Urbanisme.

Source : Insee, RP 2018 – Traitements et projections © Compas 14 216 habitants en 2018

### Ces projections reposent sur les hypothèses suivantes :

- Une reprise pour toutes les tranches d'âge en lien avec la dynamique constructive venant limiter le vieillissement (mais pas la gérontocroissance)
- Hypothèse d'une prolongation des tendances démographiques 2013-2018
- Intégration de la diminution de la taille moyenne des ménages par rapport à l'évolution sur la période 2008-2018 (construction de logements spécifiques - foyer, résidence seniors... - dont le taux d'occupation sera inférieur à la moyenne habituelle)
- Prise en compte de la contrainte de logements (historique des logements livrés entre 2018 et 2021)
- Éléments de prospective de 2022 à 2026

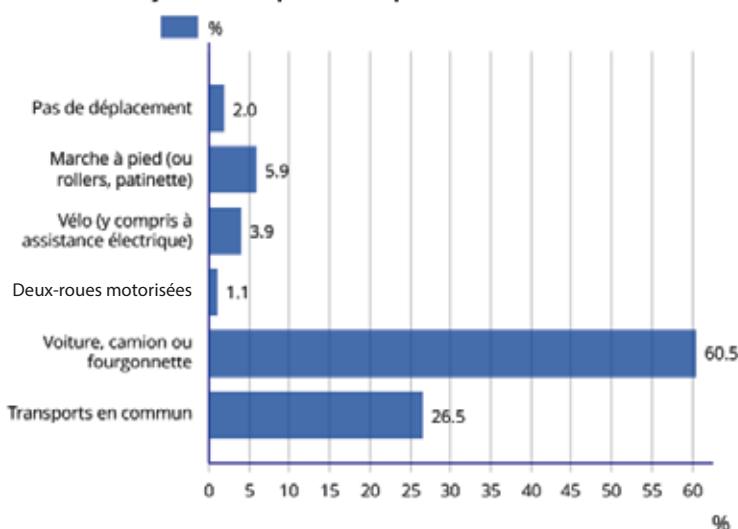
## Deux scénarios de projections suivant deux hypothèses de la taille moyenne des ménages

- Hypothèse « basse » :
  - Diminution de la taille moyenne des ménages suivant l'évolution sur la période 2008-2018
  - Prise en compte de la dynamique constructive à venir (cf. ci-dessous)
- Hypothèse « haute » :
  - Maintien de la taille moyenne des ménages à 2,27 comme sur la période 2013-2018
  - Prise en compte de la dynamique constructive à venir (cf. Annexes)

## 4-5 La mobilité

La politique de transport en commun métropolitaine est un véritable atout pour le territoire. Si l'on remarque un usage de la voiture encore important, pour autant l'usage des transports en commun est significatif (la présence du tramway au cœur de la ville en étant probablement l'une des raisons). Notons que du côté des mobilités actives, la question reste moins nette.

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2022



Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Source : Insee, RP2022 exploitation principale, géographie au 01/01/2025.

## 4-6 Les services

De manière générale, le territoire dispose de services publics qui rendent attractif le territoire pour une population familiale et active. Si les services de santé de proximité sont bien représentés, les petits commerces de proximité restent une des faiblesses de ce territoire. La question de l'implantation des commerces sur les zones d'activités éloignées des lieux d'habitations demeure une préoccupation, même si elle est prise en compte dans le réaménagement du cœur de ville pour les années à venir.

EQUIP T1 - Nombre de commerces en 2024	
Commerces	Nombre
Grande surface (hypermarché, supermarché)	10
Épicerie, supérette	3
Boulangerie-pâtisserie	9
Station-service	2
Station de recharge de véhicules électriques	7
Coiffure	15

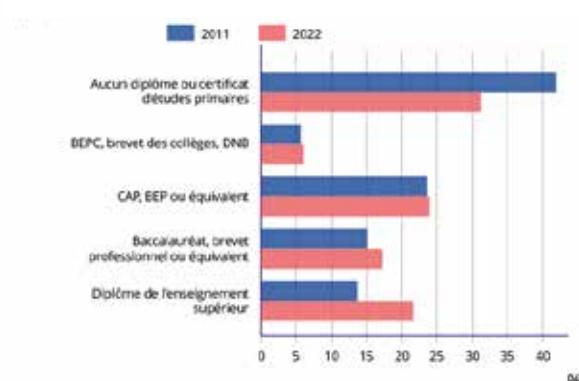
EQUIP T2 - Nombre de professionnels de santé et de pharmacies en 2024	
Professionnels de santé ou pharmacies	Nombre
Médecin généraliste	51
Chirurgien-dentiste	5
Masseur-kinésithérapeute	30
Infirmier	25
Psychologue	12
Pharmacie	5

Source : INSEE, Base Permanente des Equipements (BPE 2024) en géographie au 01/01/2025

## 4-7 Niveau de formation et population active

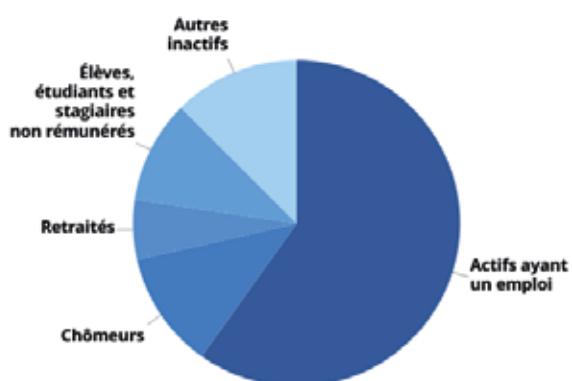
La sociologie de la population des plus de 15 ans voit un niveau de qualification qui continue à s'élever. Pour cette tranche d'âge, cela se traduit par un net recul des sans diplôme ainsi qu'une augmentation des détenteurs d'un diplôme de niveau 3, 4 et plus de 5.

FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)



Note : Les modalités de réponses ayant évolué au cours des enquêtes de recensement, les valeurs ne peuvent être obtenues pour le millésime 2010.  
Sources : Insee, RP2011, RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2022



La population active ayant un emploi est importante, avec un taux de chômage en baisse, comme le connaît la tendance nationale.

REV T2 - Décomposition des revenus disponibles sur l'année 2021	
Composition du revenu disponible	Part en %
Revenus d'activité	64,9
Salaires et traitements	59,4
Indemnités de chômage	3,4
Revenus des activités non salariées	2,1
Pensions, retraites et rentes	30,9
Revenus du patrimoine et autres revenus	5,2
Prestations sociales	10,9
Prestations familiales	3,7
Minima sociaux	4,9
Prestations logement	2,3
Impôts	-11,9
Ensemble	100

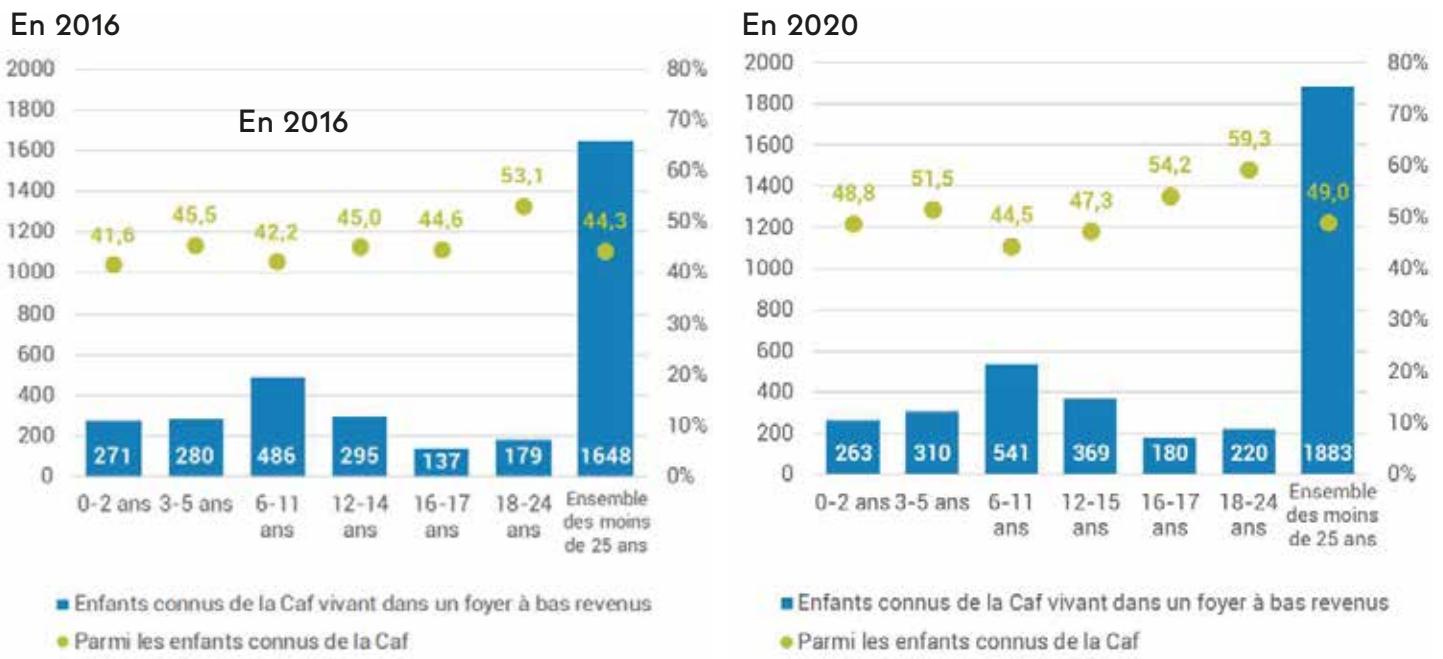
Source : INSEE-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) en géographie au 01/01/2025

EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans			
	2011	2016	2022
Nombre de chômeurs et taux de chômage			
Nombre de chômeurs	1 097	1 197	999
Taux de chômage en %	18,1	19,9	16,2
Taux de chômage des 15 à 24 ans	37,5	37,3	31,4
Taux de chômage des 25 à 54 ans	16,3	18,5	15,4
Taux de chômage des 55 à 64 ans	10,4	14,7	9,2

Source : INSEE, RP 2011 ; RP 2016 et RP 2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025

## 4-8 Les mineurs

S'intéresser à cette population est essentiel au vu de la sociologie du territoire. Une part importante de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté et l'on sait que l'impact de cette situation économique sur les enfants est fort.



#### Enfance et bas revenus

Les enfants vivant dans un foyer à bas revenus

Source : Caf Côte d'Or, 20/12/2021

1 883 enfants de moins de 25 ans (dont 1 663 mineurs) vivent dans une famille à bas revenus selon la Caf, soit 49% des enfants d'allocataires Caf. Leur nombre et leur part a augmenté depuis 2016.

Nomnivge	Allocataires totaux	%	Personnes couvertes	%	Allocataires à bas revenus	%	Population totale (insee 2022)
Chenôve	3656	25,56	8781	61,4	1462	10,22	14299
Dijon Métropole	66633	25,76	128833	49,81	18207	7,03	258 630

3 500 allocataires Caf (en 2016) et 8 700 personnes couvertes par la Caf en 2020 (effectifs en augmentation).

Dans son dernier rapport sur la pauvreté en France, l'Observatoire des inégalités fait état de la pauvreté en conditions de vie. Cet indicateur apporte une mesure concrète des privations matérielles et sociales qu'engendre le manque de ressources.

Les imprévus et les pratiques culturelles sont sacrifiés en premier rempart pour préserver les besoins primaires. Favoriser l'accès à la culture pour tous s'inscrit pour nous dans un enjeu de prévention de la pauvreté et de ses conséquences sur les foyers cheneveliers, en particulier les populations les plus jeunes (enfants, adolescents, et jeunes actifs).

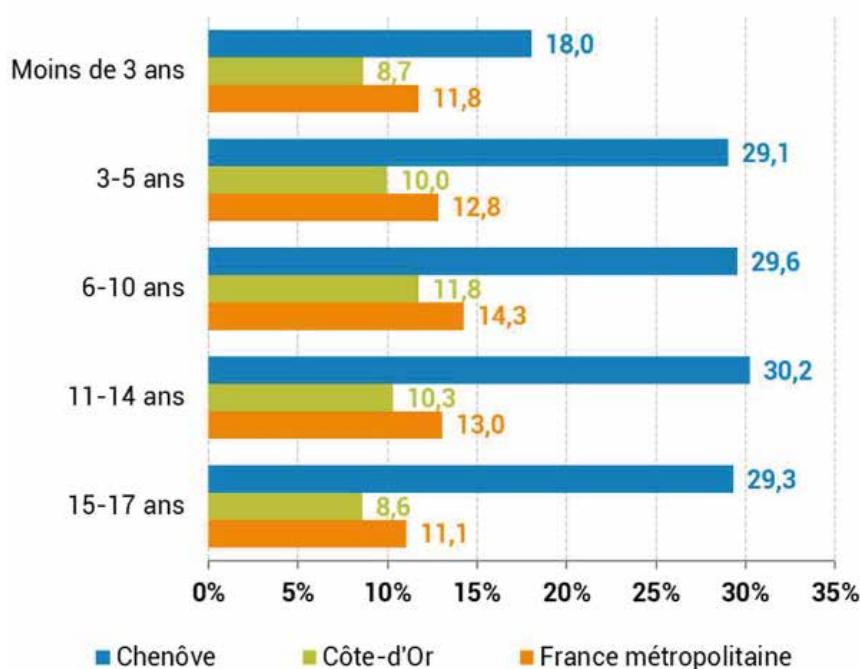
Concernant les inégalités d'accès aux pratiques culturelles (lecture, cinéma, musée, théâtre, etc.) selon la catégorie sociale, là encore, l'Observatoire des inégalités apporte une clarification. Il est constaté que "les écarts entre les catégories sociales restent nets". Ainsi, d'après, les données 2018 du ministère de la Culture :

- Lire au moins un livre dans l'année (hors bande dessinée). On observe un écart de 32% entre les cadres supérieurs et les employés et ouvriers
- Aller au théâtre ou à un concert au moins une fois dans l'année : 33% d'écart
- Visiter un musée ou une exposition : 44% d'écart
- Aller au cinéma : 20% d'écart

Toutes pratiques culturelles confondues, les classes populaires ont moins accès à la culture que les classes aisées. Or, ces classes constituent la majeure partie de la population à Chenôve. En effet, selon l'INSEE en 2020, 64% de la population active de 15 à 64 ans sont employés ou ouvriers.

L'accès à la culture, aux sports, aux loisirs et aux activités socioculturelles, au-delà d'un droit fondamental, constitue un accès inconditionnel à un espace d'apprentissage, de rencontres et de sociabilité, dans un espace différent des cercles sociaux conventionnels (école, emploi). En développant les potentiels de chacun, l'éducation populaire contribue à favoriser l'égalité des chances et l'insertion dans la société. C'est pourquoi cela s'adresse aux populations les plus fragiles.

### Les facteurs de fragilité : indicateur synthétique de vulnérabilité : part des mineurs vulnérables selon l'âge



Considérés comme fragiles et pourraient potentiellement avoir besoin d'un soutien, dès lors qu'ils cumulent 4 de ces 7 facteurs de risques :

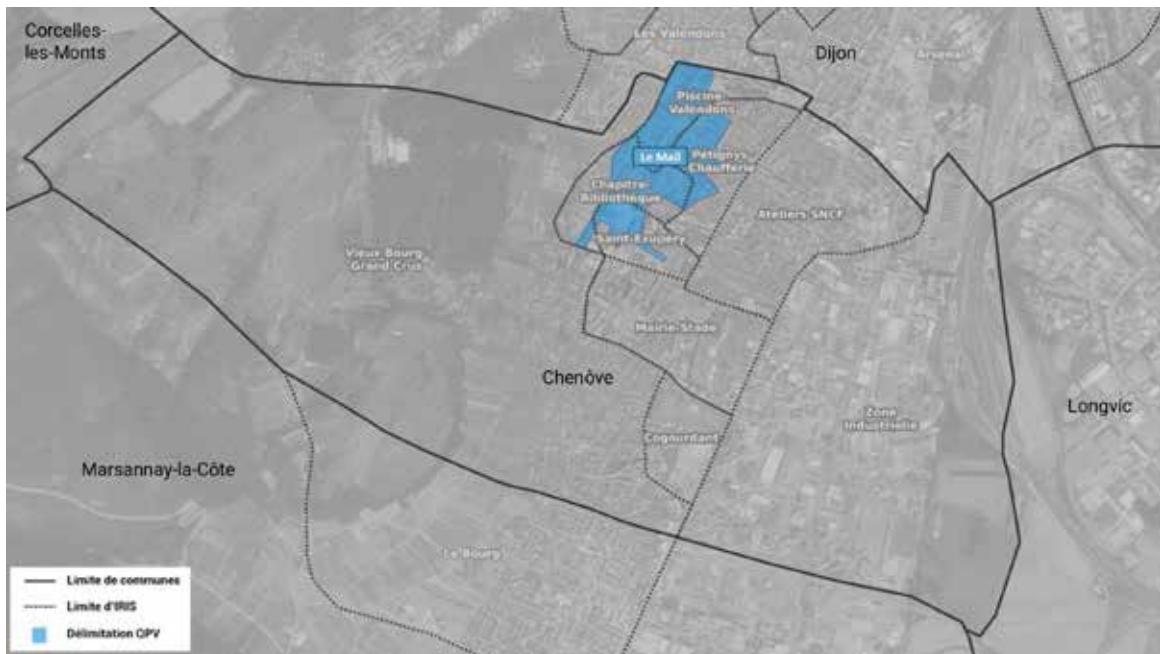
- Vivre dans une famille monoparentale,
- Vivre en famille nombreuse (3 enfants et plus)
- Vivre au sein d'une famille où « tous les parents » ont un bas niveau de formation (BEPC ou brevet des collèges au plus)
- Vivre dans une famille comptant au moins un parent se déclarant au chômage ou occupant un emploi précaire
- Vivre dans une famille sans aucun adulte actif en emploi
- Vivre dans une famille locataire du parc social
- Vivre dans un logement surpeuplé

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

Parmi les 3 550 enfants de moins de 18 ans vivant à Chenôve, **940 réunissent au moins 4 des 7 critères de fragilité retenus**, soit un peu plus d'un quart d'entre eux. Quel que soit l'âge, la part des mineurs vulnérables à Chenôve est fortement supérieure à celles de la Côte d'Or et de la France métropolitaine.

## 4-9 La singularité du QPV

Dans ce contexte général décrit, il est important d'ajouter un éclairage spécifique sur la singularité du Quartier Politique de la Ville reconnu également en REP+ par l'Éducation Nationale. Cette partie recense les chiffres clés retenus pour ce territoire dans le contrat de Ville 2024/2030.



### Données issues du Contrat de Ville métropolitain - Compas 2022

- 6 400 Habitants
- 1 conseil citoyen
- 5 bailleurs
- 44% taux de pauvreté
- 15,8% évolution du taux de pauvreté
- 844 € (revenu ?) niveau de vie médian
- 38% de moins de 25 ans
- 38% de personnes seules

### Indicateurs sur les QPV et sur Métropole

- 20% d'Actifs n'ayant pas de voiture (12% sur la Métropole)
- 28% Emplois précaires (17% sur la Métropole)
- 61% Taux d'activité des femmes (73% des hommes)
- 63% Demandeurs d'emploi en fin de mois de cat. A (parmi les DEFMs de cat. ABC)
- 39% de déqualification chez les immigrés contre 28% sur de la Métropole
- Indice de rupture face au numérique 2 fois plus important que sur la Métropole
- 39% De mineurs vulnérables (17% Métropole)
- 60% Des 15/24 ans scolarisés (74% Métropole)
- 29% Retard scolaire en 3ème (13% Métropole)
- 35% Part des ménages ayant emménagé depuis moins de 5 ans (42% Métropole)
- 5% Part de femmes ayant une licence sportive (11% Métropole)
- 26% Part des mineurs vulnérables (17% Métropole)
- 4,5% Licenciés sportifs dans les QPV (16% Métropole)
- 11 Asso. actives domiciliées dans les QPV (19 p. 1000 hab. en France Métropolitaine)
- 60% Taux de scolarisation des 15-24 ans (74% Métropole)
- 26% Famille monoparentale dont le parent est un actif occupé (34% Métropole)

	2022 Insee	% QPV pop total de	Allocataires totaux	%	Allocataires Bas revenus	%	Personnes couvertes	
Population totale QPV Le Mail	6 400							
Population totale Chenôve	14 299	44,76	3656		1462	39,99	8781	61
population totale Métropole	258 630	2,47						

Source CAF

23,69% des familles de + de 3 enfants de Chenôve sont monoparentales

25, 95% des familles de + de 3 enfants du QPV sont monoparentales

59,06% des familles de + de 3 enfants de Chenôve habitent le QPV

64,70% des familles de + de 3 enfants monoparentales sont du QPV

52,01% des couples parentaux habitent le QPV

Source : Insee, RP 1962-2018 - Traitements © Compas

## En synthèse

---

On peut retenir de ces différents éléments statistiques que le territoire accueille une population plutôt jeune et familiale avec de faibles ressources. Une partie importante, de sa population a de très faibles ressources. La présence de personnes seules est importante, mais pour autant n'est pas en augmentation et correspond à une dynamique plus générale de notre société.

Ce territoire est amené à accueillir de nouvelles populations en permanence. Ceci s'explique pour une part, par une présence de logements sociaux historiques, notamment de grands logements. Si une partie de ces nouveaux habitants s'installent durablement, une autre repart vers d'autres territoires. Ceci conduisait à une faible croissance de la population, voulue. Les effets recherchés du renouvellement du PLUI-HD pour les années 2020-2030 portent sur le renouvellement de construction de qualité, une transformation profonde de l'urbanisme et un renforcement de l'attractivité du territoire pour une plus grande diversité de ménages.

Par ailleurs, la Commune poursuit une importante politique d'accueil et de services à la population, répondant aux besoins de nouveaux arrivants sur le territoire et sur l'agglomération. L'étude réalisée par le COMPAS en 2022 relate le volontarisme de la collectivité sur l'aménagement du cadre de vie et de l'habitat.

La présence d'un Quartier Politique de la Ville a bien sûr une incidence forte sur les éléments décrits précédemment. Nous verrons plus loin que ceci donne des obligations importantes et légitimes dans les réponses à apporter aux besoins éducatifs et sociaux. C'est également une force par le dynamisme de la diversité des parcours et le renouvellement des habitants qui maintient une population jeune et active. Elle pourrait être enviée par nombre de territoires en stagnation ou perte de population en Bourgogne Franche-Comté.

## 4.b - L'organisation de l'action publique

Dans la suite du travail conduit en 2021 puis en 2023, il a été décidé comme nous l'avons rappelé dans la méthodologie retenue par le comité de pilotage, de travailler simultanément sur le renouvellement de l'agrément pluriannuel « Centre Social » et le renouvellement de la CPO avec la Ville de Chenôve.

Ces deux dernières années nous ont conduits à travailler très régulièrement de manière conjointe entre les deux directions. Ceci nous a permis d'établir une démarche pour identifier les superpositions des actions entre les services de la Ville, les associations, plus particulièrement les Maisons Pop. Plusieurs éléments expliquent celles-ci : le changement d'organisation de l'action éducative et sociale sur le territoire et du temps d'appropriation pour tous, des évolutions de missions des uns et des autres, d'une volonté politique historique d'être présents sur les champs de l'éducation, de la jeunesse, de la médiation scolaire de la commune, tout en souhaitant déléguer la gestion du Centre Social à une association.

La référence était le projet éducatif global réalisé par la commune au cours des années 2010. Les évolutions de l'action publique de l'Etat, dans ces champs et notamment du SDJES ainsi que le retour d'une volonté de concertation au travers de Cité Éducative ont perturbé les coopérations locales existantes. La CNAF de son côté a modifié les modalités de contractualisation avec les territoires, par la création des conventions territoriales globales, créant ainsi des bouleversements dans les places et rôles de chacun.

Le contexte financier de l'action publique a pour sa part confirmé la nécessité de réaliser ce travail. Le Compas, au moment du diagnostic CTG, avait pointé cette nécessité. L'ensemble de ces évolutions nous a conduits à recenser, dans un inventaire partagé entre la Ville, l'association et la CAF, les politiques publiques présentes sur le territoire et à procéder à **une analyse des superpositions, recoulements, complémentarités...**

Ce travail n'est pas finalisé sur les contenus et missions présentes dans les différentes contractualisations. Pour autant, nous pouvons déjà reprendre l'inventaire des différents dispositifs présents et les questions qui se posent de notre point de vue. Cet exercice est indispensable car c'est un des enjeux de l'économie d'un projet territorial mais également des conditions pour une dynamique territoriale **du travail collaboratif entre les équipes mobilisées sur ce territoire.**

Dispositifs publics	Enjeux identifiés par le porteur de projet	Priorités d'actions
<b>CTG : Convention Territoriale Globale</b>	<p><b>Une volonté partagée de consolider le projet de territoire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un projet global alliant éducatif et social</li> <li>• Permettre l'émancipation de chaque enfant, adolescent et jeune adulte</li> <li>• Développer et mieux structurer les alliances éducatives</li> <li>• Transmettre et faire vivre les valeurs et principes de la République qui contribuent à la construction de la vie en collectivité</li> <li>• Coordination des politiques familiales sur le territoire</li> <li>• Réduction des inégalités d'accès aux services et équipements familiaux</li> <li>• Optimisation de l'offre de services petite enfance, enfance, jeunesse</li> <li>• Soutien à la parentalité et accompagnement des familles vulnérables</li> </ul>	<p><b>Rationaliser les instances :</b> Dans le respect des compétences et des prérogatives de chacun,       <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en cohérence les dispositifs pour aller vers de la simplification</li> <li>• Un pilotage politique au service de l'animation opérationnelle</li> <li>• Se constituer en réseau local des acteurs et construire le guichet intégré</li> </ul> <p><b>Favoriser la participation des habitants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déployer des actions de prévention autour des écrans</li> <li>• Soutien aux actions menées par le Centre « être parents à l'heure du numérique »</li> <li>• Politique tarifaire, guichet unique....</li> <li>• Mieux communiquer</li> <li>• Petite enfance</li> <li>• Développer les interventions hors les murs</li> </ul> </p>
<b>Cité éducative</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction des inégalités éducatives sur le QPV</li> <li>• Renforcement de la continuité éducative 0-25 ans</li> <li>• Lutte contre le décrochage scolaire et insertion professionnelle</li> <li>• Mobilisation de tous les acteurs éducatifs du territoire</li> <li>• Amélioration du climat scolaire</li> <li>• Accompagnement des parents dans leur rôle éducatif</li> </ul>	Conforter le rôle de l'école Promouvoir la continuité éducative Ouvrir le champ des possibles
<b>CLAS-Ville</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction des inégalités scolaires par un accompagnement personnalisé</li> <li>• Soutien aux familles dans le suivi de la scolarité de leurs enfants</li> <li>• Prévention du décrochage scolaire dès le primaire</li> <li>• Développement de l'autonomie et des méthodes de travail des élèves</li> <li>• Renforcement du lien école-famille par la médiation éducative</li> <li>• Ouverture culturelle et éveil à la citoyenneté</li> </ul>	<p><b>A l'attention des enfants :</b> proposer des méthodes et des approches qui vont faciliter l'acquisition du savoir, développer leur autonomie, mettre en valeur leurs compétences et leurs acquis et élargir leurs centres d'intérêt en leur proposant une ouverture culturelle.</p> <p><b>Parents:</b> contribuer à une plus grande implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants, les associer aux actions pour renforcer et améliorer les relations avec l'école, les soutenir dans leur rôle éducatif, espace d'information, soutien, espace de dialogue et de médiation.</p>
<b>CLAS-Très d'union CSF</b>		
<b>PRE</b>		Remédier aux difficultés des 2-16 ans à travers le parcours de réussite éducative pour viser l'égalité des chances
<b>Limit's</b>		
<b>AMPDM</b>		
<b>PCSES</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablissement dédié à l'accompagnement du public jeunesse centré sur l'accueil des usagers accessible et inclusif</li> <li>• Une offre de service repensée avec la mise en place d'une ludothèque</li> <li>• Une nouvelle définition de l'offre numérique</li> <li>• Vitrine du patrimoine matériel et immatériel de la Ville</li> </ul>
<b>Contrat de Ville</b>	<p>Une démarche de développement social et urbain intégrée articulant renouvellement urbain et actions du développement local au bénéfice des habitants du quartier afin d'améliorer leur cadre de vie et contribuer à leur bien-être</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions de proximité en accompagnement des interventions sur le cadre bâti et la réqualification des espaces publics, au respect des espaces aménagés et la réappropriation des espaces publics en développant les usages individuels et collectifs</li> <li>• Action permettant l'exercice d'une citoyenneté active et contribuant au lien social</li> <li>• En complément d'actions conduites dans la cité éducative, d'actions en faveur de l'émancipation par l'accès au sport ou à la culture artistique, scientifique ou technique</li> </ul>

Ce premier recensement doit être complété d'un inventaire des actions directes auprès des publics, conduits par les services de la Ville, l'Association Médiation Prévention Dijon Métropole, et d'autres associations présentes sur le territoire. Non achevé aujourd'hui, ce travail viendra enrichir ces premières analyses et aider à la coopération et à la définition d'un projet territorial à venir, comme lors de la première CTG, par un diagnostic partagé, puis une description des actions.

On observe au travers de ce premier recueil, plusieurs questions, de notre point de vue, à traiter et qui aiderait à l'action partenariale, à mieux situer la légitimité et les compétences de chacun.

## Du point de vue des politiques publiques référentes des dispositifs

- Du point de vue de l'action enfance familles logement /CAF
  - Clarifier l'articulation : agrément Centre Social/avec les dispositifs présents
  - Définir la complémentarité des agréments portés par la CAF- CLAS- Centre Social-coordination jeunesse- ... et le conventionnement global défini au travers de la CTG,
  - Analyser la complémentarité des acteurs par l'agrément distinct : Centre Social/CLAS
- Du point de vue des politiques de l'Etat
  - Quelle place du Centre Social dans l'alliance éducative : Cité Éducative, PEDT, PRE ?
  - Quelle articulation CTG, Contrat de Ville, cité éducative... ?

## Complémentarité, redondance ou concurrence entre Centre Social et activités des services de la Ville

- Parentalité
- Animation opérationnelle Familles
- Animation réseau local
- Participation des habitants
- Prévention usage des écrans
- Politiques tarifaires
- Interventions hors les murs
- Partenaires éducatifs de l'école

## Du point de vue d'un acteur associatif considéré

### comme structurant de l'action territoriale par les pouvoirs publics

- Est-il contributeur de la vie en collectivité ?
- Quelle place du Centre Social dans la continuité éducative au vu des actions qu'il porte en matière culturelle et de co-éducateur ? Des actions conduites par le référent familles-rôle institué par l'agrément sur le territoire ?
- Quelle complémentarité de la Médiation scolaire/médiation citoyenne et culturelle ?
- Redondance sur les actions extra-scolaire familles CS/CLAS
- Quelle Coordination des actions parentalité ?
- Quelle gestion de la communication entre intervenants ?
- Quelle efficacité ou contradiction entre coordination de projets territoriaux et direction de services ?
- Quelle mutualisation des formations d'acteurs éducatifs?
- Quelle pertinence de la superposition des accompagnements à la scolarité et du soutien à la parentalité sur le territoire ?
- Quelle différence établir entre le projet éducatif du territoire ou celui la collectivité ?
- Le PEG : Cadre politique dans sa vocation initiale est-il toujours d'actualité ? Comment le situe-t-on dans sa vocation de référence de politique éducative à l'articulation des différents dispositifs ?
- Quelle coordination PEDT/Cité éducative sur les écoles en QPV
- Quelle harmonisation des outils d'évaluation ?
- Quelles coordinations des calendriers de formation des acteurs ?

## 4.c- Le projet de l'association une référence pour notre action quotidienne.

Ce chapitre a pour ambition de présenter les incidences sur notre Projet Social du Projet Associatif qui est le fondement structurant de nos démarches éducatives, sociales et culturelles. Celui-ci a été actualisé ces dernières années suite à une démarche collective de questionnements sur nos orientations

Celles-ci sont des repères pour notre intervention sociale et contribuent à nos choix et priorités. Le diagnostic réunit les enjeux sociaux, éducatifs et culturels sur lesquels il nous apparaît important d'agir pour répondre aux besoins fondamentaux : respect de la dignité humaine, perspectives de réalisation pour des jeunes face à un ascenseur social difficile à intégrer et construction d'une communauté humaine territoriale inclusive. Ces enjeux sont autant d'éléments de contextes de vie des populations pour lesquels nous devons inscrire notre intervention.

Adhérente de la Fédération des MJC de France et de la Fédération Départementale des Centres Sociaux, notre association fédère des savoir-faire acquis au fil de l'action qui reposent sur deux piliers :

- **L'Éducation Populaire**

Elle concourt à la constante transformation de la société pour la rendre plus juste, plus solidaire. Elle soutient toutes les potentialités de transformation sociale, écologique, sociétale, démocratique et participative : « *L'éducation populaire est une démarche à la fois politique et éducative, à la fois intellectuelle et pratique qui vise à interroger le monde, à l'analyser et le comprendre collectivement, enfants, adolescents et adultes, citoyens et citoyennes, et mieux se positionner pour agir ensemble et le transformer. L'éducation populaire a cela d'intemporel et de moderne qu'elle est une interrogation et une action continues*<sup>1</sup> »

Le réseau laïc des associations de jeunesse auquel se raccroche notre réseau affirme clairement les valeurs constitutives de notre action : liberté, égalité, fraternité et des principes tels que le respect, l'altérité, la laïcité.

- **Une vocation artistique et culturelle**

Depuis sa création, l'association initie des actions d'éducation artistique et culturelle, de médiation culturelle, interculturelle. Cette expérience nourrit le projet de l'association de manière transversale. En complément, les questions de société émergentes telles que les transitions écologiques, la persistance des inégalités doivent trouver des réponses ; cela notamment par des propositions concrètes basés sur la solidarité, par des méthodes et modes d'action permettant « l'agir des personnes concernées », les transformations territoriales nécessaires, l'accès à de nouvelles formes d'expression artistiques et culturelles entraînant « la transgression, le dépassement de ses représentations », la création des conditions conduisant chacun à jouir de ses droits civils culturels, économiques, politiques et sociaux.

Bâties sur ces valeurs d'éducation populaire, de solidarité, de tolérance, et de responsabilité, sur les valeurs de la République et le principe de la laïcité, les Maisons Pop intègrent de manière permanente les attentes d'une société en constante évolution. Au cœur de leur projet, elles visent la construction des "être sociaux", l'émancipation individuelle et collective par l'éducation et le travail culturel, afin que chacune et chacun dispose des moyens d'exercer pleinement sa citoyenneté et participe à la construction d'une société plus juste et plus solidaire.

Au vu de ces références qui font notre socle, les définitions suivantes précisent notre approche et sont les fondements de la conduite de nos actions quotidiennes et de nos partenariats.

• **Laïcité**

Les Maisons Pop indépendantes de tout parti ou mouvement politique, syndical ou confessionnel, se reconnaissent dans cette définition : « La laïcité invite à comprendre l'autre : son histoire, sa culture, ses convictions existentielles. Garante du vivre-ensemble, elle implique de lutter contre toute atteinte à l'intégrité et à la dignité des personnes, contre toute idéologie contraire aux droits humains et aux droits des enfants. »

• **Émancipation**

Les Maisons Pop s'inscrivent dans une démarche éducative avec pour objectif de travailler à l'émancipation individuelle et collective de tous. Elles visent à développer l'être social de chacun dans la convivialité, l'ouverture au monde afin de devenir citoyen actif s'inscriront dans la société.

• **Solidarité**

Les Maisons Pop agissent pour une transformation sociale visant à garantir la justice sociale, un développement équitable qui prévient les exclusions, qui améliore les conditions de vie de tous en préservant la planète. Elles se positionnent comme partenaires des acteurs de l'accompagnement des personnes avec des difficultés spécifiques.

Notre action comporte toujours une dimension solidaire et fraternelle par l'intérêt et l'écoute portés à l'autre sans discrimination d'aucune sorte. C'est notre accueil inconditionnel, être attentif à chacun et proposer des réponses.

• **Paix**

Les Maisons Pop sont respectueuses d'autrui et tolérantes, elles abhorrent tout comportement contraire à cette valeur tels que les traitements injustes, la discrimination, le manque de coopération, l'incompréhension des différences et la violation des règles, principes humanistes cf. "Charte des Nations Unies" (Paix, dignité et égalité sur une planète saine).

• **Interculturel**

Les Maisons Pop abordent l'éducation à l'interculturel en questionnant au quotidien les relations entre :

- La culture, le fait culturel, les cultures savantes, populaires, légitimes, dominantes et leurs constructions.
- Les influences, valeurs et références culturelles de chacun, les principes qui guident leur action.
- La rencontre avec les autres, les actions pour catalyser cela entre individus, entre groupes de cultures différentes.

Notre association porte l'ambition de la MJC de France de répondre aux enjeux culturels sociaux et éducatifs du XXIème siècle. Installées au cœur des villes, les Maisons des Jeunes et de la Culture et associations locales tissent jour après jour, grâce aux actions qu'elles mènent avec les habitants, les jeunes, les associations, les collectivités locales et les institutions, le lien social indispensable au bien vivre ensemble, y compris là où il est fragilisé ou parfois brisé. Elles :

- luttent contre toute forme de discrimination.
- favorisent l'autonomie, l'émancipation, l'épanouissement et la prise de responsabilités des personnes pour participer à la construction d'une société plus solidaire par l'éducation et la culture.
- visent à ce que toutes et tous deviennent des citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante.
- animent des lieux d'expérimentation, d'innovations sociales et de pratiques citoyennes propres à faire vivre les valeurs de la République
- agissent pour la reconnaissance et la promotion des droits culturels des personnes.

Les Maisons Pop se sont données une triple mission :

- Contribuer à une société plus juste, plus égalitaire et agir en référence à nos valeurs.
- Accueillir tous les publics de la petite-enfance aux aînés, favoriser la rencontre.
- Agir sur tout le territoire mais également initier à la découverte d'autres espaces, d'autres lieux et le monde. MJC de France est structurée au niveau national, au niveau régional pour porter plus loin nos voix et notre volonté de construire une société respectueuse de la dignité de chaque individu.

Ayant rejoint depuis 3 ans la Fédération Départementale des Centres Sociaux, elles partagent également ses ambitions. Les Maisons Pop et ces deux fédérations sont attachées à des enjeux éducatifs, sociaux et culturels bâtis avec leur expérience, leur ancienneté et les compétences acquises sur le territoire. Les Maisons Pop poursuivent sans relâche, au travers de **leur projet social**, une action qui permettent :

- **d'agir** pour une compréhension par tous des transitions en cours au sein de notre société, une amélioration de la vie quotidienne et le bénéfice d'une qualité de vie meilleure : nutrition, santé, mobilité, consommation solidaire...
- **d'agir** pour un accès de tous aux pratiques artistiques et culturelles, à la connaissance, à l'information, aux activités permettant le développement harmonieux de chacun.
- **de lutter** contre l'invisibilité, les précarités, les exclusions par une mission d'orientation (accès au droit) d'écoute (adaptation des activités), d'émergence et de relais de la parole (en tant que corps intermédiaire)
- **de transformer** les représentations, mieux se connaître et se reconnaître pour faire société, pour l'émancipation de tous.

Elles s'appuient sur des principes éducatifs et pédagogiques :

Une méthodologie d'intervention fondée sur la connaissance des publics, l'observation sociale des évolutions des besoins, l'écoute et la curiosité entraîne une découverte progressive pour proposer des formes et des contenus adaptés aux différents degrés de compréhension et de motivation des publics.

# 5-Le regard des membres de l'association

L'évaluation du Projet Social développé ces 4 dernières années a commencé par un temps réunissant les élus du Conseil d'Administration et l'équipe permanente, appelé « Bouillons et tempêtes ».



Il avait pour objectif de recueillir les observations faites par les uns et les autres sur les actions développées. L'idée était de permettre l'expression sans filtre des ressentis et de mettre les différents points de vue en confrontation pour extraire des questions plus distanciées.

Ce travail a permis d'identifier les défis qui se présentent à nous, de limiter les idées reçues en confrontant les points de vue et de préparer le recueil de la parole des partenaires et des habitants.

Lors de l'animation basée sur des tables mouvantes, les participants devaient s'exprimer à partir d'affirmations portant sur les conditions de vie des habitants, la vie du territoire, les questions sociales et la pertinence des réponses.

La contribution des participants nous a permis de définir les champs à explorer plus particulièrement avec l'ensemble des acteurs du territoire.

## Axe 1 : Le contexte d'intervention dans lequel nous agissons

### Les habitants

- Est-ce que les conditions d'accessibilité à nos propositions sont toujours réunies ?
- Comment trouver un équilibre dans la diversité des actions : actions à destination du plus grand nombre, pour faire découvrir et les actions pour aller plus loin, susciter l'engagement
- Quelle diversité de nos actions et les possibilités de progression
- Comment prendre en compte la "vraie vie" des habitants ? / soutien autour de la vie quotidienne, comprendre la vie quotidienne des personnes (récits de vie)
- Quelle cohérence entre nos différentes actions, comment construire une ligne de conduite, de valeur commune à toutes nos activités ?

### Le territoire

- Quel est l'état du lien social sur le territoire ?
- Que fait-on du constat d'un repli de chacun ?
- Comment les habitants, les acteurs vivent le territoire ?
- Qu'est-ce que les habitants attendent des structures du territoire ?
- Comment les familles / les habitants nous perçoivent-ils ? Sommes-nous réellement dans une relation de parité ?



## Axe 2 : Le sens du projet

### Le répit

- A quoi ressemble le répit ? (faire des activités / rencontrer du monde / sortir de son quotidien / s'offrir une respiration)
- Le répit répond à quel besoin ?
- Quel dialogue avec les enfants sur le répit des parents ?
- Est-ce que les enfants ont besoin de répit ? ou de temps de « re-créations » ?

### Le projet éducatif que nous portons

- Comment peut-on soutenir, valoriser la capacité de projection des parents dans un projet éducatif ?
- Comment favorise-t-on l'expression d'un projet éducatif parental ?
- Qu'est-ce que la fonction parentale ?

### L'intérêt général

- Quelles caractéristiques des services aux publics en matière d'éducation et de culture ?

## Axe 3 : Les acteurs du projet

### Le positionnement du Centre Social sur le territoire

- Évaluer les partenariats et leur nature
- Créer une déontologie et une charte éthique d'intervention commune au sein de l'association en lien avec les valeurs du Projet Associatif
- Qu'est-ce qui doit être commun ? Qu'est-ce qui peut être différent ?
- Investiguer et prendre conscience de nos a-priori, de nos croyances pour être en capacité d'objectiver notre intervention

Après échange sur cette analyse interne lors du premier groupe de pilotage, il a été choisi d'explorer ces questions au travers de **5 thématiques principales** avec les habitants et les partenaires :

- Équipements, services de proximité, accès aux droits
- Cadre de vie, réhabilitation, rénovation
- Éducation (temps formel, non formel, informel)
- Transitions
- Culture (artistique et scientifique)

Chaque thématique abordera de **manière transversale** les enjeux suivants :

- Enjeu pour les Familles
- Influence du numérique
  - Information et participation
  - Socialisation et intégration

Les groupes de travail se sont réunis entre fin janvier et fin mai. Volontairement, nous avons constitué des groupes « habitants » et des groupes « partenaires » qui travaillaient parallèlement sur les mêmes sujets. Ce choix a été fait de manière à privilégier une parole plus aisée des habitants.



# 6- L'expression des habitants et des partenaires

Les ateliers d'expression se sont déroulés sur une période 2 mois. Ils ont permis de réunir les personnes autour de 6 thématiques :

- Cadre de vie environnement rénovation et réhabilitation,
- Equipements et services de proximité accès aux droits
- Education
- Transitions,
- Culture scientifique et numérique
- Pratiques artistiques et culturelles

**Au total, ce sont :**

- 34 habitants qui se sont exprimés au travers des différents groupes de travail.
- 12 discours d'habitants ont été relus à cette occasion depuis le recueil de l'initiative « Et d'ailleurs, je vis à Chenôve »
- 14 participants habitent le QPV soit près de 40 %
- 32 professionnels ont participé aux groupes de travail : 5 services de la Ville – 3 associations locales – 2 fédérations d'Education populaire – l'ESCO- AMPDM- Etablissements scolaires

## Cadre de vie, environnement, rénovation et réhabilitation

### Ce que disent les habitants

- Vivre ensemble, règles de vie collective, mixité : un enjeu important
- Apprécier la réhabilitation urbaine, le cadre de vie « à visage humain »
- La mobilité facilitée à Chenôve : Tram
- La présence d'acteurs favorisant l'ouverture et la sécurité est un enjeu important
- La plus-value des éducateurs de rue diplômés présents
- Le sentiment d'insécurité : incivilités, délits, trafic de stupéfiants
- L'adaptation de leurs déplacements « jour/ nuit »
- Le souhait de relancer les ambassadeurs de quartier

### Ce que disent les partenaires

- Mise en avant des actions de réhabilitation
- Constat d'un fort nombre de personnes seules et isolées
- Investissement de l'espace public perçu comme un support à la rencontre et de lutte contre les trafics
- Les habitants sont considérés comme les premiers acteurs de leur cadre de vie
- La mission d'accueil inconditionnel du Centre Social est centrale dans le cadre de vie pour les habitants
- Un besoin exprimé d'interconnaissance des acteurs

### Ce qui fait consensus

- Une vision partagée des bénéfices de la réhabilitation urbaine « à visage humain »

### Les écarts de vision

- La question de l'isolement des personnes et la question de l'insécurité – Les deux groupes évoquent la question du trafic, mais est-ce que la différence d'expression ne provient pas d'une différence de statuts : des partenaires qui voudraient un réinvestissement de l'espace public et les habitants qui ne s'en sentent pas l'envie, le courage, le rôle
- La pertinence de relancer une action d'habitants ambassadeurs – relais d'informations

## ● En synthèse

Le travail conduit depuis plusieurs années sur l'aménagement urbain a porté ses fruits : habitants comme acteurs en voient les vertus et chacun en tire une fierté. Ce travail a pris en compte les besoins de transformation de l'existant, tout en intégrant un urbanisme à taille humaine et le sentiment d'appartenance des habitants.



Il est difficile d'objectiver les sentiments et émotions exprimés par les habitants consultés, entre leur perception et l'effective récurrence de faits ou bien encore ce qui est issu d'influences extérieures - processus de désinformation ou de médiatisation des faits via les réseaux sociaux ou l'écho à des trajectoires personnelles et sociales. Pour autant, il est nécessaire de décrire une stratégie de dialogue avec les habitants sur ces questions quotidiennes pour eux.

En revanche, la préoccupation exprimée par les acteurs institutionnels sur l'isolement qui s'accroît, n'est pas exprimée par les habitants. Ceci ne veut pas dire qu'il n'existe pas. Peut-être que la présence de nombreuses actions en direction de tous les publics bien identifiées par les habitants, expliquent cette absence de constatation.

## ► Équipements, services de proximité, accès aux droits

### Ce que disent les habitants

- La Mairie identifiée comme premier repère pour l'accès à l'information
- Difficultés de repérage de « France-Services »
- Les craintes liées à l'image du travailleur social comme un potentiel facteur de rupture de droits
- Chaque âge a sa structure ; « tout est accessible »
- Image négative de Chenôve relayée par les médias, subie par les habitants
- Points forts des Maisons Pop : générateur de lien social, convivialité, espace de rencontre pour ceux qui n'ont pas de moyens financiers

### Ce que disent les partenaires

- La communication considérée comme première étape de l'accès aux services, à l'information et aux droits
- Les besoins de plus de clarté dans les missions inter-partenaires
- Le Centre Social est identifié comme lieu repère pour les nouveaux arrivants
- Les actions « Hors les murs » sont un levier pour toucher les personnes isolées
- L'accès à l'information et aux droits est porté par les services de la ville

### Convergence de l'appréciation

- La Mairie identifiée comme premier repère de l'accès à l'information
- Les bénéfices des actions « Hors les murs »
- L'importance des temps conviviaux et informels (création de lien)
- La place du Centre Social dans l'accès aux droits, à l'information et à l'orientation n'est pas nette

### Les écarts de vision

- La connaissance et le repérage de « France Services »
- La préoccupation des partenaires sur le fonctionnement inter-partenarial et l'interconnaissance
- Les lectures institutionnelles et les lectures des acteurs du quotidien

## ● En synthèse

Les établissements et services publics sont bien identifiés par les habitants et estimés en nombre suffisants. Les registres de réponses à cette question sont différents entre les habitants et les acteurs institutionnels : les uns recherchent une identification par mission, alors que les institutions répondent par dispositif financeur. Cet aspect est une vraie question si l'on veut permettre la participation des habitants à l'évaluation de l'action publique et conduire des actions de médiation permettant un meilleur accès aux droits et à l'adaptation des réponses des services de proximité.



Du point de vue du Centre Social, acteur de l'Éducation Populaire, les réponses apportées nécessitent de poursuivre le travail de médiation en direction des habitants, de participer à la modification du regard de ces derniers sur le travail social et éducatif des institutions afin que les habitants fassent confiance aux agents de ces services.

Il est nécessaire de poursuivre un travail conjoint sur le positionnement des dispositifs au service de l'action publique, l'évaluation des besoins et de la communication avec les habitants.

## ► Éducation

### Ce que disent les habitants

- l'insécurité ressentie par les parents et les enfants
- la crainte de la bascule dans le trafic
- la pluriculturalité des familles et des Cheneveliers, un atout
- la nécessité d'apprentissage du « Vivre ensemble » dès le premier âge
- l'influence « du dehors » dans l'éducation est constatée par les parents : autres co-éducateurs-pairs- influence non maîtrisée
  - le besoin de « répit » des parents
  - le besoin de communication entre les parents
  - la crainte du jugement des professionnels de l'éducation / à la capacité à être parent
  - le rôle des mères

### Ce que disent les partenaires

- la distinction entre Éducation Nationale et Éducation Populaire
- la police municipale est en proximité - change le rapport aux habitants et participe à l'éducation des enfants
  - les espaces pour les parents dans les écoles (café-parents)
  - la coéducation doit primer dans toutes les actions
  - la réalité de l'environnement et de l'insécurité vécue
  - le parent est identifié comme premier acteur puis vient l'Etat

### Ce qui fait consensus

- la relation Police - Jeunes à poursuivre
- le besoin de communication entre parents
- la présence du trafic dans l'environnement

## Les écarts de vision

- Les partenaires centrés sur le fonctionnement inter-partenaires : qui fait quoi ? Comment sont partagées les missions ?
- Le répit exprimé par les parents / la perception par les partenaires
- La pertinence du lieu d'échange au regard des craintes des parents
- Les habitants identifient des lieux physiques ou des personnes par rapport aux activités portées quand les partenaires citent des dispositifs (CLAS, PRE, Cité éducative, France-Services)

### ● En synthèse

Les actions éducatives proposées sur le territoire répondent aux besoins exprimés par les habitants. L'appréciation des priorités à traiter par contre entre partenaires et habitants demeure comme précédemment différente.

Où plaçons-nous les priorités dans le dialogue avec les parents, quels devraient être les objets du travail commun ?

Les missions variées des acteurs expliquent la différence dans la façon d'exprimer les réponses, la définition de règles et les principes éducatifs, pour les uns, l'inquiétude de l'échec scolaire pour les autres.

Priorise-t-on la compréhension du fonctionnement de l'école, ses attendus, pour que les enfants réussissent ? Ou travaille-t-on la construction d'outils de communication pour présenter aux parents les dispositifs portés par les institutions ?

Dans le même registre, on a pu observer que les missions portées par les uns et les autres, incitaient à entrer dans ces préoccupations selon son propre angle d'intervention.

L'impact d'événements de la vie sociale n'ont pas les mêmes influences sur les adultes du territoire. Comme le rappelle la définition que nous avons retenue de l'éducation, il est logique que selon les modes de vie, les contextes, chacun les perçoive différemment. Pour autant, le Projet Social doit prendre en compte cette subjectivité liée aux parcours et accompagner vers une plus juste lecture de ce qui se passe, une meilleure information, et prendre sa part dans les échanges, la construction d'une vision partagée.

## Transitions

### Ce que disent les habitants

- La mobilité à vélos n'est pas favorisée par les aménagements urbains
- La réalité de vols des vélos est mentionnée
- La BAV participe à l'éducation - de nombreux adolescents viennent apprendre à réparer leur vélo
- Le jardinage pour éveiller à la transition alimentaire
- Sensibiliser à l'IA et informer sur les usages du numérique pour accompagner la transition au numérique
- **Les Maisons Pop unique acteur identifié dans le cadre des transitions**

### Ce que disent les partenaires

- Un sujet au cœur des préoccupations
- Le vol de vélos
- La circulation à vélo impactée par le manque d'aménagement urbain

## Ce qui fait consensus

- Une vision par les usages et une vision au regard de la mise en œuvre des politiques publiques

### ● En synthèse

Ce sujet est identifié comme un enjeu par tous mais nous voyons qu'il est encore insuffisamment développé au-delà de l'action conduite sur les mobilités sur le territoire : notamment sur les mobilités douces ou actives.

En effet, les questions de l'éducation à la compréhension des enjeux et des pratiques au service des transitions doivent être encore plus présentes dans le nouveau Projet Social. Il doit consacrer une part plus importante aux actions d'éducation aux sciences et à l'accompagnement aux évolutions des usages des citoyens.

Les sujets devront porter autant sur le rapport à la terre, à l'eau, au ciel, au climat et à la biodiversité, comme au numérique, à l'alimentation, aux mobilités, au rapport au corps ...



## D Culture scientifique et numérique

### Ce que disent les habitants

- Une pratique imposée par la société : communication, démarches administratives
- Une ambivalence entre le réel et le virtuel
- Le numérique impacte la réflexion face à l'information
- La sur-information subie
- L'impact des relations sociales par le numérique sur les relations sociales qui en même temps favorise le maintien du lien à distance

### Ce que disent les partenaires

- Le numérique permet la créativité, l'innovation
- Le flux massif d'informations subi
- La rapidité de l'information et son évolution
- L'utilisation du numérique imposée pour l'accès aux droits
- La place des parents dans l'éducation au numérique comme un apprentissage à part entière
- Le numérique aux deux visages : « outil fabuleux mais qui peut être perverti »

### Ce qui fait consensus

- Les habitants et partenaires portent un diagnostic commun : le numérique éloigne, le numérique est une aide précieuse
- Une nécessité pour accéder à ses droits
- La sur-information subie

### Les écarts de vision

- Un regard jugeant des partenaires sur la gestion du numérique dans les familles
- Pas d'acteur identifié par les habitants
- Quand les partenaires parlent du numérique, ils parlent plus de leurs propres usages que de leurs postures professionnelles

## ● En synthèse

Les échanges dans les deux groupes ont porté principalement sur le numérique. Ceci prouve l'importance de poursuivre les actions d'éducation au numérique et d'accès aux droits. Mais également que nous tous, avons besoin d'avancer, de nous rassurer, sur cette question au cœur de l'éducation des plus jeunes. Si ceci pose des questions générationnelles sur les usages, cela renvoie également à des enjeux d'éducation aux rapports humains, à l'autre, aux groupes, à l'éducation, à l'information, à la citoyenneté....

Les sciences ont amené moins d'échanges, ceci doit nous inciter à poursuivre ce travail de fond, qui au-delà des actions de sensibilisation doit trouver une place plus grande dans les actions de notre structure car elles sont une des clés de démystification des croyances, de compréhension du monde et d'émancipation. Comme sur le champ des transitions, les échanges moins nourris sur ces sujets confirment le grand besoin que nous avons collectivement d'alimenter notre réflexion, de consacrer du temps sur une appropriation des contenus et la définition de réponses éducatives sur ces champs.

”

## Pratiques artistiques et culturelles

### Ce que disent les habitants

- L'attrait des habitants pour le théâtre, la cuisine, la danse, la musique, la lecture et la transmission
- Aux Maisons Pop et à la Bibliothèque, on se sent chez soi, on est bien accueilli et écouté »
- Le collectif permet de vaincre la peur dans l'accès à certains lieux culturels
- Le collectif permet de lever les freins aux déplacements le soir
- Le manque de diversité dans certains évènements « effet d'entre soi »
- A contrario, la force des Maisons Pop est de favoriser l'échange et la mixité (ex. Collectif de Femmes)

### Ce que disent les partenaires

- Une mission commune de médiation
- Une difficulté constatée pour mobiliser les publics sur des projets à long terme
- L'importance soulevée de coordonner les actions sur le territoire

### Ce qui fait consensus

- Un projet fluide entre les acteurs
- Une clarté des missions des différents acteurs pour les habitants
- Une mission commune de médiation

### Les écarts de vision

- Les sorties de groupe lèvent les freins liés à l'insécurité pour les habitants
- Les difficultés à mobiliser dans les projets à long terme

## ● En synthèse

Le Projet Associatif, les actions développées avec nos partenaires et le travail de médiation culturelle conduit depuis tout ce temps sur le territoire, expliquent certainement la proximité des analyses entre tous les acteurs du territoire. Pour autant, on voit bien encore le chemin à parcourir pour aller au-delà des actions de sensibilisation ou des « one shot », pour arriver à une action autonome des publics, et à concerner plus de personnes.

La fonction d'accueil repérée par les habitants des structures culturelles que sont la bibliothèque et les Maisons Pop est un élément très positif par rapport aux missions de ces structures. Elle doit par contre faire l'objet d'une attention toute particulière sur cet agrément car elles vont être pour des raisons différentes l'une et l'autre dans une situation d'accueil physique plus fragile – travaux d'extension et aménagement extérieur.



## 7- Mise en perspectives et orientations pour les 4 années à venir

Il est important à cet endroit de croiser l'ensemble des éléments réunis. Cette analyse nous permettra de définir les orientations proposées pour le futur Projet Social.

Les besoins exprimés par les éléments socio-démographiques, les habitants et les partenaires indiquent la nécessité de maintenir des parcours d'accueil des personnes sur le territoire. Ceci permettra à chacun de trouver une porte d'entrée pour accéder aux informations nécessaires pour s'inscrire dans la vie du territoire. Pour cela, il faut des lieux facilement repérables, des personnes en capacité d'accueillir et d'accompagner l'accès à l'information, sans oublier codes et normes sous-entendus. Il est clairement exprimé que la Mairie est le lieu le mieux repéré par les habitants.

Dans la myriade des lieux identifiés comme ayant une fonction d'accueil spécifique, le Centre Social a une fonction lui, d'accueil généraliste qu'il doit encore affirmer à l'issue de ces 4 premières années. Si les équipes sont bien identifiées par les habitants et les partenaires, le lieu symbolique d'ancrage du Centre Social demeure une difficulté. Trois lieux différents se sont succédés sur la période du premier Projet Social 2020 - 2025.

**Le statut définitif des locaux « rue Lamartine » avec une ouverture sur le Mail devrait contribuer fortement à cette amélioration.**

La mission du Centre Social, dans ses fonctions éducatives et de médiation socio-culturelle, contribuera ainsi aux dispositifs d'accueil et d'orientation des publics sur le territoire avec ses spécificités.

L'inscription dans un territoire pour un individu implique qu'il comprenne les modes de fonctionnement pour s'adapter, trouver les capacités à agir, se faire connaître et s'inscrire ensuite dans la durée.

Si la fonction « accueil » répond en partie aux deux premiers volets, l'adaptation et la capacité à agir nécessitent une action de la référente accueil et de l'usager : chercher à comprendre l'autre et à se connaître réciproquement. Pour cela, les usages doivent être accompagnés avec une explicitation parfois redondante, juste et adaptable aux contextes.

Les habitants subissent de nombreuses influences, s'en dégagent des ressentis qui ne permettent pas forcément d'adopter les bonnes postures, les bonnes réactions ou même d'agir. **Dans le cadre de ses attributions, le Centre Social doit être en capacité de décoder la situation et contribuer à l'apaisement des familles.**

Le Centre Social participera à donner la possibilité de dialoguer avec les bonnes personnes pour objectiver les informations en leur possession et exprimer leurs angoisses.

**Accompagner à ne pas subir** en renforçant les compétences en matière de socialisation, comprendre les transformations sociales ou les différences d'organisation sociale auxquelles ils doivent faire face, les codes, normes et usages et accéder à l'information pour définir leur place essentielles à notre projet.

Ceci nécessite d'une part, **des lieux d'écoute active** pour créer les conditions de la réassurance et d'autre part, **construire des espaces adaptés** d'information, de médiations, de solidarité et de coopération. Ainsi les sujets de la vie quotidienne, de l'éducation de leurs enfants, de la vie de la cité auxquels les parents, les habitants plus généralement sont confrontés, seront abordés.

Mais l'ensemble des éléments réunis, expression des familles, analyses plus globales du contexte social confirment les constats faits par l'équipe, d'une nécessité de trouver une organisation de réponse à des besoins d'activité en familles, permettant de renforcer et de conforter la fonction parentale et des activités destinées aux parents, **moments de répit**, de temps pour soi, pour s'occuper de soi, souffler, maintenir l'énergie pour tenir sa responsabilité parentale, sa place de co-éducateur, la confiance en sa légitimité à être parents.

Dans cette optique, les orientations retenues intégreront systématiquement des propositions qui permettront aux adultes de s'inscrire dans des activités au sein de groupes de pairs.

Nous amplifierons également la pratique du jeu dans nos activités. Renforcer la présence de ce support éducatif est également une réponse, support éducatif par excellence de la vie collective.

On a pu observer également que les partenaires et les habitants reconnaissent des compétences au Centre Social sur le développement d'activités qui contribuent à l'accueil mais également au vivre-ensemble.

Les transitions climatiques et énergétiques auxquelles nous devons faire face ne seront pas sans conséquences sur les enjeux de cohésion en particulier pour les populations ayant les niveaux de vie les plus bas.

**Ces questions de société** doivent donc être accompagnées et nécessitent une accélération du développement de compétences chez tous nos concitoyens : comprendre les transformations en cours, les apprivoiser pour arrêter de subir un déterminisme et ainsi agir sur nos environnements, voire sur nos territoires de vie et maintenir un climat social de qualité.

Pour cela, le Centre Social doit **intensifier ses actions de compréhension du monde par le renforcement d'actions d'« éducation aux sciences » et à l'information** dont « le numérique ». Ces priorités de contenus sont induites par le défi que nous devons relever sur la déconstruction de certaines croyances ainsi que le besoin d'accompagner les personnes dans l'accès à une information de qualité.

Le Centre Social se doit également de **poursuivre ses missions de médiation culturelle**, d'accès aux pratiques artistiques et d'ouverture au monde. Ce travail doit être prolongé car il est également une des sources de notre capacité à contribuer à une forte mixité des publics participant aux actions portées par les Maisons Pop, enjeu fondamental du vivre ensemble.

Dans le contexte territorial d'intervention du Centre Social, notre Projet Associatif donne une coloration particulière à notre projet autour des questions du vivre ensemble, de l'interculturel.

Au vu de cette mise en perspective, nous avons retenu **4 axes de structuration** pour notre Projet Social.

## **7.1 - Intégration et socialisation**

- Poursuivre la **valorisation de la richesse du territoire chenevelier par sa géographie physique et humaine** : un territoire composé de multiples nationalités avec des repères et règles de vie différents et riches : support de création, d'innovation.
  - Soutenir la construction d'êtres sociaux articulant liens avec leurs racines : parler sa langue maternelle - comprendre son histoire en acceptant la découverte, l'intégration d'une autre histoire : **travailler sur les récits et trajectoires de vie**.
  - Cultiver la richesse du territoire tel un terreau de transformation, d'animation de la vie sociale : **systématiser l'action éducative sociale et culturelle à partir des usages**.
- Poursuivre notre vocation **d'espaces d'accueil ouverts à tous**, de structures d'accueil collectif, occasions pour les citoyens de trouver un ancrage et de rencontrer d'autres habitants, d'être accueillis.
- Poursuivre le **développement des pratiques d'éducation culturelle comme** :
  - **Supports d'échanges, d'ouvertures à l'autre, d'espaces de partage** des valeurs universelles, des leviers d'intégration : ensemble de codes partagés, ceci conduit à des discussions qui favorisent l'inclusion
  - Par notre pratique de forte mixité, **réduire les effets d'entre-soi**, dans la sphère publique
  - **Des activités scientifiques, d'éducation à l'information comme vecteurs de compréhension du monde, d'acquisitions de méthodologies** permettant de lutter contre la désinformation, le développement de l'esprit critique, l'engagement par l'information, la prise de recul
- **S'appuyer sur les pratiques collectives, les pédagogies actives et le jeu** pour lever les freins et les craintes liées à l'insécurité, la mobilité, l'inconnu, tout en contribuant à construire ses propres repères, etc.

## **7.2 - Information et participation**

- Situer et créer les conditions pour que le Centre Social réponde aux besoins d'**un lieu repère** pour les personnes nouvellement arrivées ou faiblement inscrites aux activités structurées.
- Poursuivre l'**Animation de Rues qui favorise le lien aux habitants** et la prise en compte des personnes peu inscrites dans des activités sociales structurées ou isolées.
- **Etudier la pertinence** des missions de communication par le « **bouche à oreille** »
- **Renforcer le maillage partenarial comme point de départ pour faciliter l'accès** aux équipements, aux services et aux droits ainsi que la pertinence des réponses à la demande.
- Travailler l'**équilibre** entre donner l'accès à l'**information** et l'excès d'information.
- Poursuivre le développement d'activités sur **les supports numériques et la production de contenus** : Web radio, ateliers presse, BD, podcasts, séries animées, travail sur l'image à l'écran, l'image de soi
- Construire des actions avec des **niveaux de participation différents, adaptés aux enjeux du projet, expérience collective et individuelle des personnes associées** qui développent le « Vivre ensemble ».

- Démultiplier les actions éducatives, sociales et culturelles qui permettent la définition de **règles de vie communes**, de repères communs et travailler les usages d'un territoire partagé, **le rapport aux Droits**.

## 7.3- **Transitions**

- Face aux phénomènes de société - tensions sociales, augmentation des écarts de richesses, défis des transitions écologiques et climatiques - accompagner l'appropriation des enjeux et la compréhension des faits sociaux par les citoyens ainsi que l'évolution des pratiques
- Face à la présence accrue du numérique dans nos vies, perçue comme imposée par la société, maintenir une pédagogie du droit de choisir et d'éducation à la liberté sur les usages numériques
- Accompagner les habitants sur les notions de vie privée/vie publique - espaces privés/espaces publics au travers des usages du numérique. Étendre ce travail aux relations sociales
- Poursuivre notre implication sur les questions de mobilité active et de transport collectif :
  - enjeu de santé publique, de vie sociale et d'autonomie
  - d'extension de son territoire de vie : accès aux services, à la culture, à la découverte

## 7.4- **Émancipation**

- Mieux prendre en compte les environnements de vie de l'enfant et de sa famille, en dehors des institutions éducatives et de leurs influences dans les processus de construction de l'identité et de l'être social :
  - Systématiser des postures de veille et d'analyse partagée des bilans de l'action – parents et équipes
  - Mieux prendre en compte les influences involontaires : les pairs, les transitions, les médias, la diversité des cultures, ...
- Poursuivre une action éducative travaillant l'usage des écrans : un enjeu majeur pour tous
- Favoriser la communication et les échanges entre parents des différentes familles, facteurs de déculpabilisation et de construction collective de postures éducatives qui permettent l'enrichissement des expériences. Créer les conditions de la pair-aidance plutôt que du tutorat, souvent empreint de logiques involontairement culturelles.
- Reconnaître la vigilance et l'impact éducatif supplémentaire auxquels les parents et les équipes éducatives doivent faire face vis-à-vis des enfants : la sensibilité à l'insécurité et au trafic alimenté par le contexte médiatique
- Prendre en compte le rôle des femmes dans la parentalité : la surcharge mentale, l'épanouissement personnel, identification en dehors de son rôle de mère et d'épouse.

# 8 - Les projets structurant le nouvel agrément

## 8-1 Un espace d'accueil- Une mission d'accueil du territoire

### A - Des lieux d'accueil inconditionnel et participant au maillage avec les autres points d'accueil du territoire

#### Les éléments-clés du diagnostic- les enjeux

Comme nous l'avons dit précédemment, la fonction d'accueil et d'information sur ce territoire est essentielle. Elle est fondatrice d'une inclusion des publics nouvellement arrivés et médiateuse de leurs inscriptions dans la vie sociale du territoire. Si la Mairie est bien identifiée par les habitants, pour autant nous savons que les publics les plus éloignés des institutions, ont besoin d'accompagnement par la relation et la confiance dans les acteurs pour accéder à leurs droits. Le recensement des situations de précarité et l'arrivée régulière de publics issus d'un parcours migratoire, de rapprochements familiaux nous indiquent **4 types de services** auxquels ces publics doivent accéder :

- s'orienter sur le territoire pour pouvoir accéder à leur droit,
- comprendre le fonctionnement des services administratifs qui les accompagneront,
- éviter l'isolement dès les premiers mois par une mise en réseau dans la vie sociale.
- inscrire les enfants des nouveaux arrivants dans le réseau des acteurs éducatifs, préoccupation très forte des familles.

Comme cité au premier agrément, la représentation de la fonction des travailleurs sociaux peut demeurer un frein à l'accès aux droits pour certaines familles. Cette situation était exprimée par les travailleurs sociaux et par l'observation faite dans les échanges que nous avons. Ce travail de déconstruction des représentations, de mise en confiance et d'accompagnement est toujours d'actualité dans le Projet Social. Ces questions renvoient à des postures adaptées, **un travail de médiation et de cohérence permanente** entre les différents intervenants.

Les notions d'écoute, de respect des personnes, de disponibilité sont des qualités primordiales au cœur des missions du Centre Social.

La mission première d'accueil et d'orientation est assurée prioritairement par les "référentes accueil". Elle est complétée par l'ensemble de l'équipe, fonction au cœur de son mode d'intervention et investie par tous.

Pour poursuivre l'inscription de cette mission, le Centre Social continuera à travailler son identification par le plus grand nombre, recevoir chacun, aller à la rencontre de tous. Il devra animer la fonction de première information avec un réseau partenarial extrêmement diversifié.

Enfin, le travail entamé depuis plusieurs années par la municipalité, avec une véritable stratégie de construction d'un centre urbain, d'une rupture des sectorisations des fonctions logement-services publics/restauration/commerces/zone artisanale/culture/santé/tourisme... vise une nouvelle mobilité des populations et une incitation à une vie sociale renforcée sur le territoire communal. **L'action des Maisons Pop sur trois lieux** peut accompagner cette dynamique, si l'on conçoit l'animation de ces trois structures comme un maillage du territoire, une fonction de relais d'information, d'animation de proximité, en veillant à ne pas se spécialiser dans les publics accueillis.

Ceci est conditionné comme nous le verrons plus loin -dans les conditions de réussite- **à une installation réelle de la Maison Pop Jaune sur le Mail.**

### Les objectifs :

- Renforcer une meilleure lisibilité des espaces : façade, signalétique, horaires visibles
- Associer les habitants à la définition et l'appropriation des espaces d'accueil.
- Aménager un endroit convivial accessible sans demande précise ;
  - lieu de confiance où l'on se sent à l'aise pour s'exprimer librement et être écouté ;
  - lieu plus confidentiel à proximité pouvant permettre d'approfondir les échanges.
- Poursuivre la fonction d'information :

Les informations doivent être accessibles, lisibles et attractives pour tous. Des images, des écrits simples, des flyers, journaux, programmes divers, documentations sur les différentes structures doivent être à disposition des habitants. **Les personnes doivent pouvoir identifier les trois Maisons Pop comme lieu ressource.**

- Renforcer la fonction d'orientation :

Les « référents accueil » sont plus particulièrement chargés d'orienter, en fonction des besoins qu'ils identifient ou des projets exprimés, vers les acteurs socio-économiques et institutionnels compétents.

Ils poursuivront le travail d'inventaire **des interlocuteurs présents et leurs missions.**

**Ils articuleront ces ressources avec les outils métropolitains.**

- Poursuivre **la fonction de veille sociale** animée par les médiateurs et la référente famille.
- Recueillir les demandes relatives à des problématiques individuelles et/ou familiales et vérifier l'existence des réponses avec les équipes éducatives ou sociales
- Créer **des coopérations sur le long terme** en distinguant les niveaux de partenariat.

## B - L'animation de rue comme premier lien avec les habitants

### Les éléments-clés du diagnostic- les enjeux :

Ainsi que de multiples territoires urbains, Chenôve se trouve confrontée à une transition d'usage des espaces publics pour multiples raisons et doit les prendre en compte dans les transformations à conduire dans l'action publique. La mise en service du Parc du Cèdre induit un nouvel enjeu : permettre l'appropriation de ce bel outil, atteindre ses vertus prometteuses et répondre au réel besoin des familles.

Par ailleurs, des territoires comme Chenôve, accueillant de nombreuses personnes en situation de très forte précarité sociale et économique, renforcent le besoin de trouver des formes facilitant le lien, la reconnaissance et le faire ensemble. Ceci permet de **dépasser les concurrences et jugements** sur les modèles familiaux éducatifs et culturels et de **trouver ensemble les voies de l'inclusion dans un système social républicain.**

Enfin, une très grande majorité de la population vit en appartement donc la question des espaces publics est un très fort enjeu.

Le but du Projet Social est de proposer des **animations de rues** aux habitants de Chenôve permettant de créer de la rencontre, de tisser des liens de confiance pour aller seulement dans un deuxième temps vers l'institutionnel. Le temps d'un après-midi, reproduit régulièrement en période hivernale et automnale, systématiquement sur le reste de l'année, il s'agit d'animer avec les habitants, des moments de rencontres, de découvertes, de créations, d'activités, de spectacles familiaux, de temps festifs etc.

La démarche pédagogique vise une réappropriation de l'espace commun – coconstruite avec les habitants. En ce sens, le projet est voulu **accessible** (gratuité) et **inconditionnel** (accueil de tout le monde).

## Les objectifs

- Aller à la rencontre de nouveaux publics non-inscrits dans des structures ou associations
- Préserver les liens existants
- Donner des rendez-vous
- Repérer les besoins, accompagner au premier rendez-vous
- Retrouver de la proximité avec les habitants
- (Re)créer du lien avec les habitants
- Être mieux identifié par les habitants
- Permettre aux habitants de s'approprier l'espace public
- Permettre aux habitants de mieux connaître les structures éducatives, sociales, sportives et culturelles : proposer des animations de découverte ludiques et accessibles à tous publics.

## Deux actions emblématiques de ce travail

### • Les « tout le monde dehors »

Le but est de proposer des animations de rues le temps d'un après-midi en alternance sur les différents quartiers de Chenôve. Toutes les semaines durant les mois de juillet et d'août, les Maisons Pop animent les vacances d'été pour ceux qui ne partent pas.

- **Événements festifs**
- **Information, orientation, recueil des possibles sur le territoire**
- **Coordination des initiatives** avec les autres acteurs.

### • Les animations de rues

Régulières, elles proposent des activités simples **support d'échange**, de jeux, des occasions de rencontre, de prélever les besoins, de faire émerger des projets.

À l'image des « mercredis en familles », les Animations de Rues s'inscrivent dans cette continuité de proposer aux familles des temps de partage, garantis par :

- Un temps de loisirs pour les parents et leurs enfants qui soit **à proximité de leur lieu de vie**.
- Un temps de transition pour **faciliter l'accès aux services d'aides de proximité**, adaptés à chaque situation (collectivités, associations, etc).

## 8-2 Des actions éducatives, sociales et culturelles pour tous qui s'appuient sur :

### Les éléments clés du diagnostic- les enjeux

Selon l'Observatoire des inégalités en 2019, parmi la population pauvre en France (seuil de pauvreté fixé à 50% du niveau de vie médian), 30,8 % sont des enfants de moins de 18 ans. 19,4% concernent les jeunes adultes de 18 à 29 ans. Les autres tranches d'âge cumulés (30 ans et +) additionnent 49,8% de la population pauvre.

A Chenôve, en 2021, 40% des référents fiscaux en situation de pauvreté ont moins de 30 ans. En comparaison, le taux de pauvreté pour l'ensemble des référents fiscaux à Chenôve (tout âge confondu) est de 28%.

D'après l'UNICEF, « *Si la pauvreté des enfants est souvent la conséquence immédiate de la situation de leurs parents, ces derniers éprouvent la pauvreté différemment des adultes. Elle affecte leur bien-être et leur développement, entrave l'effectivité de leurs droits fondamentaux comme le droit à la santé ou à l'éducation et ont une incidence durable et déterminante sur leur avenir* ».

L'accès à la culture, aux sports, aux loisirs et aux activités socioculturelles, au-delà d'un droit fondamental, constitue un accès inconditionnel à un espace d'apprentissage, de rencontres et de sociabilité, dans un espace différent des cercles sociaux conventionnels (école, emploi). En développant les potentiels de chacun, **l'éducation informelle portée par l'éducation populaire contribue à favoriser l'égalité des chances et l'insertion dans la société**.

Par ailleurs, les pratiques culturelles sont essentielles à l'exercice de la citoyenneté. D'une part, elles constituent un moyen d'expression universel. Par la création, ces pratiques rassemblent et fédèrent des personnes de tous milieux sociaux. D'autre part, elles offrent la possibilité à chacun de se dépasser, de s'autoriser à s'exprimer dans l'espace social autrement. Pour ces raisons, **lutter contre les inégalités d'accès à la culture est un enjeu majeur pour notre association**.

### A - Le Jeu : plaisir pour soi, de partager, de s'amuser...

Les Maisons Pop souhaitent amplifier la place du jeu dans leurs pratiques pédagogiques : apprentissage des règles, support de transmissions, de récits et d'émotions ...

Par sa dimension éducative, sociale et culturelle, il contribue à l'apprentissage de savoirs, savoir faire et savoir être, il concourt à la découverte culturelle et au développement personnel en vue de construire un futur adulte. Il favorise la socialisation et l'acquisition de compétences à vivre en collectivité, à la coopération, à l'entraide et la citoyenneté. Chaque objet ludique ayant par essence une fonction éducative, les animations-jeux ont une place centrale dans notre Projet Social. Le jeu, espace de rencontre est ainsi un acteur de l'inclusion sociale, médiateur de l'espace intergénérationnel, support à la transmission des cultures.

### Les objectifs

#### Développer la construction de soi.

- Développer l'autonomie et la responsabilisation
- Apprendre à percevoir ses besoins
- Découvrir ses goûts et ses capacités
- Développer le goût de l'effort
- Favoriser l'épanouissement

### **Favoriser le vivre ensemble et la coopération.**

- Favoriser l'expression et la participation des jeunes chenevillier.es
- Développer l'écoute et la communication entre les acteurs du territoire
- Garantir le respect de soi, des autres
- Favoriser la socialisation à tous les stades de l'éducation

### **Favoriser la découverte, le raisonnement, l'imaginaire et la création**

- Favoriser la découverte et l'exploration
- Susciter l'ouverture d'esprit
- Développer la créativité
- Proposer une activité éducative de qualité
- Initier un projet en relation avec différents acteurs du territoire.

En écho à cette pratique régulière, **un événement festif annuel à l'échelle territoriale autour des jeux du monde** pourrait être imaginé avec les partenaires du territoire.

## **B- Les pratiques artistiques et culturelles au service de l'émancipation**

### **Éléments clé du diagnostic et les enjeux**

Les enjeux de l'action conduite par les Maisons Pop s'inspirent des approches du droit à la culture et des enjeux éducatifs et culturels définis ci-dessous :

**Le droit français consacre un droit à la culture.** Ainsi, l'article 140 de la loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions stipule que : « *l'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté. La réalisation de cet objectif passe notamment par le développement, en priorité dans les zones défavorisées, des activités artistiques, culturelles et sportives, la promotion de la formation dans le secteur de l'animation et des activités périscolaires ainsi que des actions de sensibilisation des jeunes fréquentant les structures de vacances et de loisirs collectifs. Elle passe également par le développement des structures touristiques à caractère social et familial, par l'organisation du départ en vacances des personnes en situation d'exclusion et par leur accès aux pratiques artistiques et sportives et à l'offre culturelle locale.* »

Le droit à la culture a pour but « *l'exercice effectif de la citoyenneté* », qui repose sur la liberté et l'égalité des droits. Cela concerne les droits civils, c'est à dire les libertés fondamentales (expression, opinion, croyances, association), et les droits politiques, c'est à dire la participation plus précisément, du **droit de participer aux affaires de la cité**.

Pour ce faire, il faut promouvoir « *l'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs* ». D'une part, on parle bien « *d'égal accès à* » quelque chose. **Cela renvoie à la mission de la démocratisation culturelle.** D'autre part, une distinction est faite entre la culture, le sport et les loisirs.

Pour les Maisons Pop, structure d'éducation populaire, accompagner les citoyens à former une pensée critique pour développer leurs capacités d'agir sur leur environnement et le changer est à mettre en œuvre. **L'éducation populaire ne vise pas à transmettre des savoirs mais à penser la société pour s'approprier ses fonctionnements.** Elle vise l'émancipation comme un processus qui permet à un individu ou à un groupe d'agir sur son environnement pour favoriser un épanouissement individuel et collectif, faire culture commune.

## Les objectifs

- Poursuivre les actions de médiation « Cinéma»
- Développer les actions de sensibilisation et d'initiation au travers de l'École du Spectateur : Fenêtre sur l'art, Fenêtre sur l'autre
- Renforcer les actions autour de l'image : Photo, Image de soi
  - les rencontres des habitants à partir du studio de La Boîte à Photos Mobile
  - la démarche « Et d'ailleurs, je vis ici à Chenôve »
- Poursuivre la coordination de différents ateliers de pratiques amateurs avec une politique tarifaire facilitatrice de la participation de tous :
  - Enseignement musical
  - Pratique théâtrale
- Développer de nouvelles initiatives sur le volet « création artistique en direction des adultes et des jeunes. »

## C- L'accompagnement des transitions : mobilités actives, activités scientifiques et numériques

### • Les mobilités actives

## Les enjeux

La formation des citoyens sur les mobilités actives, la sécurisation des personnes sont autant de questions que les Maisons Pop, ne pouvaient échapper en tant qu'association d'éducation populaire. Les Maisons Pop avec leurs différents partenaires, ont fait le choix de se saisir de cette question depuis plusieurs années. Elles ont créé « La Maison Pop Bleue-la Boîte à Vélos » sur le quartier du Mail. Cette initiative devait répondre à un triple enjeu mobilisant une lecture citoyenne des usages des habitants :

- se saisir d'une question sociétale,
- donner des réponses concrètes et d'égal accès à tous les Cheneveliers,
- apporter une contribution citoyenne en tant qu'association d'éducation populaire et membre de l'association Evad.

L'association s'est engagée dans le **projet « Boîte à Vélos » de trois dimensions indissociables** pour transformer les pratiques : **réparation, éducation, réemploi**.

L'ensemble de ces enjeux est essentiel dans l'action éducative, sociale et culturelle que les Maisons Pop développent en direction des habitants

Les enjeux sur la transformation des habitudes, de la réassurance sur la circulation urbaine, de santé publique et de transition climatique sont tels qu'il importe de multiplier les initiatives en proximité. Transition climatique, gestion des infrastructures et des transformations des comportements des usagers de l'espace public, des voies de circulation ... nécessitent la mobilisation de nombreux acteurs : publics, bailleurs sociaux, opérateurs de transports, associations ....

La Maison Pop Bleue-Boîte à Vélos poursuivra **son action structurante autour de 5 axes**

- 1 Participer à des événements sur l'espace public interpellant les habitants sur les vertus de l'usage du vélo.
- 2 Animer une vélo-école pour apprendre ou réapprendre aux habitants à faire du vélo.
- 3 Permettre aux habitants de circuler à vélo : identifier des parcours sécurisés, comment circuler la nuit en étant visible -éclairage- équipement.
- 4 Animer des ateliers d'aide à la réparation de vélo sur la commune de Chenôve et notamment sur le QPV.
- 5 Récupérer des vélos à remettre en état et à céder aux usagers de la Vélo École prioritairement.

## • Activités scientifiques et numériques

### Les éléments clés et les enjeux

Les **ateliers de curiosités** visent à promouvoir la découverte de la culture scientifique par le biais de la pratique, du comprendre par soi-même. Aux Maisons Pop, ces ateliers prennent plusieurs formes et visent toutes les sciences pour un accès de tous les citoyens : de la médiation culturelle à des ateliers pratiques, de l'expérimentation à la valorisation des recherches et des productions....

Ces actions se sont imposées comme un pilier de nos activités. Nous allons poursuivre et approfondir cette approche, tout en élargissant notre champ d'action pour inclure davantage d'initiatives en lien avec la médiation scientifique et numérique. Cette démarche où l'on combine écoute, pratique et expérimentation, est la clé pour répondre durablement aux besoins de compréhension des familles.

L'élargissement de nos initiatives dans le domaine de la culture scientifique a apporté des résultats encourageants. En s'appuyant sur la **méthode OHERIC**, nous pensons que la compréhension par l'action reste un levier essentiel pour saisir les enjeux du monde qui nous entoure. Ce mode d'apprentissage pratique où l'expérimentation et la médiation occupent une place centrale, a su capter l'intérêt des participants et renforcer leur engagement dans les différents projets.

Nous continuons à offrir **un accès au numérique sous toutes ses formes**, en répondant aux différentes questions qu'il suscite, dans l' objectif de proposer une approche complète, avec une méthodologie accessible et adaptable à tous. Nous privilégions une pédagogie bienveillante, respectant le rythme de chacun et valorisant les compétences individuelles. Nous créerons des moments de rencontre où chacun peut assimiler les connaissances à son propre niveau et les transmettre à d'autres, avec ses propres mots. Cela renforce la confiance en soi, en ses capacités et facilite l'adaptation aux évolutions technologiques.

### Les sciences de la terre

- Poursuite des activités "Soigneurs à la ferme" et ateliers jardinage :
- S'inscrire dans la démarche de forêt urbaine dans le cadre du projet de renouvellement urbain

### Les sciences de l'information et de la communication

- Poursuite et développement des ateliers autour de l'éducation aux médias et à l'image
- Ateliers d'éducation aux médias pour enfants -la sécurité en ligne, la gestion du temps d'écran et la détection des fausses informations-
- Ateliers techniques et technologiques
  - Ateliers doublage, montage vidéo et de création sonore
  - Ateliers « DES-INFOX »
  - Création de gazettes et/ou journaux d'activités
- Ateliers de créations numériques
  - Projet de web radio, podcasts
  - Création de bandes dessinées

## Sciences et participation des citoyens

• Explorer avec les autres : L'idée de la création d'un fab'lab demeure dans les esprits : il pourrait rendre visible et lisible les possibles pour tous les habitants par sa facilité d'accès car basé sur les savoir-faire :

- s'initier à diverses techniques artisanales telles que la couture, le travail du bois, ou encore la réparation de vélos.
- un espace collaboratif où les membres pourront venir apprendre, créer et partager leurs savoir-faire.
- une dynamique d'échange et de co-création, favorisant ainsi l'autonomie et l'apprentissage collectif.

• Poursuivre notre mission de culture scientifique et d'incitation à la curiosité : « On en parle Jeudi ».

• Expérimenter : Continuité des ateliers thématiques et séjours autour du "faire soi-même" et découvrir, comme nous l'avons fait sur le séjour astronomie ou à la Cité des Sciences....

• Valoriser : "Expose ta science" : nous ambitionnons d'organiser des moments de valorisation des créations des enfants, des habitants autour de thématiques scientifiques, naturelles et sociétales, au-delà de l'école.

**Pour tous ces projets, le Centre Social devra contribuer aux dynamiques territoriales et s'appuyer sur ses partenaires de projets :**

- renforcement du partenariat avec la médiathèque François Mitterrand et la Maison du Projet
- collaboration avec les collèges de Chenôve, le lycée Carraz ou les Écoles de la Circonscription
- poursuite du partenariat avec le CESAM, les associations scientifiques extra-territoriales
- développement du partenariat avec les services Éducation et Jeunesse.

## 8- 3 : Un espace de rencontres et d'accompagnement de projet collectif - incluant les sections

### Éléments clés du diagnostic et enjeux

Les expressions des partenaires comme des habitants montrent le besoin de susciter ou d'accompagner l'action collective. Notre expérience associative, l'existence de sections au sein de l'association est un vrai atout sur ces questions mais elle nécessite un lien permanent de dialogue avec ces composantes.

Ce savoir-faire doit permettre également de **soutenir les initiatives émergentes** et d'accompagner par le conseil, la formation et la mise en relation, les habitants qui souhaitent développer des collectifs sans entrer dans une démarche formelle immédiate.

Pour autant, le contexte de repli sur soi que l'on peut observer parfois, la complexité pour accéder à la compréhension des fonctionnements des instances représentatives mais également participatives, pensées par l'Etat, ne rendent pas toujours facile l'action collective. La perte d'influence des corps intermédiaires, -organisations collectives telles que les syndicats, les associations et partis,- laisse un espace peu visible et une absence de modèle vertueux incitant les citoyens, en tout cas les plus jeunes. Ceci ne signifie pas pour autant une absence d'engagement sur des causes mais un besoin de formation permanente spécifique, en accompagnement des dynamiques.

## Éléments clés du diagnostic et enjeux

- L'animation du Conseil Citoyen

Pour accompagner au mieux les habitants dans leurs travaux, leurs débats et leurs décisions, les Maisons Pop continueront à animer le Conseil Citoyen en lien aux autres Conseils Participatifs animés par la Ville.

### Les principes d'animation :

- Créer les conditions de la convivialité.
- Organiser la tenue de l'ordre du jour avec les participants, la mise en place de planning commun (réunions, rencontres, événements).
- Rédiger un compte-rendu par l'animateur.
- Mettre en place des plans de formation à mesure de l'expression des besoins.
- S'appuyer sur l'expertise d'usage.
- Participer aux différents évènements (formels et informels) sur le territoire.
- Accompagner la construction des propositions : aménagement urbain, vie sociale, vie culturelle, action éducative, temps de rencontres avec des partenaires, connaissances du territoire, consultations des habitants, productions collectives à destination du territoire...
- Le développement de nouvelles sections ou de projets collectifs

### Objectifs :

- Aider à la formulation des idées émergentes, soutenir les démarches de construction et de réalisation
- Être disponible dans la phase d'autonomisation

Cette période verra le développement de **la section « Inclusion et Handicap »** qui a pris son rythme durant ces deux dernières années. Celle-ci après l'organisation de permanence d'accueil poursuit le développement de journées familles ainsi que sa structuration et sa gouvernance.

**En conclusion**, ces initiatives témoignent de notre volonté de poursuivre une pédagogie basée sur l'action collective, l'expérimentation, l'autonomie et la créativité. En offrant aux jeunes et aux adultes des outils pour comprendre le monde qui les entoure, nous contribuons à former des citoyens critiques, curieux et responsables, capables de s'adapter ou de résister aux transformations constantes de notre société.

Les Maisons Pop s'appuient sur la volonté de répondre aux besoins spécifiques des parents et adultes en matière d'échanges, de compréhension et d'accompagnement face aux évolutions technologiques, notamment des bouleversements qu'induit le numérique. Ces publics expriment **une forte demande d'espaces de discussion et de soutien**, que ce soit pour démystifier des sujets comme l'intelligence artificielle ou pour mieux gérer l'impact des nouvelles technologies dans leur quotidien.

Parallèlement, les jeunes, eux, manifestent un besoin centré davantage sur la pratique.

Ce travail de proximité, fondé sur des partenariats avec des acteurs clés, s'étend désormais à de nouveaux projets ambitieux, notamment autour de la web radio, des ateliers de création de contenus et des événements collaboratifs. **C'est grâce à un soutien institutionnel constant** que nous sommes en mesure de poursuivre cette dynamique et de donner des réponses pertinentes et adaptées aux enjeux mais également mobiliser un public toujours plus large, accroître nos propositions et renforcer notre ancrage local.

## 8- 4 : S'associer aux parents sur les questions éducatives

Les échanges avec les différents acteurs dans la période de construction du Projet Social nous ont permis de bien mesurer l'enjeu que représente « **la qualité de la relation** » entre les co-éducateurs. Elle porte bien sûr sur l'instauration d'une compréhension des enjeux de l'école par les parents mais aussi sur une compréhension réciproque des modèles éducatifs présents dans chacune des sphères familiales et des structures éducatives afin qu'elles s'articulent. Un des enjeux de cette articulation est la place de l'enfant et de l'adolescent dans la construction de son parcours éducatif.

**Les structures éducatives péri et extra-scolaires ont une vraie place à jouer par ce travail de médiation.** Celui-ci doit permettre la découverte des différents systèmes existants, l'instauration de la parole pour une compréhension réciproque et la construction d'un projet éducatif valorisant les complémentarités de chaque co-éducateur.

À ce défi, il faut ajouter les évolutions en cours dans notre société qui viennent directement impacter la vie quotidienne des familles :

- **L'influence des médias** et notamment des usages numériques, cette réalité est exprimée par les parents comme une source importante de tensions voire de ruptures dans la relation avec leurs enfants.

- **Les usages de l'espace public**, comme lieu partagé, un bien commun mis à disposition de tous qui n'est pas toujours sécurisant et dont les responsabilités partagées entre adultes ne sont pas toujours explicites.

- **Les pratiques artistiques** des enfants et de leurs familles demeurent souvent circonscrites au foyer pour des raisons d'accès – financiers et culturels. Ceci est d'autant plus dommageable que ces pratiques sont l'occasion de comprendre ce qui nous construit, ce qui établit les différents volets de notre identité.

- **La monoparentalité** ou parfois l'éloignement des familles élargies -grands-parents/sœurs frères- fragilise des formes de solidarité, de coups de mains, de gardes d'enfants malades ou sorties qui incluent les espaces de respirations pour les parents.

Nous avons déjà évoqué cette question d'activités destinées aux seuls adultes dans notre projet « activités familles ». Les multiples facettes de la vie d'un adulte-parent-conjoint-acteur économique-citoyen nécessite des temps de répit entre pairs.

Ces contextes de vie sociale ont des impacts démultipliés pour des familles en parcours de migration. Cette question des identités culturelles, cultuelles et de mixité au service de la socialisation, est une étape pour faire société localement, essentielle pour la plupart mais parfois complexe pour certains.

Une des sources de tension est également, pour ces familles, **la quête de reconnaissance**, se rendre visibles, gommer la différence pour être comme les autres. Ceci peut entraîner des comportements de consommation des plus jeunes, souvent jugés par les autres co-éducateurs ce qui génère une pression financière dans le foyer souvent modeste économiquement. Cette tension est redoublée pour les primo-arrivants à cause de la langue du pays d'accueil, moteur de la relation aux autres, très vite à deux vitesses au sein des familles. **Le parcours d'intégration** des parents dans le regard de leurs enfants est essentiel, il est donc impératif d'accompagner adultes comme mineurs.

### Objectifs éducatifs et sociaux

**S'appuyer sur les dénominateurs communs** : les parents considèrent l'école comme leur premier partenaire pour la réussite sociale de leurs enfants. Il importe d'accompagner le succès de cette relation. Celle-ci doit être soutenue par la mise en place d'activités sportives et culturelles pour leurs enfants, en synergie aux apprentissages scolaires. Ces apprentissages fondamentaux ne développent qu'une partie des compétences nécessaires à la réussite au sein du système éducatif. Tel qu'il y a quatre ans, nous réitérons nos actions du Projet Social, pour **une meilleure intégration de la co-éducation** voulue dans le Projet Éducatif Global (PEG) de la Ville.

Les parents expriment fortement le besoin de co-éducation. Mais pour trouver sa place et participer à la scolarité de son enfant, il faut encore comprendre la langue française, être assuré du regard porté sur leur enfant et de l'existence d'une relation de parité entre co-éducateurs. De nombreuses familles qui gravitent autour du Centre Social ont besoin d'être rassurées sur ces difficultés.

La réussite scolaire, notamment en QPV, renvoie à un climat anxiogène pour de nombreuses familles. Il est donc essentiel de **gérer cette relation entre les co-éducateurs** au-delà des représentations institutionnelles : Favoriser la mise en réseau d'individus de confiance, déconstruire les a priori, faire évoluer les représentations et développer la parité interacteurs en sont les objectifs principaux.

- Renforcer les **actions de supports de lien social** :

- Renforcer les actions en direction des adultes favorisant le répit :
  - Les marches et activités bien être du mardi matin
  - Les ateliers astuces et délices
  - Les ateliers philosophiques autour des émotions, espace de paroles libres et non jugeantes
  - Les ateliers presse...
- Poursuivre les actions familles favorisant le dialogue intergénérationnel, la création de souvenirs joyeux :
  - Les mercredis en familles
  - Les sorties à la Ferme-École
  - Les sorties familles
  - Les séjours familles
- Développer les actions en direction de mineurs - petite enfance, enfance, adolescence - permettant de faire entre pairs :
  - Les ateliers numériques et pratiques d'information
  - Les cycles de projets d'animations co-animés enseignants/animateurs
- **Créer** des ateliers permettant de développer des compétences d'accès et de production d'information, de participer à la « vie sociale » auprès de tous les publics
- **Repérer** les envies, les difficultés, rendre les participants ambassadeurs du Projet Social, « diffuseur de l'information ».
- **Faire émerger** des idées, faciliter et accompagner les initiatives d'habitants.
- **Poursuivre** des actions plébiscitées :
  - « Des Livres à Soi »

Le projet va rencontrer quelques difficultés temporaires dans les années à venir dues à des travaux de la Médiathèque. Pour autant l'esprit du projet devra être poursuivi et trouver des voies de mise en œuvre vu sa pertinence.

- Les suites du jardin partagé

Ce projet abandonné par contrainte d'espace indisponible a montré ces vertus, il faudra saisir toutes les opportunités permettant de recréer cette activité : lieu de rencontres, de vivre ensemble, de compréhension de questions telles que la biodiversité, le compostage et l'apprentissage de la saisonnalité des fruits et légumes. C'est aussi une façon d'aborder **le pouvoir d'agir des habitants, comment faire en sorte qu'ils investissent et s'approprient l'espace public**.

Le Centre Social se veut un lieu pour tous et toutes. Des espaces d'accueil, d'écoute, de partage dans un ailleurs autre que chez soi, parfois « surchargé, débordé. »

Libérer sa parole, se libérer ailleurs, c'est rompre avec l'isolement dans ses difficultés. L'espace public et les services publics sont, pour les membres de la famille, les parents, des lieux de réponse à ses besoins de « ressources ou d'échappatoires. »

## **8- 5 : Animer des ateliers permettant de développer des compétences d'accès et de production d'information, de participer à la vie sociale auprès de tous les publics**

---

### **Les éléments-clés du diagnostic- les enjeux**

Les expressions sur la question de la vie sociale quotidienne s'inscrivent dans le Projet Social depuis 4 ans et dans les entretiens conduits lors de ce diagnostic. En parallèle, notre Projet Associatif nous incite à animer l'expression, la parole de chacun, la médiation entre les citoyens et les représentations de chaque acteur. Ce Projet Associatif intègre dans nos modes d'interventions, les interactions issues de parcours de vie très hétéroclites, de représentations variées des fonctions de l'espace social, de la place de chacun dans celui-ci...

Dans les attachements exprimés par les Cheneveliers, la famille et plus particulièrement **l'action éducative en direction de leurs enfants est en bonne place**. Mais **elle est souvent décrite comme service rendu et rarement tel un projet auquel les habitants participent**.

Il est important que la vigilance demeure dans la prise en compte des destinataires de l'action : que ce soit en termes de définition du projet, d'information sur les objectifs ou de réalisation. Ces différents constats nous conduisent à préciser **les enjeux et conditions d'une politique sociale progressiste à long terme** : une transformation des conditions de vie des populations et leurs capacités à agir par elles-mêmes sur celles-ci. Que ce soit par l'expression de leurs besoins, leur avis sur une question locale, leurs capacités à s'émanciper par l'appropriation de leurs droits, à conserver une dignité humaine pour eux et leurs familles, à trouver la place qu'ils souhaitent dans la vie sociale et non celle qui leur est assignée. Cette situation nous conduit à une action volontariste sur les questions de l'information : ladite information, indispensable l'intégration dans le monde du travail et dans la vie sociale.

Pour cela, il nous faut développer des activités permettant d'acquérir des compétences rendues complexes par notre société de l'information : dépasser le sentiment premier « puisque je l'ai lu, puisque je l'ai vu c'est vrai. »

Nous sommes face à un enjeu démocratique où les citoyens, adolescents comme adultes, sont des cibles des communicants. Notre société de l'image où la place du virtuel est très grande, **renforce le besoin d'avoir une action éducative en matière d'accès à l'information**. Produire soi-même de l'information est une expérience qui permet de se confronter à ce qui compose une information de qualité .

Par ailleurs, le souci de participer se veut une manière de faire vivre la démocratie et de contribuer à l'association des citoyens aux politiques publiques – définition-appropriation- compréhension.

Pour cela, **travailler sur la compréhension des codes sociaux, de la vie démocratique et républicaine**, s'appuyer sur l'expérience de chacun sont des enjeux importants dans un projet de développement de la vie sociale locale.

La systématisation des démarches de participation à tous les projets en se souciant de leur pertinence, de leur adaptation aux compétences de chacun donc, en premier lieu, pour développer ces compétences, il faut accentuer ce droit à la véritable information. Une association d'éducation populaire telle que la nôtre se doit de conduire des actions conduisant à l'autonomie, à l'émancipation du plus grand nombre.

C'est ce qui nous entraîne à soutenir toutes les démarches publiques, en étant vigilant de conduire des projets de grande qualité sans basculer dans l'exercice exclusivement didactique – qui infantilise plus qu'il ne permet l'apprentissage.

### Les Objectifs

- o Susciter des initiatives,
- o Développer des projets collectifs
- o Fédérer autour de création collective
- o Permettre l'inscription des habitants dans la vie sociale locale
- o Aider l'expression et la participation des habitants sur des sujets les préoccupant
- o Animer des espaces de médiation articulant les attendus des habitants, les enjeux institutionnels et la réalité du territoire.

### Les actions types

- Réaliser des podcasts
- Créer une web radio avec notre chaîne YouTube et permettre la production de chroniques
- Imaginer des court-métrages ou des documentaires sur différents supports médias
- Lancer un club de la presse
- Intégrer le mois du doc et la semaine de la presse

# 9 - Les conditions de réussite

## 9-1 Une veille permanente



La conduite du premier Projet Social, la disparition de la FFMJC et les évènements sur Chenôve en 2022 nous ont incités à questionner l'importance d'un travail de réécriture du Projet Associatif des Maisons Pop ; suite à des sessions de formation, de débats et d'échanges collectifs sur des enjeux actuels de société, de nos valeurs, principes éducatifs et sociaux, ce nouveau Projet Associatif a été présenté et voté à l'Assemblée Générale 2025. L'attitude de veille permanente se poursuivra sur le prochain agrément car la rencontre « bouillons et tempêtes » nous a démontré l'importance de poursuivre la formation continue de tous, « salariés » et « élus » chacun dans son registre ainsi que de partager des temps communs sur le projet. L'action associative nécessite une acculturation permanente de tous pour rester en adéquation avec les questions sociales, y compris celles de ses salariés.

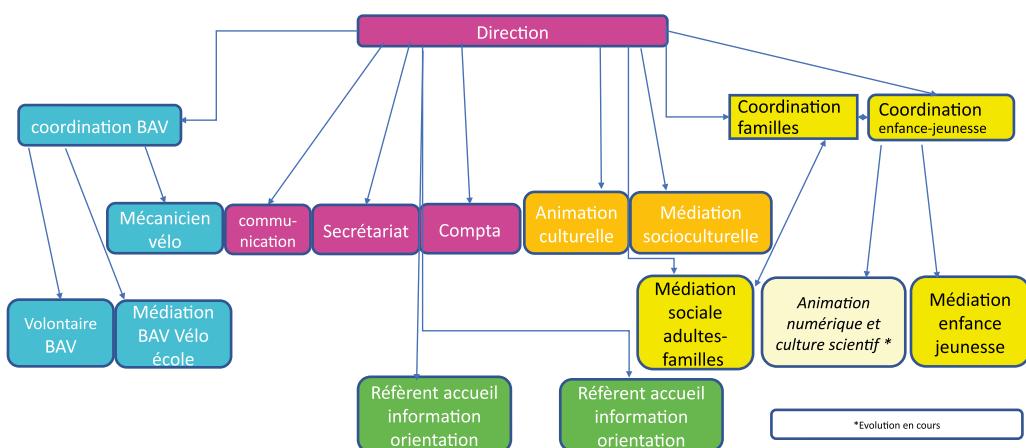
Ce travail fondateur a ainsi mis en exergue une déclinaison à **préciser les rôles et responsabilités de chacun dans la gouvernance** – salariés/élus, de l'organisation et missions des équipes et de l'économie au-delà des questions financières.

Il a été pointé **un besoin de formation continue et d'échange en interne** pour cultiver des repères communs. Des sujets ont été listés : la déscolarisation et le décrochage scolaire, les différentes formes de socialisation, le développement et les besoins fondamentaux de l'enfant, les questions sociales, le répit...

## 9-2 L'organisation humaine

Depuis le premier Projet Social, les postes de chacun des salariés au vu de l'intégration de leurs nouvelles missions ont ainsi été reprécisés. En 2025, à l'occasion du renouvellement de l'agrément, face à notre expérience ponctuée de difficultés de recrutement pour satisfaire aux exigences administratives et aux missions à assumer par les salariés, nous faisons le choix d'une évolution d'organigramme. Celui-ci est donc composé d'un coordonnateur des activités enfance-jeunesse et d'un référent familles. Ceci induit des conséquences financières mais évite la fragilisation des personnes en poste.

### Evolution de l'organisation



## La gouvernance des instances

La gouvernance de notre association puise sa conception dans l'histoire des mouvements d'éducation populaire, qui ont une tradition de la gestion démocratique des décisions, de l'action collective et l'éducation à la citoyenneté. Mais les MJC font parties des fédérations qui ont par ailleurs une expérience forte de l'instauration de collectifs « intermédiaires » visant l'appropriation de l'exercice démocratique « instruire une question collectivement et s'entendre sur le mode de délibération », tel que les « conseils de Maison » ou la possibilité de s'engager au sein de l'association dès 16 ans en tant qu'administrateur. Ces conseils avaient vocation à permettre une représentation exhaustive de toutes les composantes de la structure et d'être dans une forme de conseils, de contribution aux décisions du Conseil d'Administration sur les questions de gestion de vie quotidienne.

Les statuts de notre association prévoient la possibilité de candidatures au Conseil d'Administration dès 16 ans, et ce, depuis de nombreuses années. Par ailleurs, les MJC ont une expérience de la co-gestion avec les instances représentatives du personnel.

L'ensemble de cette culture associative permettant une acculturation progressive à la gestion démocratique, a une forte incidence, comme cela se voit au travers des modes de gestion des différents projets structurants présentés dans le précédent chapitre, mais également dans la gouvernance aujourd'hui.

L'évolution de notre politique d'adhésion fortement portée en 2021, avait pour enjeu de ne pas empêcher l'adhésion volontaire d'un membre pour des raisons financières. Ce principe faisait suite à la démarche d'agrément Centre Social, et d'une volonté que tous les participants aux activités puissent faire le choix d'adhérer mais également à la grande expérience de notre Conseil d'Administration qui réunissait depuis plusieurs années **des élus associatifs** avec des trajectoires très différentes, des expériences variées et montraient l'immense richesse de cette complémentarité. Aujourd'hui, 5 membres sont issus des sections, 3 membres sont issus des ateliers annuels, 3 membres sont issus du réseau cinéma, 2 membres sont issus des activités familles-enfance, 1 représentant du personnel.

En 2024, le Conseil d'Administration puis l'Assemblée Générale ont accepté de conduire une expérimentation de présidence collégiale, fort de l'expérience de gestion collective des dossiers au sein du bureau et du souhait de la présidente d'arrêter. Un travail important a alors été conduit par les élus et la direction -recueil d'expériences autres -réflexion sur les modes d'organisation possibles- les modes de décisions et de régulations.

Ce travail a abouti à une évolution des statuts lors de la dernière Assemblée Générale et une déclinaison des rôles validés en Conseil d'Administration.

Par ailleurs, pour permettre l'accès au Conseil d'Administration progressivement, il est proposé aux bénévoles d'intégrer cette instance par un processus d'une année dans un collège les membres associés avant la candidature pour un mandat de trois ans.

Enfin, nos dernières discussions sur le règlement intérieur, nous ont conduits à proposer un temps de travail sur la re-création d'une instance type « conseil de maison » permettant une implication progressive des différents collectifs, sections ou groupes de travail dans la gouvernance et la décision des Maisons Pop - MJC de Chenôve.

Ce travail doit se poursuivre sur l'année 2026.

Sont également présents en tant que personnes qualifiées, nos partenaires : ville, établissements scolaires...

## 9-3 Les espaces d'accueil et d'activités

L'histoire des Maisons Pop est marquée par la perte des locaux du Centre Social, Place Pierre Meunier en 2022 dans l'incendie du 14 juillet. Depuis, l'association cherche des solutions pour y pallier. Des locaux adaptés à la mission Centre Social sont nécessaires, échanges et dialogues soutenus se poursuivent avec la Ville de Chenôve.

La situation du Centre Social au sein des locaux attenant à la Mairie était importante à plusieurs titres : proximité du QPV et des Services Sociaux, centralité dans la commune, repérage géographique aisés. De plus, ces locaux mettaient à disposition une grande salle, une grande cuisine aménagée et un jardin. Tout ceci était en correspondance avec l'agrément 2021.

Cette période de Centre Social en errance a par ailleurs :

- Contribué au développement de partenariats renforcés avec la Bibliothèque et la Maison du Projet. Ces établissements ont donné la possibilité de mettre en place des projets dans leurs locaux à destination des habitants au sein d'un lieu central de la commune.
- Testé la localisation d'activités de l'ACF à la Maison Pop Rouge. L'éloignement par rapport à la centralité et au QPV constitue un réel frein à l'accessibilité des familles: prendre le bus en familles, souvent nombreuses, avec des enfants en bas âge n'est pas commode.
- Et accéléré un volet du projet structurant, notre présence dans les espaces publics, le développement des animations de rues. Elles demeurent la forme d'action la plus adaptée pour porter les démarches d'accueil : aller-vers, accessibilité, accueil inconditionnel, proximité. Les trois années de travail en équipe et avec d'autres structures, nous permettent aujourd'hui d'affiner un savoir-faire qui commence à être reconnu.

Depuis 2022, **les Maisons Pop louent un local** qui permet d'assurer la fonction d'accueil, **situé au 10 rue Lamartine à Chenôve au cœur de ville**, en place sur le QPV, face à la Médiathèque et à côté de la Boîte à Vélos.

Ce local peut devenir définitif sous condition de travaux réalisés par Orvitis. Il s'agirait de créer un accès direct sur le Mail par la pose d'une porte et d'un accès PMR.

De plus, un financement Maisons Pop devra être mobilisé pour réaliser des travaux intérieurs.

Cette solution n'est pourtant pas pleinement satisfaisante. Cet espace de 80 m<sup>2</sup>, toilettes rangements, espace de circulation compris, ne peut accueillir que 19 personnes et ne suffit pas à la réalisation de toutes les activités.

Les objectifs de ce nouvel agrément sont soumis à la résolution durant sa première année de la problématique de locaux dignes de l'ambition partagée par tous.

Ces pistes récentes de travaux extérieurs et intérieurs sont en cours de réalisation. Cela nécessite réflexion avec les partenaires sur les coûts induits par ces nouvelles dispositions et une mobilisation plus large.

## 9-4 L'économie

Au vu de la sociologie du territoire, de la nouvelle mission confiée et de l'évolution des partenariats avec l'action publique, il a été nécessaire de travailler d'arrache-pied sur ce volet pour rendre viable ce projet de fusion de l'action sur le territoire une MJC associative et un Centre Social, devenu municipal après une gestion directe de plusieurs décennies par la CAF. Il est important à ce propos de rappeler que **nous sommes passés progressivement de trois structures hors gestion municipales à une structure associative ayant développé son conventionnement avec la collectivité au travers d'une CPOM**. Ces dernières évolutions se sont conduites avec une volonté politique affirmée de la collectivité de maintenir une place de la vie associative importante et de poursuivre sa place dans la gestion d'un service public agissant sur l'ensemble de ses prérogatives.

Cette analyse partagée lors des commissions mixtes, a permis d'engager un travail de fond entre les directions de la Ville, des Maisons Pop et de la CAF, qui devrait accompagner la structuration de l'économie du Projet Social jusqu'en 2026.

Forts de ces éléments d'analyses partagées, depuis 2021, nous avons étudié l'économie de l'association en quatre directions :

### Diversification des financements

L'analyse financière connue lors de la définition de l'agrément en 2021, montrait la nécessité de travailler sur le financement du développement de certains projets : jeunesse et numérique. Projets présents depuis très longtemps dans l'association mais qui, au moment de la création du projet Boite à Vélos, en 2018, n'ont pas été suffisamment travaillés pour ne pas fragiliser l'ensemble et donc la qualité des actions du Projet Associatif, notamment les moyens humains affectés.

Durant ces dernières années, nous avons donc poursuivi le partenariat avec le soutien de la CAF sur le développement des activités numériques, le soutien de la Cité Éducative depuis 2023, sur les projets scientifiques puis l'animation de rues, le soutien de la métropole sur des actions grands publics sur les mobilités actives et Boite à Vélos. La Cité Éducative a également pris le relais sur les projets audiovisuels, suite aux évolutions de financements du ministère de la Culture.

### Politique tarifaire

Les Maisons Pop ont étudié la cohérence de leur politique tarifaire concernant toutes les activités portées maintenant par l'association.

Les réflexions se sont portées selon deux hypothèses:

- La première, sur le taux d'effort, s'est avérée impossible à mettre en œuvre en l'état,
- La seconde, sur une grille plus étendue. L'échelle s'est construite avec une plus grande justice d'accès aux activités **selon le quotidien familial** tout en maintenant une forte mixité à l'échelle du budget global de l'association.

Ce nouvel agrément poursuivra donc le maintien d'une politique tarifaire répondant à ces objectifs.

## Pluri-annualisation des financements

Nous avons poursuivi la réorganisation de notre économie en allant vers une optimisation des conventions pluri-annuelles comme nous le permet la CPOM avec la commune, l'agrément plurianuel avec la CAF, les postes FONJEP et les postes adultes- relais.

Il faut par contre noter que ces deux derniers dispositifs pour des raisons différentes créent une fragilité différée.

**Pour les postes FONJEP**, les évolutions en cours depuis une décennie dans la gestion de ce soutien aux fédérations d'éducation populaire considérées comme structurantes de l'action complémentaire de l'école et de l'animation socio-culturelle, conduit à faire disparaître l'appui des fédérations en direction de nouveaux projets locaux.

**Les dispositifs adultes-relais** sont des politiques sociales et souvent confondues avec des politiques de soutien à l'emploi à la vie associative. Si les deux enjeux peuvent se croiser, par la bienveillance des préfectures et des services en région, ceci fragilise l'économie associative. Le travail de dialogue sous l'impulsion de la DDETS et de la préfiguration du Contrat de Ville sous l'impulsion de la Métropole et de la Préfecture, en 2023, a permis une réflexion de fond sur cette pluri-annualisation qui depuis 2024 s'est étendue au Contrat de Ville, signé pour trois ans renouvelables, et une convention pluriannuelle avec la métropole sur l'accompagnement du développement des mobilités actives selon deux programmes contrat de ville et la mobilité dans le projet métropolitain. Ceci nous a permis de passer de 4 financements pluriannuels à 6 en 2025, ce qui comptabilise une somme de à + 85 000 € de produits pluriannuels dans notre budget.

## Fiabilisation des outils de gestion budgétaire

permettant un ajustement régulier de l'exécution budgétaire

La nouvelle mission Centre Social intégrée en 2021 nous a conduits à adapter nos outils de suivi de gestion ..

Ce travail important nous a permis avec le soutien de notre commissaire aux comptes de le perfectionner et d'accompagner le changement de personnel, suite au départ en retraite de notre gestionnaire-comptable.

Notre économie essaie de s'inscrire dans un équilibre grâce au soutien diversifié apporté par les pouvoirs publics, à la pluri-annualité des conventions, à l'autonomie de financement au travers d'une politique d'adhésion et de participation de tous aux financements des activités. Cette politique tarifaire et d'adhésion est indispensable pour une économie associative d'intérêt général, comme l'est une association d'éducation populaire, dans une économie non marchande.

Elle doit maintenir une mixité tant recherchée dans de nombreux lieux. Cette mixité, force de notre association, doit se poursuivre car elle est aussi une clé des transformations comme décrite précédemment.

# 10-L'évaluation, outil de conduite

Comme pour notre premier agrément, notre approche de l'évaluation s'appuie sur la définition de l'agence Française du Développement, « *l'évaluation est un exercice porteur de sens, qui répond d'une part à un objectif de transparence et de redevabilité mais qui vise aussi et surtout à améliorer notre action grâce aux enseignements tirés de l'expérience. L'évaluation contribue ainsi à alimenter l'état des connaissances sur le développement en faisant le lien entre recherche et terrain* ».

Dans le cadre du projet social, il nous est nécessaire de répondre à ces deux volets. Celui de la **restitution auprès de nos partenaires** de l'activité développée et de l'usage des financements obtenus ainsi que la mise en forme d'un référentiel d'évaluation **au service du pilotage du projet**, du bilan des actions avec les adhérents et de sa gouvernance.

Sont présentés ci-dessous la démarche et les indicateurs que nous proposons de retenir pour piloter le projet sur les années à venir. Ceci pourra bien entendu être complété au fur et à mesure des avancées.

## Nous évaluerons

- La pertinence du projet conduit, à vérifier que les axes de développement retenus et leurs déclinaisons opérationnelles couvrent suffisamment les dimensions des problématiques qu'elles sont censées régler ;
- L'efficacité des actions est scrutée en observant les effets attendus de l'intervention.

Il sera aussi intéressant de regarder en quoi la mise en œuvre de ce projet a influencé les pratiques des équipes, a fait progresser les capacités et les compétences des opérateurs du territoire. Ceci nécessitera **une construction collective entre partenaires** dans la suite du travail entamé sur l'état des lieux des missions et actions portées par chacun, par la réflexion de définition d'un projet territorial. Il est proposé d'**être ambitieux mais raisonnable** sur les indicateurs retenus. En effet, il nous semble plus pertinent de retenir des indicateurs-clés permettant de suivre l'évolution de l'activité (reporting) et de choisir en complément des indicateurs nous permettant d'observer les effets de la stratégie retenue sur le territoire et l'organisation.

## Les outils

• **L'observation** : il sera important que les Maisons Pop formalisent des temps et outils de restitution des observations au fur et à mesure de l'action. La constitution de grilles et de cartographies, tel débuté avec Trajectoire Ressources, nous permettra de nourrir le diagnostic continu, en recensant des faits et en objectivant nos observations.

Ces observations pourraient être support d'échange lors des commissions de travail et des rapports en amont de groupes de pilotage ou de réunions partenariales.

• **Le reporting** permettra de faire un état régulier des moyens mobilisés, du nombre et de la diversité des publics touchés par axe de développement ;

• **Le rapport annuel d'activité** permettra au-delà des données brutes de produire une analyse de la fréquentation des activités (générales), des activités d'accueil, de leur évolution dans le temps par type de publics, par zone géographique, au regard des objectifs poursuivis par axe de développement.

Les méthodologies de mesure de l'impact social très fortement recherchées dans l'évaluation des politiques publiques demeurent pour autant en construction. Un des principes méthodologiques reste la **co-construction** nécessaire des indicateurs et des indices de mesure **avec les parties prenantes** (habitants, acteurs et partenaires institutionnels)

Il avait été envisagé lors de notre premier agrément de tester des outils de mesure de l'impact de notre action en lien aux différents chantiers conduits par les fédérations et la CAF. A ce jour, préoccupés par le lancement des activités du Projet Social, de l'adaptation de l'organisation à cette nouvelle mission des Maisons Pop, de la redéfinition de notre Projet Associatif, nous n'avons pas avancé sur cet aspect. Celui-ci, d'ailleurs demande encore un travail conceptuel important, d'appropriation et doit être soumis à une possibilité d'animation collective sur le territoire.

Nous proposons donc à cet endroit, de **ne pas décrire ce volet dans notre dossier d'agrément**. Il pourrait être construit au fur et à mesure des années et en articulation avec la Convention Territoriale Globale, lors de son renouvellement et lors des groupes de pilotage.

REPORTING		
Objectifs opérationnels	Indicateurs	Indices
Des espaces d'accueil		
Accueillir chacun	Nombre et qualité des personnes accueillies	
Donner les premières informations	Nature des demandes Réponses apportées	Nombre de sites différents Par lieu, par âge, par genre, situation familiale, CSP. Par service, par âge, par genre, par nature de demande Réponse présente sur le territoire/Absence de réponse
Orienter, accompagner chaque personne	Nombre de personnes orientées ou accompagnées	
S'inscrire dans les réseaux partenariaux- participer au maillage territorial	Nombre et nature des réseaux	Groupe de travail Réseau de partenaires <ul style="list-style-type: none"> <li>• à l'initiative de l'association</li> <li>• à l'initiative d'un partenaire</li> <li>• objet de travail</li> </ul>
L'animation de rue comme premier lien avec les habitants	Nombres et nature des interventions	
S'appuyer sur des actions éducatives, sociales et culturelles pour tous :		
Le jeu : plaisir pour soi, pour apprendre à partager, pour apprendre en s'amusant	Nombre de projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ages concernés</li> <li>• Nature du projet : production/diffusion/ spectateur/ créateur</li> <li>• Auteurs de l'initiative : Bénéficiaires/ MJC-CS/ partenaires</li> <li>• Par nature/Par âge/par secteur habitat</li> </ul>
	Animation jeux spécifiques Extérieurs Intérieurs Espaces accueil enfants	

Les pratiques artistiques et culturelles au service de l'émancipation	Nombre et natures des projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Age concerné /nombre</li> <li>• Nature du projet : production/diffusion/ spectateur/ créateur</li> <li>• Auteur de l'initiative : Bénéficiaires/ MJC-CS/ partenaires</li> <li>• Par nature/Par âge/ par secteur habitat</li> </ul>
	Cinéma	
	Ecole du spectateur Fenêtre sur l'art, fenêtre sur l'autre	
	Photo, image de soi	
L'accompagnement des transitions : mobilités actives, activités scientifiques et numériques	Pratiques amateurs et créations artistiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nature du projet</li> <li>• Nombre de personnes</li> <li>• Nombre de partenaires</li> <li>• Par âge/par activité/ secteur d'habitat</li> </ul>
	Nombre et nature des projets	
	Boite à Vélos	
Activités supports de lien social entre familles et inter familles	Activités scientifiques et numériques	<p>Ages concernés Nature du projet : information, consultation, concertation, Auteur de l'initiative : Bénéficiaires / MJC-CS/ partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Type d'acteurs</li> <li>• Degrés de participation initiative, membre, co animation</li> </ul>
	Nombre et nature des projets	
	Nombre de co-éducateurs concernés	
Animer des activités au service de l'accès aux droits, à l'émancipation	Nombre de personnes	<p>Ages concernés Nature du projet : information, consultation, concertation, initiative des bénéficiaires Auteur de l'initiative : Bénéficiaires / MJC-CS/ partenaires</p>
	Nombre et nature de projets	
	Nombre de personnes concernées	

### S'associer aux parents sur les questions éducatives

Activités supports de lien social entre familles et inter familles	Nombre et nature des projets	Ages concernés Nature du projet : information, consultation, concertation, Auteur de l'initiative : Bénéficiaires / MJC-CS/ partenaires
	Nombre de co-éducateurs concernés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Type d'acteurs</li> <li>• Degrés de participation initiative, membre, co animation</li> </ul>
Animer des activités au service de l'accès aux droits, à l'émancipation	Nombre de personnes	<p>Ages concernés Nature du projet : information, consultation, concertation, initiative des bénéficiaires Auteur de l'initiative : Bénéficiaires / MJC-CS/ partenaires</p>
	Nombre et nature de projets	<p>Par age, par secteur d'habitat, par composition familiale</p>

	Nombre de réseaux	Degrés de participation à l'initiative, membre, co animation
	Nombre de personnes concernées	
Proposer aux parents des activités pour eux (répit)	Nombre d'acteurs mobilisés	Nature des réponses apportées Activités, entretien, prise en charge extérieure, Par objet de travail Nombre de personnes, par âge, par secteur habitat
	Nombre d'actions : entretien, ateliers d'information, activités tout public, ateliers bien être	
Animer un espace de rencontres et d'accompagnement de projet collectif - dont les sections		
Développement de projets collectifs	Nombre de projets	
	Accompagner la vie des sections	
	Animer des activités au service de la qualité de vie	
	Inciter et soutenir la participation à la vie locale	
	Soutenir des projets du Conseil Citoyen ou des échanges sur des questions de société	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personnes</li> <li>• Nature des projets</li> <li>• Ages concernés</li> <li>• Degré de participation : information, consultation, concertation, initiative des bénéficiaires</li> </ul>
	Participer à des temps festifs sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Auteur de l'initiative : Bénéficiaires/ Maisons Pop/ partenaires</li> </ul>
	Comprendre les transformations urbaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Auteur de l'initiative : Bénéficiaires/ Maisons Pop/ partenaires</li> <li>• Par âge par secteur par secteur d'habitat</li> <li>• Niveau de participation</li> </ul>
Animer des ateliers permettant de développer des compétences d'accès et de production d'information, de participer à la vie sociale auprès de tous les publics		
Appropriation/traitement de l'information	Radio, Audiovisuel, Journaux papier, Web/réseau...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets</li> <li>• Nombre de personnes participantes</li> <li>• Age</li> <li>• Sujet de la production</li> </ul>
Création collective <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fictions</li> <li>• Productions d'information/ documentaires</li> </ul>	Tous types d'expression Courts métrages Podcast	

#### Gouvernance et inscription sur le territoire

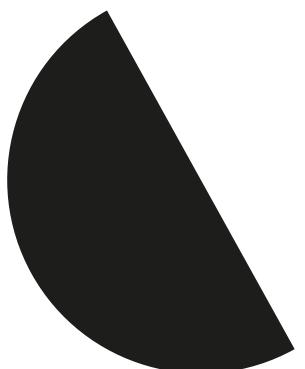
Pour les Maisons Pop et leurs partenaires

- Evolution de la qualité de l'intervention
- Évolution des cadres d'intervention
- Nature et fréquence du travail partenarial
- Nature et fréquence de la coopération extra-territoriale
- Existence d'une gouvernance adaptée : conforter et faire vivre

# Annexes

## SOMMAIRE

- Projet Associatif des Maisons Pop - *p.83*
- Lexique - *p.87*
- Extrait du Contrat de Ville Dijon Métropole - *p.90*
- Outils internes ayant contribués à la démarches - *p.96*
  - Démarche de travail « Projet Social » au regard des autres dynamiques - *p.97*
  - Fiche pratique : la construction du projet social 2025 - *p.98*
  - Guide général de conduite des entretiens collectifs - *p.100*
  - Aide à l'animation des groupes d'expression - *p.103*



# Le projet de l'association, une référence pour notre action quotidienne.

Ce chapitre a pour ambition de présenter notre Projet Associatif, structurant de nos démarches éducatives, sociales et culturelles, les incidences sur notre Projet Social. Le travail conduit ces dernières années, nous a incités à actualiser formellement notre Projet Associatif. Cette démarche de réflexion collective et de questionnement sur les projets que nous animons, nous a donné envie d'aller plus loin et de formaliser par écrit notre Projet Associatif, articulé au Projet Social décrit lors de notre premier agrément.

Ces orientations sont des repères pour notre intervention sociale et contribuent aux choix et priorités que nous allons arrêter au regard de la matière récoltée dans le diagnostic. Il réunit les enjeux sociaux, éducatifs et culturels sur lesquels il nous apparaît important d'agir pour répondre aux besoins fondamentaux non assouvis : respect de la dignité humaine, perspectives de réalisation pour des jeunes face à un ascenseur social difficile à intégrer et construction d'une communauté humaine territoriale inclusive. Ces enjeux sont autant d'éléments de contextes de vie des populations pour lesquelles nous devons inscrire notre intervention.

Adhérente de la fédération des MJC de France et de la Fédération Départementale des Centres Sociaux, notre association fédère des savoir-faire acquis au fil de l'action qui reposent sur :

## • L'Éducation Populaire

Elle concourt à la constante transformation de la société pour la rendre plus juste, plus solidaire. Elle soutient toutes les potentialités de transformation sociale, écologique, sociétale, démocratique et participative : « L'éducation populaire est une démarche à la fois politique et éducative, à la fois intellectuelle et pratique qui vise à interroger le monde, à l'analyser et le comprendre collectivement, enfants, adolescents et adultes, citoyens et citoyennes, et mieux se positionner pour agir ensemble et le transformer. L'éducation populaire a cela d'intemporel et de moderne qu'elle est une interrogation et une action continues <sup>1</sup> »

Le réseau laïc des associations de jeunesse auquel se raccroche notre réseau affirme clairement les valeurs constitutives de notre action : liberté, égalité, fraternité et des principes tels que le respect, l'altérité, la laïcité.

## • Une vocation artistique et culturelle

Depuis sa création, l'association initie des actions d'éducation artistique et culturelle, de médiation culturelle, interculturelle. Cette expérience nourrit le projet de l'association de manière transversale. En complément, les questions de société émergentes telles que les transitions écologiques, la persistance des inégalités doivent trouver des réponses cela notamment par des propositions concrètes basés sur la solidarité, par des méthodes et modes d'action permettant « l'agir des personnes concernées », les transformations territoriales nécessaires, l'accès à de nouvelles formes d'expression artistiques et culturelles entraînant « la transgression, le dépassement de ses représentations », la création des conditions conduisant chacun à jouir de ses droits civils culturels, économiques, politiques et sociaux ne sont pas omises.

Bâties sur ces valeurs d'éducation populaire, de solidarité, de tolérance, et de responsabilité, sur les valeurs de la république et le principe de la laïcité, les Maisons Pop intègrent de manière permanente les attentes d'une société en constante évolution. Au cœur de leur projet, elles visent **la construction des "être sociaux", l'émancipation individuelle et collective par l'éducation et le travail culturel**, afin que chacune et chacun dispose des moyens d'exercer pleinement sa citoyenneté et participe à la construction d'une société plus juste et plus solidaire. Au vu de ces références qui font notre socle, les définitions suivantes précisent notre approche et sont les fondements de la conduite de nos actions quotidiennes et de nos partenariats.

- **Laïcité** 

Les Maisons Pop indépendantes de tout parti ou mouvement politique, syndical ou confessionnel, se reconnaissent dans cette définition : "La laïcité invite à comprendre l'autre : son histoire, sa culture, ses convictions existentielles. Garante du vivre-ensemble, elle implique de lutter contre toute atteinte à l'intégrité et à la dignité des personnes, contre toute idéologie contraire aux droits humains et aux droits des enfants.

- **Émancipation** 

Les Maisons Pop s'inscrivent dans une démarche éducative avec pour objectif de travailler à l'émancipation individuelle et collective de tous. Elles visent à développer l'être social de chacun dans la convivialité, l'ouverture au monde afin de devenir citoyen actif et s'inscrivant dans la société.

- **Solidarité** 

Les Maisons Pop agissent pour une transformation sociale visant à garantir la justice sociale, un développement équitable qui prévient les exclusions, qui améliore les conditions de vie de tous en préservant la planète. Elles se positionnent comme partenaires des acteurs de l'accompagnement des personnes avec des difficultés spécifiques.

Notre action comporte toujours une dimension solidaire et fraternelle par l'intérêt et l'écoute portés à l'autre sans discrimination d'aucune sorte. C'est notre accueil inconditionnel, être attentif à chacun et proposer des réponses.

- **Paix** 

Les Maisons Pop sont respectueuses d'autrui et tolérantes, elles abhorrent tout comportement contraire à cette valeur tels que les traitements injustes, la discrimination, le manque de coopération, l'incompréhension des différences et la violation des règles, principes humanistes cf. "Charte des Nations Unies" (Paix, dignité et égalité sur une planète saine).

Les Maisons Pop abordent l'éducation à l'interculturel en questionnant au quotidien les relations entre :

- La culture, le fait culturel, les cultures savantes, populaires, légitimes, dominantes et leurs constructions.
- Les influences, valeurs et références culturelles de chacun, les principes qui guident leur action.
- La rencontre avec les autres, les actions pour catalyser cela entre individus, entre groupes de cultures différentes.

Notre Association porte l'ambition de la Confédération de répondre aux enjeux culturels sociaux et éducatifs du XXI<sup>ème</sup> siècle. Installées au cœur des villes, les Maisons des Jeunes et de la Culture et associations locales tissent jour après jour, grâce aux actions qu'elles mènent avec les habitants, les jeunes, les associations, les collectivités locales et les institutions, le lien social indispensable au bien vivre ensemble, y compris là où il est fragilisé ou parfois brisé.

## Elles

- Luttent contre toute forme de discrimination.
- Favorisent l'autonomie, l'émancipation, l'épanouissement et la prise de responsabilités de chacun pour participer à la construction d'une société plus solidaire par l'éducation et la culture.
- Visent à ce que toutes et tous deviennent des citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante.
- Animent des lieux d'expérimentation, d'innovations sociales et de pratiques citoyennes propres à faire vivre les valeurs de la République
- Agissent pour la reconnaissance et la promotion des droits culturels des personnes.

## Les Maisons Pop se sont données une triple mission

- Contribuer à une société plus juste, plus égalitaire et agir en référence à nos valeurs.
- Accueillir tous les publics de la petite-enfance aux aînés, favoriser la rencontre.
- Agir sur tout le territoire mais également initier à la découverte d'autres espaces, d'autres lieux, le monde. Les MJC de France sont structurées au niveau national, au niveau régional pour porter plus loin nos voix et notre volonté de construire une société respectueuse de la dignité de chaque individu.

Ayant rejoint depuis 3 ans la Fédération Départementale des Centres Sociaux, elles partagent également avec elle, ces ambitions. Les Maisons Pop et ses deux fédérations sont attachées à des enjeux éducatifs, sociaux et culturels bâtis avec leur expérience, leur ancienneté et les compétences acquises sur le territoire. Les Maisons Pop poursuivent sans relâche, au travers de leur Projet Social, une action qui permettent d':

- **TRAVAILLER** pour une compréhension par tous des transitions en cours au sein de notre société, une amélioration de la vie quotidienne et le bénéfice d'une qualité de vie meilleure : nutrition, santé, mobilité, consommation solidaire...
- **AGIR** pour un accès de tous aux pratiques artistiques et culturelles, à la connaissance, à l'information, aux activités permettant le développement harmonieux de chacun.
- **LUTTER** contre l'invisibilité, les précarités, les exclusions par une mission d'orientation (accès au droit) d'écoute (adaptation des activités), d'émergence et de relais de la parole (en tant que corps intermédiaire).
- **TRANSFORMER** les représentations, mieux se connaître et se reconnaître pour faire société, pour l'émancipation de tous. Elles s'appuient sur des principes éducatifs et pédagogiques : une méthodologie d'intervention basée sur la connaissance des publics, l'observation sociale des évolutions des besoins, l'écoute et la curiosité entraînant une découverte progressive pour proposer des formes et des contenus adaptés aux différents degrés de compréhension et de motivation des publics.

#### Des démarches citoyennes :

- La participation s'appuyant sur l'échelle de Hart : de l'information des habitants dans un processus de prises en compte du contexte social.
- La médiation : pédagogique, éducative ou sociale, avec les individus, avec les institutions.
- Le rapport au temps : développer des processus pédagogiques favorisant un rapport au temps plus long que celui auquel notre environnement social nous incite.
- L'action collective : un savoir-faire qui s'appuie sur la participation des habitants suivant leur niveau d'expérience.

#### Des démarches éducatives :

- Le développement de compétences psycho-sociales complémentaires à l'école et à la famille dans le temps libre : la prise de parole, la communication orale, la confiance en soi dans le rapport à l'autre.
- La proposition d'activités en miroir de l'offre de consommation. Elle permet de dépasser la simple découverte : créer des parcours incitant à se dépasser, à développer des compétences, à renforcer l'empathie, la construction de sa propre identité.

#### Des démarches pédagogiques :

- Des formes d'action s'appuyant sur les besoins et la demande sociale, la motivation des personnes.
- Des parcours pédagogiques permettant une diversité d'objectifs et des actions visant une complémentarité d'investissement possible, de la découverte, au perfectionnement, à la création.
- Une pédagogie différenciée, pédagogie de la réussite, respect de chacun, plaisir de faire ensemble, valorisation de la réussite.
- Des méthodes : accueil inconditionnel, climat de confiance, écoute, observation, adaptation.

# Lexique

- **La parentalité** : lien entre un adulte et un enfant dans le but d'assurer le soin, l'éducation et le bien-être de l'enfant. Ensemble de fonctions et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives et culturelles) au-delà du statut juridique de l'autorité parentale.
- **La famille** : INSEE - une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée : soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ; soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale). Évolution et changement dans les types de structures familiales et leurs conséquences.
- **L'éducation** : c'est l'ensemble des influences d'origines et de natures diverses qui s'exercent volontairement ou non sur l'individu ou que l'individu exerce sur son environnement et qui, en se conjuguant, contribuent au développement de sa personne. De ce fait, l'éducation est globale et continue. Toute action éducative consciente, volontaire et finalisée, n'est qu'une contribution qui s'inscrit dans la globalité et la continuité de l'éducation.\*
- **L'action éducative** : c'est un acte éducatif volontaire et finalisé, conscient, qui contribue à l'éducation porté par un des acteurs éducatifs : enseignants, animateurs, parents, etc.

# Lexique

## Le répit :

- Arrêt d'une chose pénible ; temps pendant lequel on cesse d'être menacé ou accablé par elle. Synonyme: Repos. « Le Robert »
- Un repos, une interruption dans une occupation absorbante et ou contraignante » !Arrêt momentané, suspension de quelque chose de pénible, d'une souffrance : Synonyme : sursis . 2. Repos, interruption ... « Le petit Larousse »
- **Arrêt momentané d'une action, d'une contrainte, d'une tension, d'une souffrance physique ou morale.**  
Synon. interruption, pause, relâche, trêve. « Centre national de recherche textuel et lexical »

## Il existe plusieurs catégories de solutions de répit :

- Celles permettant un accueil de la personne en difficulté de vie pour une période déterminée
  - Celles assurant au domicile de la personne en difficulté de vie la présence, les aides, l'accompagnement et les soins requis par son état de santé
- **Celles proposant aux aidants et aux proches qu'ils accompagnent de partager des moments privilégiés en dehors de leur quotidien** « L'Association Française des Aidants »



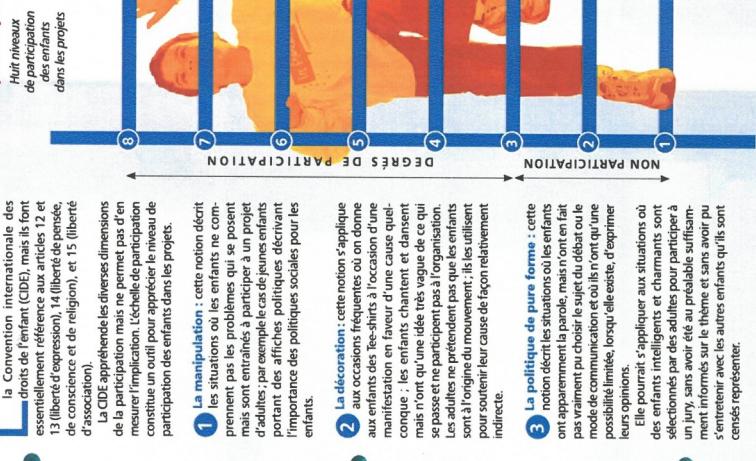


# L'échelle de la participation selon Roger Hart

## Echelle de la participation

Quand l'animateur accompagne les mineurs dans la réalisation de leurs projets, il intègre inévitablement la question de leur participation au sein du centre de loisirs, une notion qui peut être abordée au travers de l'échelle de participation, conçue par Roger Hart :

### L'échelle de la participation



- 4 Désignés mais informés :** les enfants comprennent les objectifs du projet auquel ils participent. Ils savent quidéfie de leur participation et pourquoi. Ils jouent un rôle véritable. Ils se portent volontaires pour participer au projet, après explication de leur rôle.

- 5 Consultés et informés :** le projet est concu et dirigé par des adultes, mais les enfants en comprennent le processus et leurs opinions sont prises au sérieux.
- 6 Projet initié par des adultes, décisions prises en concertation avec des enfants :** bien que la plupart des projets communautaires soient destinés à être partagés par tous, ils devraient cependant, tout en s'adressant à l'ensemble de la population, accorder une attention particulière aux enfants, aux personnes âgées et à ceux qui sont susceptibles d'être exclus en raison de leurs besoins particuliers ou d'un handicap.

- 7 Projet initié et dirigé par des enfants, décisions nous avons tous des dizaines d'exemples :** où les enfants concouvent et exécutent des projets complets lors de leurs loisirs. Il est cependant plus difficile de trouver des exemples de projets communautaires initialement prisés des enfants. Il semble que les adultes ne savent pas donner suite aux initiatives prises par des jeunes.

- 8 Projet initié par des enfants, décisions prises en accord avec les adultes :** les projets de ce genre, qui se situent tout en haut de l'échelle, sont malheureusement trop rares. À mon avis, c'est parce que les adultes ne sont pas intéressés et ne comprennent pas les intérêts particuliers des jeunes. ■

- Article publié dans la revue *Les enfants d'abord, Unicef, avril/juin 1992*
- 1 - Roger Hart, universitaire anglais, s'est spécialisé dans l'étude de l'enfant. Il a notamment considéré les recherches sous l'angle de la participation. Lors de l'Assemblée générale de l'ONU en 1992, à leur demande, il a recommandé de diffuser certaines parties de ses travaux.



**Le niveau de participation dépend :**

- de facteurs individuels : niveau d'information, intérêt, envie, capacité à faire, expérience, âge ;
- de facteurs collectifs : qualité de l'information, part d'initiative, qualité de l'accompagnement, confiance accordée.

**NE PAS OUBLIER !**

*Egalité  
Fraternité*

**Contrat de ville 2024 - 2030**

*Enç*

# - 2030

# Engagements «Quartiers 2030»

# Des nouvelles perspectives pour les habitants et habitantes des quartiers politique de la ville de Dijon métropole



# Le contrat de ville 2024 - 2030 ?

La politique de la ville vise à réduire les écarts en luttant contre les inégalités et en favorisant le développement des quartiers prioritaires. En effet, le taux de pauvreté sur ces territoires est 3 fois supérieur à celui de l'ensemble de la métropole dijonnaise.

Outil central de la politique de la ville, le contrat de ville détermine les orientations prioritaires et les actions à mettre en œuvre pour améliorer la situation des habitants des quartiers les plus fragiles.

Le contrat de ville "Engagements quartiers 2030" est le fruit d'une concertation entre les collectivités locales, les habitants, les partenaires institutionnels et les associations, qui oeuvrent pour lutter contre les inégalités sociales.

Élaboré à partir des grands enjeux stratégiques, il décline des orientations et des moyens pour améliorer la vie des habitants au sein des quartiers prioritaires.

Le nouveau contrat de ville aspire à être plus clair pour l'ensemble des partenaires impliqués dans la politique de la ville (collectivités territoriales, institutions et associations) mais également pour les habitants et les habitantes.



# Construction du contrat de ville 2024-2030

Les acteurs signataires du contrat de ville (l'État, Dijon métropole, le Conseil régional, le Conseil départemental, les communes, la Caisse d'allocations familiales, et les bailleurs sont déjà engagés auprès des habitants des quartiers prioritaires. Ils mettent en place des actions à travers les politiques publiques qu'ils déploient en partenariat avec le tissu associatif.

Afin de construire les engagements 2030 pour les quartiers prioritaires, les signataires cités ci-dessus ont matérialisé la continuité de leur partenariat au sein de groupes de travail. Sur la base de leur poste d'observation, ils ont dégagé les enjeux stratégiques, déclinés en orientations sur les territoires pour répondre aux besoins des habitants des quartiers prioritaires.

Leur souhait est de poursuivre cette dynamique en proposant des espaces collaboratifs qui visent à traduire ces orientations en projets partenariaux, garants de l'articulation entre le droit commun et le droit spécifique de la politique de la ville.

Des actions plus spécifiques retenues dans le cadre de l'appel à projet annuel du contrat de ville compléteront la programmation.

## LES HABITANTS ONT IDENTIFIÉ LES ENJEUX DE LEURS QUARTIERS

### Synthèse de la participation citoyenne :



Les services de l'État et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) ont mis en place un recueil de la parole des habitants au travers d'une plateforme nationale sur laquelle les habitants pouvaient réagir sur leurs besoins et leurs attentes. Pour leur part, les communes ont engagé cette démarche auprès des habitants des quartiers prioritaires en allant à leur rencontre (écoles, structures de quartiers, évènements organisés sur les quartiers, marchés...).

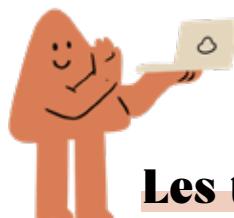
Parmi l'ensemble des remarques, l'enjeu de la sécurité et de la tranquilité publique a été très fréquemment mentionné. **«C'est la sécurité qui est prioritaire, car en bas de chez nous c'est mal fréquenté, et je ne peux donc pas laisser les enfants aller jouer au parc sans moi».** Il n'est donc pas surprenant d'observer que parmi les projets attendus par les habitants qui se sont exprimés, le renforcement de la sécurité apparaisse en premier.

Les habitants ont identifié le tissu associatif comme la force première des quartiers prioritaires suivi du réseau de transports en commun. Mais la diversité d'origine des habitants est aussi un atout : **«La mixité est si importante à valoriser et à favoriser, ainsi que la diversité des cultures».**

Pour encourager la participation citoyenne des habitants dans les quartiers, la première demande concerne **la communication, être informé**. À cela s'ajoute une demande de moyens dédiés et la reconnaissance pour les habitants qui s'impliquent.

L'ensemble des enjeux énoncé par les habitants est venu conforter ceux identifiés lors des groupes de travail.

## Enjeux et orientations du contrat de ville



### Les transitions

- La transition écologique
- La transition numérique
- La mobilité douce
- Le vieillissement de la population



### La tranquillité publique et la citoyenneté

- La prévention de la marginalisation et de la délinquance des jeunes
- La lutte contre les nuisibles et la propreté de l'espace public
- L'éducation, la parentalité



### L'émancipation

- L'accès à la culture, le sport ou le lien social
- L'accès aux droits, aux services et aux équipements
- L'amélioration de la communication en direction des habitants
- L'accompagnement des primo arrivants
- L'apprentissage de la langue française

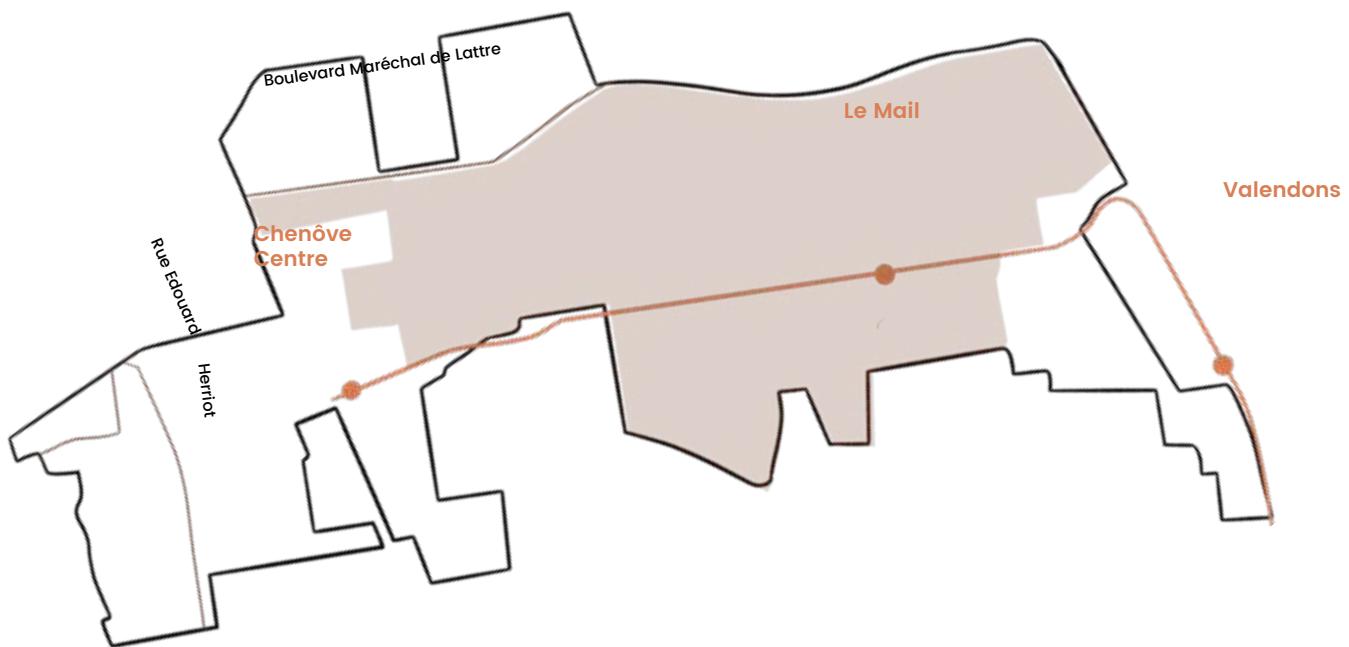


### L'emploi

- La remobilisation des personnes très éloignées de l'emploi
- L'entrepreneuriat
- La lutte contre les discriminations
- L'accès aux stages pendant toute la durée de la scolarité ou la formation professionnelle

## 1. Chenôve

### LE MAIL



#### Singularités du quartier

**44%**

Taux de pauvreté

**+15,8%**

Évolution du taux de pauvreté

**844€**

Niveau de vie médian

**38%**

Part de la population de moins de 25 ans

**38%**

Part des personnes seules

**75%**

Taux d'activité des hommes

**58%**

Taux d'activité des femmes

**74%**

Part de la population sans diplôme ou diplôme inférieur au Bac



**6 400**

**Habitants**  
(une hausse de 3,1% entre 2013 et 2018)

**5**

**Bailleurs**  
(CDC Habitat, Grand Dijon Habitat, Orvitis, Habellis, ICF Sud-Est Méditerranée)

**1**

**Conseil citoyen**

Dans le cadre de ce nouveau contrat de ville, la collectivité accordera une attention particulière aux initiatives permettant de faciliter l'accès, pour toutes et tous, à un stage, une formation ou un emploi ainsi qu'aux actions qui contribueront à l'amélioration de la tranquillité publique ou résidentielle.

Par ailleurs, la Ville de Chenôve est engagée dans un ambitieux programme de renouvellement urbain. Le contrat de ville 2024 – 2030 est l'occasion de développer une démarche de développement social et urbain intégrée articulant renouvellement urbain et actions de développement local au bénéfice des habitants du quartier du Mail afin d'améliorer leur cadre de vie et contribuer à leur bien-être.

Cet objectif doit se traduire par le développement :

- d'actions de proximité, en accompagnement des interventions sur le cadre bâti et de la requalification des espaces publics, au respect des espaces aménagés et à la réappropriation, par toutes et tous, des espaces publics en développant les usages, individuels ou collectifs,
- d'actions permettant l'exercice d'une citoyenneté active et contribuant au lien social ou à la solidarité entre les générations,
- en complément des actions conduites dans le cadre de la Cité Éducative, d'actions en faveur de l'émancipation de toutes et tous en favorisant, notamment, l'accès au sport ou à la culture artistique, scientifique ou technique.

## Acteurs ressources

- Pour l'ensemble des territoires : 2 délégués du préfet, bailleurs, 1 référent politique de la ville, 1 CTG, la cité de l'emploi portée par CREATIV, la médiation et la prévention spécialisée (mise en œuvre par l'association Médiation Prévention Dijon Métropole), 1 PRE, 1 Point d'accès aux droits, Espace Solidarités Côte-d'Or et les associations.
- 1 Centre social associatif
- 1 référent Cité éducative

## Rappel méthodologique

Le premier agrément porté par l'association s'est construit au regard :

- de son projet initial sur le territoire : une action d'**éducation populaire** en matière d'action citoyenne, éducative et culturelle.
- du choix de la Ville de Chénôve que cette mission soit portée par une association d'éducation populaire en 2019.

Ce renouvellement se construit sur un accord entre les différents partenaires. Il était pertinent de préparer dans le même temps le renouvellement de la CPOM avec la Ville de Chénôve - renouvelable en janvier 2026.

Ces deux modalités de contractualisation avec des partenaires publics nous ont amené à définir une méthodologie qui croise :

- évaluation des actions
- recensement de la demande sociale
- mise en perspective des projets à conduire au regard des cadres de contractualisation de chacun et des compétences d'intervention.

## Démarche de travail « Projet Social » au regard des autres dynamiques

	<b>Projet associatif</b>	<b>Renouvellement AGG ACF CAF</b>	<b>Renouvellement CPO Ville</b>	<b>Animation de la dynamique associative et partenaires</b>
<b>15 oct. 2024</b>	Enrichissement écriture du projet Inscription des volontaires au groupe « Valeurs »	Présentation de la démarche au CA Principes et objectifs : Repérer les besoins de familles Evaluer les processus de participation et de coopération Enjeux du partenariat avec la CAF Les Axes à privilégier pour 2025/2028		Groupe de pilotage Projet Associatif enrichissement 15/10
<b>Nov. 2024</b>	Lancement groupe de travail « Valeurs »	<b>12/11</b> : Bouillons et tempêtes : accumuler matière/choisir les entrées privilégiées de l'évaluation/diagnostic du projet social avec tous les élus et permanents		<b>12/11</b> : Associer les volontaires élus salariés sur le bouillon et tempêtes
<b>Nov. 2024</b>		Présentation réunion équipe : principes et élaboration de la démarche par l'équipe du bilan et diagnostic Quels enjeux de partenariat avec la CAF ?	Commission Mixte - Etape vers le renouvellement de la CPOM 2025/2027	Principes associer les publics concernés, les intervenants, les équipes, les partenaires ESCO CCAS Métropole ORVITIS Délégué du préfet-Associations (CESAM - Traits d'Union- P'tits bleus P'tits jaunes- EPE) / Ecoles collèges lycées / Maisons du projet bibliothèque - Cèdre - PRE CA du <b>12/12</b>
<b>Déc. 2024</b>	<b>CA 12/12</b> Validation du Projet Associatif	Comité de pilotage Ville CAF ou Commission partenaires : Présentation de la démarche de renouvellement		Enjeux au regard du projet associatif = Stratégie : Jeunesse-Espace public-sciences-petite enfance .... = structuration de l'économie de l'association
<b>Déc. 2024 ???</b>				
<b>2025</b>	Enrichissement et validation « Valeurs » CA <b>04/02/2025</b>	CA du <b>03/04/25</b> : présentation résultat évaluation		
		CA <b>27/05/25</b> Validation analyses et orientations 2025/2028		
<b>Juillet 2025</b>		Validation projet par la commission		
<b>Août 2025</b>		Ecriture <b>finale 15 juillet</b>		
<b>Sept. 2025</b>		Mise en page 1 Juillet/ <b>20 août</b>		
		Commission d'agrément Septembre 2025		

## Fiche pratique : la construction du projet social 2025

### ● Calendrier et échéances

Février - Mars 2025 : phase de diagnostic

- conduire les entretiens auprès des habitants par thématique
- conduire les entretiens auprès des partenaires par thématique
- croisement de données / côté partenaires / côté habitants
- analyser les récits de vie : quel processus est mis à l'œuvre pour permettre l'intégration ?

Avril 2025 : rédaction de la phase de diagnostic -> COPIL au 6 mai 2025

Mai- Juin 2025 : rédaction du projet

- bilans des 4 années passées
- perspectives pour les 4 années à venir

-> COPIL du 26 juin 2025

Juillet 2025 : mise en page et relecture

Août 2025 : envoi du projet social définitif à la CAF

### ● Les étapes de la phase de bilan

- déterminer les indices d'évaluation
- réaliser le bilan des actions menées selon les indices déterminés
- conduire un bilan des actions inter-acteurs (la fonction pédagogique et le contexte d'intervention des actions)

### ● Les étapes de la phase de diagnostic

1 - Analyser le contenu des récits de vie -> quel processus est mis à l'œuvre pour permettre l'intégration ?

2 - Identifier les thématiques à investiguer par les entretiens

3 - Définir les objectifs des entretiens = qu'est-ce que l'on cherche ?

4 - Constitution des groupes de travail et conduite des entretiens en groupe par thématique

5 - Croiser les données recensées / côté partenaires / côté habitants

6 - Mise à jour des données froides

7 - Formation de l'équipe permanence sur le 1) décrochage scolaire et sur 2) les étapes de développement de l'enfant et ses besoins fondamentaux / mobiliser des intervenants  
observation au 17/12/24

- Le répit parental fait échos à la charge mentale souvent supportée par les mères. Comment pouvons-nous développer des actions de soutien à la parentalité, de travailler autour d'action favorisant la co-parentalité quand elle est possible ?
- Est-ce que le répit est un besoin ?
- Notion de prendre "soin de soi" = quelles sont nos projections ?
- Aborder le sens de nos actions et les valeurs portées dans nos actions avec les partenaires
- Dialoguer sur les complémentarité et sur la vision du projet éducatif avec nos partenaires



## Guide général de conduite des entretiens collectifs

*Bonjour à tous,*

*Merci de votre présence aujourd'hui. Nous avons sollicité votre investissement lors de ce temps d'échange afin de nourrir nos réflexions autour de différentes thématiques qui guideront les choix et orientations donnés à notre nouveau projet social et nos actions sur les années à venir.*

*Ce temps de travail se veut avant tout un temps de construction collective. Nous avons préparé différentes questions afin de guider la discussion dans le cadre d'un entretien collectif semi-directif avec pour objectif de recueillir des données qualitatives, analyses et propositions.*

*Dans ce groupe nous allons échanger autour de la thématique de [nom de la thématique] au regard de trois axes de lecture : le contexte d'intervention, le sens de notre projet, et les acteurs de ce projet.*

Objectif (= ce que l'on cherche) :

- éducation : école, vacances loisirs
- Équipements services de proximité et accès aux droits
- Transitions écologiques/Climatiques : les supports pédagogiques- les domaines d'activités-
- Culture et pratiques artistiques
- Culture scientifique
- Cadre de vie environnement réhabilitation rénovation urbaine
- Groupe partenaires du territoire de Chenôve :

- AXE 1 : Contexte d'intervention : recensement par panneaux : tout le monde écrit

Q1 les éléments clés qu'ils nous faut prendre en compte de la vie des habitants

Q2 les projets existants : nature, fréquences, porteurs

Q3 ce qui manque

Q4 les freins à l'action

Q5

- AXE 3: Le sens du projet

Q1 les principaux enjeux que nous identifions au travers du secteur

Q2 un projet d'éducation populaire donc mobilisant la population/visant l'émancipation, le vivre ensemble

- information et participation : Comment ou faut-il informer ou échelle de participation/ projet listé dans axe 1
- Intégration et socialisation



- Familles/ être social
- Influence du numérique

Q3 qu'est-ce qu'on défend dans nos projets

Qu'est ce qu'on veut faire pour les habitants

Q ...

- AXE 4 : Les acteurs du projet : CARTOGRAPHIE Lieu d'intervention/relation

Q1 partenariat : qui travaille avec qui ? sur quoi ?

Q2 valeurs que l'on défend : mode d'action :

Si je ne devais faire qu'une chose ce serait quoi ?

qu'est ce qui pourrait être commun

Qu'est qui ne peut être commun

Q3

Q ...

- Groupe habitants de Chenôve et adhérents des Maisons Pop :

- AXE 1 : Contexte d'intervention

Q1

Q2

Q3

Q ...

- AXE 2 : Le sens du projet

Q1

Q2

Q3

Q ...

- AXE 3 : Les acteurs du projet

Q1

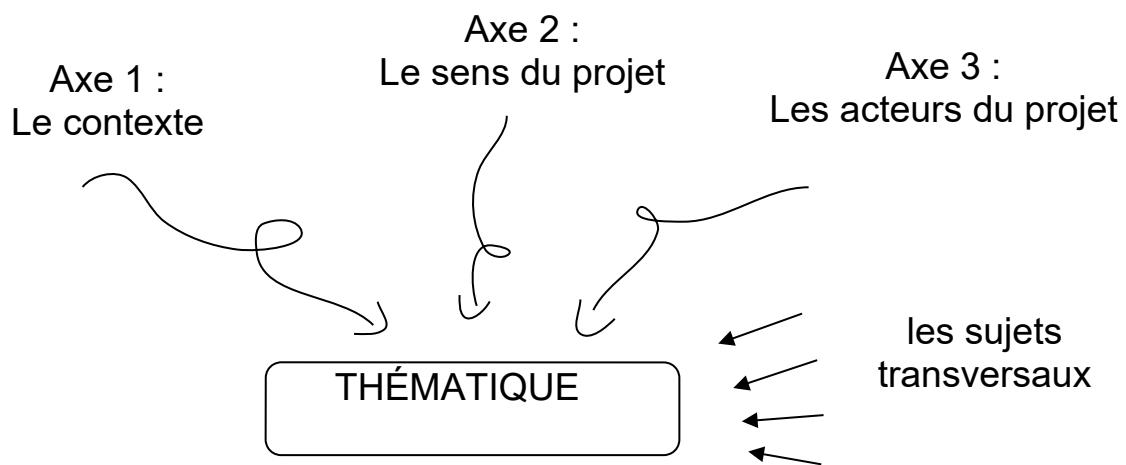
Q2

Q3

Q ...

Constitution de la grille d'entretien :

- 1) on regarde chaque thématique à partir de chaque axe et des questionnements associés
- 2) on regarde chaque thématique par le prisme des sujets transversaux



## Aide à l'animation des groupes d'expression

AXE 1 : Contexte d'intervention :	<b>Groupe partenaires du territoire de Chenôve :</b> Administrateurs Recensement par panneaux : tout le monde écrit	<b>Groupe parents/adhérents</b> Oral et dessin pour enfants ou jeux ?
	Les éléments clés qu'ils nous faut prendre en compte de la vie des habitants Q2 les projets existants : nature, fréquences, porteurs Q3 ce qui manque Q4 les freins à l'action	Qu'est ce qui existe pour moi ? Qu'est-ce qui existe pour mes enfants ? Qu'est ce qui existe pour les habitants Ou je peux trouver de l'aide ? J'aide les autres avec...Je fais avec les autres
AXE 2 : Les acteurs du projet :	CARTOGRAPHIE Lieu d'intervention/relation	Plan simple de Chenôve et autour ?
	Q1 partenariat : qui travaille avec qui ? sur quoi ? Q2 valeurs que l'on défend : mode d'action : Si je ne devais faire qu'une chose ce serait quoi ?  Qu'est ce qui pourrait être commun Qu'est qui ne peut être commun	Où je vais pour mes loisirs, la journée ou emmener les enfants Comment je me déplace et avec qui ? Qui je connais à Chenôve : frères sœurs père, mère, enfants, amis, cousins, voisins, collègues (avec qui je travaille, je discute) Par fonction ? prof, anim, entraîneurs, élus, directrice periscolaire.....commerçant, vendeuse,
AXE 3 : Le sens du projet		
	Q1 Les principaux enjeux que nous identifions au travers du secteur Q2 Un projet d'éducation populaire donc mobilisant la population/visant l'émancipation, le vivre ensemble <ul style="list-style-type: none"> <li>• Information et participation : Comment ou faut-il informer ou échelle de participation/ projet listé dans axe 1</li> <li>• Intégration et socialisation</li> <li>• Familles/ être social</li> <li>• Influence du numérique</li> </ul> Q3 Qu'est-ce qu'on défend dans nos projets ? Qu'est -ce qu'on veut faire pour les habitants ?	Si je veux rencontrer du monde je fais quoi, je vais où ? Quand ? De quoi je rêve pour moi ? pour ma famille ? mes enfants ? Si j'en retiens un seul ? Dans 10 ans ..... Demain.....

